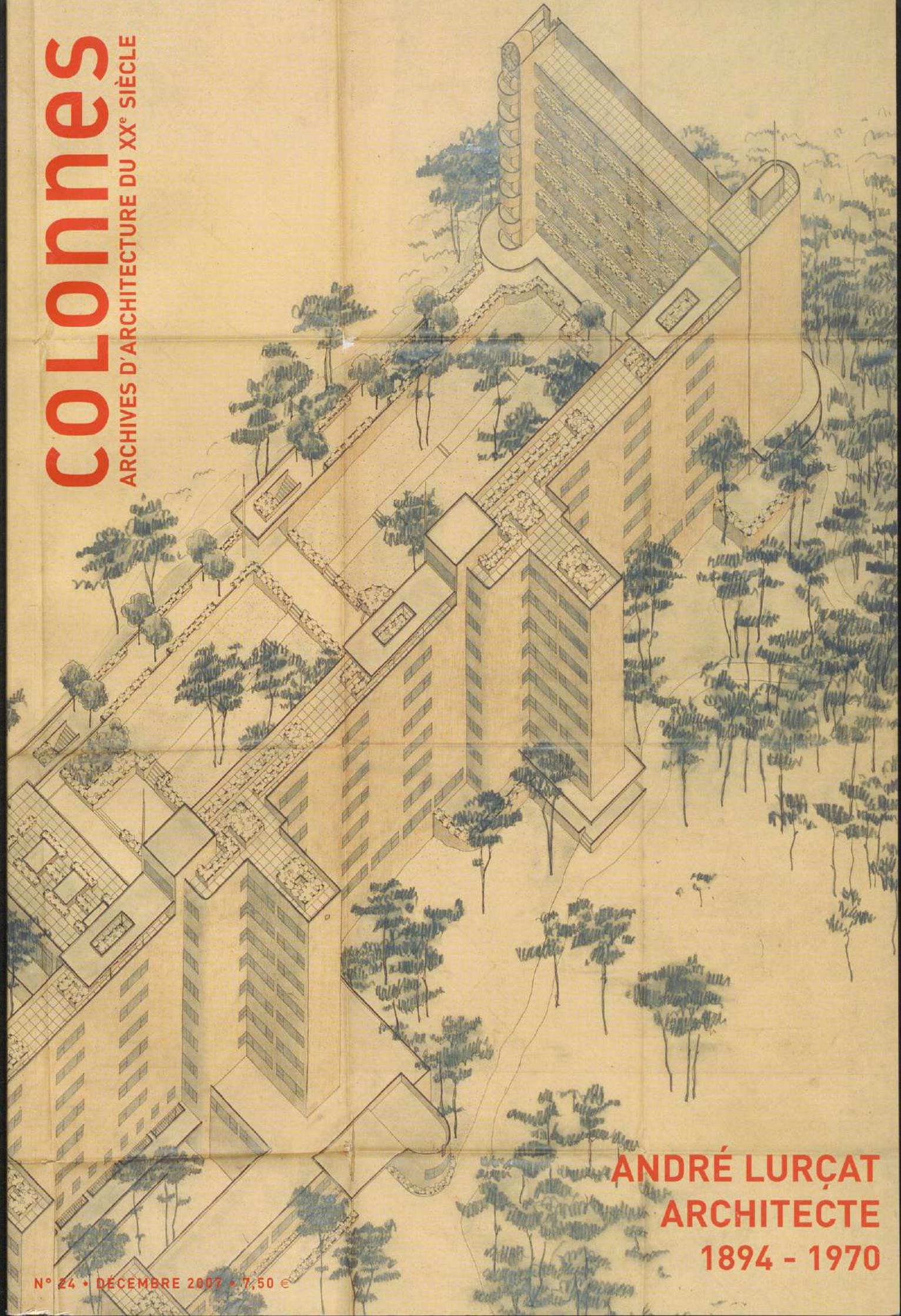


# colonnes

ARCHIVES D'ARCHITECTURE DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE



**ANDRÉ LURÇAT  
ARCHITECTE  
1894 - 1970**

**V**enant juste un an après le précédent, ce numéro de *Colonnes* confirme-t-il pour les archives d'architecture le frémissement perçu l'an dernier (cf. l'éditorial du n° 23) dans les Archives départementales en France ? Cette année, un grand nombre de confrères ont en tout cas choisi de faire circuler l'information par ce bulletin, laissant souvent la plume au collaborateur ou au stagiaire qui s'est chargée du classement. Ce souci de la diffusion semble nouveau. Il est peut-être favorisé par l'habitude qui se généralise de rechercher, et donc, symétriquement, de mettre à disposition, toute sorte d'information sur internet. Un gros tiers de ce numéro concerne donc des fonds d'archives conservés dans des centres territoriaux – pour la première fois, deux départements d'outre-mer signalent leurs ressources – et à la médiathèque de l'Architecture et du patrimoine.

Le centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine présente aussi dans le détail les actions en cours – qui témoignent du nombre et de la qualité de son équipe en 2007, y compris de recrues temporaires d'excellent niveau. La création de la Cité de l'architecture et du patrimoine a permis au centre d'archives d'architecture du xx<sup>e</sup> siècle, depuis quatre ans, de renforcer et de consolider une équipe riche de compétences. Intervenue cet automne, la mise en ligne sur inter-

net de la base de données documentaire est une manière de tourner vers l'extérieur une activité longtemps interne, dans le souci général de diffusion évoqué plus haut.

Il faudrait encore parler du lien réaffirmé entre le centre d'archives et la Cité de l'architecture et du patrimoine. On le perçoit dans la nouvelle galerie d'architecture moderne et contemporaine du palais de Chaillot, irriguée de documents du centre d'archives sélectionnés tout au long de l'année scolaire 2006-2007.

Le dernier tiers du numéro est consacré à l'architecte André Lurçat. L'établissement d'un nouvel inventaire de son fonds d'archives, à la Cité de l'architecture et du patrimoine, a plus que jamais révélé combien les sources sur son œuvre sont riches et abondantes, mais a aussi montré que l'œuvre est à la fois beaucoup et peu étudiée. Comme l'explique Jean-Louis Cohen dans l'article liminaire, à travers les contributions d'historiens, des responsables du classement, de responsables d'archives municipales, et d'autres, on espère démontrer la richesse du patrimoine bâti de Lurçat – peu monumental, souvent difficile à appréhender –, la richesse des opérations de mise en valeur actuelles, et enfin l'intérêt que représente le fonds, et l'architecte, pour les jeunes historiens de l'architecture aujourd'hui.

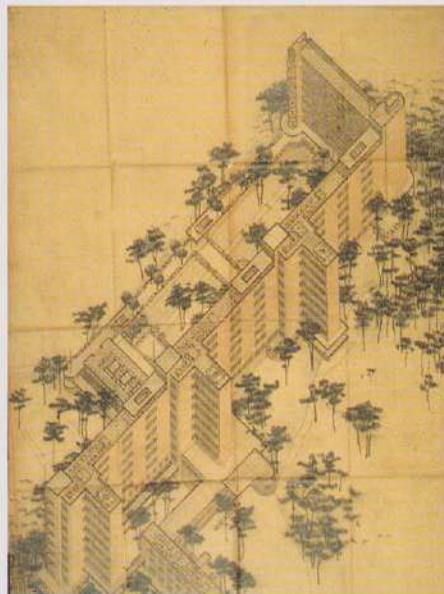


Photo de couverture: André Lurçat, sanatorium de Durtoz (Puy-de-Dôme), axonométrie non datée [1929].

# FONDS REÇUS ET CLASSÉS EN FRANCE

Plusieurs des articles qui suivent décrivent un fonds d'architecte précis : Lucien Lehmann aux Archives départementales de la Meuse, Joseph Philippe dans le Pas-de-Calais, Alain Fous-Berthier dans les Pyrénées-Orientales – ce dernier fonds contenant aussi les archives de l'important architecte d'origine danoise Viggo Dorph-Petersen –, Laurent Chapiot et Jacques Ventura en Savoie, Gilbert Amarias en Guadeloupe.

L'article sur les archives du cabinet Rolland à Angers décrit non seulement un fonds, mais aussi, dans le détail, la problématique de son traitement (un repérage débouchant sur des éliminations), délicat en raison de son volume et de la longévité du cabinet, qui existe toujours. Au moment du premier colloque européen sur les archives numériques des architectes (« Architecture et archives numériques

natives : un enjeu de mémoire », 8-10 novembre 2007, cf. p. 29), c'est le seul article de ce numéro qui mentionne la gestion de ces archives dans une agence d'architecte.

Les Archives départementales des Bouches-du-Rhône, d'Indre-et-Loire, de la Loire décrivent l'ensemble de leurs fonds d'architectes, ou font suite aux articles sur ce sujet publiés dans le numéro précédent. La Martinique lance une campagne de collecte et de sensibilisation sur les archives d'architecture.

Enfin, la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine conserve un précieux fonds sur la formation des architectes du patrimoine depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire sur l'enseignement dispensé par l'École de Chaillet, aujourd'hui intégrée à la Cité de l'architecture et du patrimoine.

## Classements en cours aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône

ISABELLE CHIAVASSA

Adjointe au directeur, chef du Département des documents

*Cet article complète la description d'ensemble des fonds d'archives d'architectes publiée dans le numéro précédent (Colonnes, n° 23, p. 6). Deux des fonds d'architecture importants des Archives départementales des Bouches-du-Rhône viennent d'être classés et sont désormais consultables.*

### Fonds de l'agence Castel

L'instrument de recherche du fonds est en cours de finalisation par Adélaïde Zeyer, stagiaire conservatrice de l'Institut national du patrimoine. Il s'agit d'une importante agence d'architecte marseillaise. Gaston Castel, décédé en 1971, a exercé de 1918 à 1968 ; architecte du département, il a notamment réalisé l'opéra de Marseille, le monument aux héros de l'armée d'Orient (1927), la prison des Baumettes (1931). Il fut également professeur et chef d'atelier à l'École régionale d'architecture de Marseille. Le fonds comprend à la fois ses projets et réalisations, et ceux de son fils Auguste (dit Ello) et de son petit-fils Yves.

Une thèse sur Gaston Castel est en cours de rédaction par Emmanuel Laugier.

### Fonds Georgette Cottin-Euziol

Pour les grandes masses d'archives à traiter, les Archives dépar-

tementales disposent de crédits permettant de confier à des sociétés le classement et la rédaction d'instruments de recherche aux normes actuelles, par le biais d'un marché public dont la réalisation est surveillée – quotidiennement ou, selon les cas, de façon hebdomadaire – par les Archives départementales. Cette possibilité a été utilisée à cinq reprises pour différents fonds d'archives du XIX<sup>e</sup> et surtout du XX<sup>e</sup> siècle. Eu égard au nombre important de fonds d'architecte non classés, il a été décidé en 2006 de sous-traiter l'un de ces fonds de cette manière. L'entreprise retenue a été le bureau Van Dijk. Elle a travaillé dans les locaux des Archives départementales pendant environ trois mois, sous la direction d'Olivier Gorse, attaché de conservation. L'instrument de recherche définitif sous Word, après validation par le directeur des Archives départementales, compte 141 pages, y compris l'introduction. Le fonds est donc désormais accessible en salle, et l'inventaire

lisible sur le site internet du service, grâce au processus habituel de rattachement des inventaires sous Word aux fiches fonds du logiciel Clara.

Les 520 articles occupent 25 ml. Georgette Cottin-Euziol a été l'une des premières architectes diplômées en France, et a exercé de 1956 à 1978. Outre les documents papier – photographies et plans –, le fonds comporte 20 maquettes. L'architecte a travaillé notamment dans les Alpes-Maritimes (Breil-sur-Roya), et en Algérie, où elle a construit quatre lycées, une bibliothèque universitaire, des logements et des sous-préfectures. Elle a enfin exercé en Russie à partir de 1991 : des hôtels et des centres d'affaires portent sa marque à Vladivostok. Il s'agit donc d'une personnalité d'une originalité certaine.

Une thèse est en cours, par Assia Samaï-Bouadjadja. L'architecte a organisé elle-même deux expositions en France sur son œuvre, en 2003 et 2004.



Georgette Cottin-Euziol,  
lycée polyvalent  
de Sour el-Ghozlane  
(Algérie,  
wilaya de Bouira),  
entre 1956 et 1978.  
Fonds Cottin-Euziol,  
138 J 83.

# Mémoires d'architectes.

## Fonds conservés aux Archives départementales d'Indre-et-Loire

ANNE DEBAL-MORCHE  
Conservatrice en chef du patrimoine,  
responsable de l'action culturelle,  
Archives départementales d'Indre-et-Loire

Avec la collaboration d'  
ISABELLE CHAMBLET  
Responsable des fonds d'architectes,  
Archives départementales d'Indre-et-Loire

*« De l'immeuble au grand tracé de la Cité, l'architecture est l'ambition de ceux pour qui l'acte de couler du béton, de monter une charpente ou de poser une pierre sur une autre, de tracer une route ou d'ériger un pont n'est jamais un acte indifférent, jamais un acte isolé limité à sa portée technique. Suivant qu'il aura ou non été médité, il perdra ou gagnera signification humaine. »*

Edgard Pisani, *Techniques et architecture*, mai 1960.

Une quinzaine de fonds d'architectes sont actuellement conservés aux Archives départementales d'Indre-et-Loire. Couvrant une période qui va du premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle aux années 2000, ces archives complètent la documentation déjà conservée sur les édifices publics, mais apportent surtout un témoignage important sur les constructions privées, non seulement à Tours, mais aussi dans l'ensemble du département.

Les deux premiers fonds, déposés en 1976 et 1982, ont la particularité de concerner deux dynasties d'architectes qui ont exercé cette profession sur trois ou quatre générations.

### Le fonds des architectes Guérin et Rohard (29J)

Gustave Guérin (1814-1881) a occupé les fonctions d'architecte de la ville de Tours de 1836 à 1869, et celle d'architecte départemental et diocésain de 1837 à 1880. Son fils Charles Guérin (1847-1919) lui succéda dans ces fonctions. Une grande partie des plans (1 900 sur 2 300 environ) est consacrée aux édifices religieux répartis dans une soixantaine de

communes, et permettent d'appréhender, au niveau départemental, le renouveau de l'architecture religieuse au XIX<sup>e</sup> siècle dans les styles roman et gothique. La part consacrée aux édifices privés reste modeste, puisqu'elle ne concerne que huit châteaux. Une trentaine de carnets de croquis, consacrés à des études d'architecture antique ou à des esquisses pour les différentes réalisations

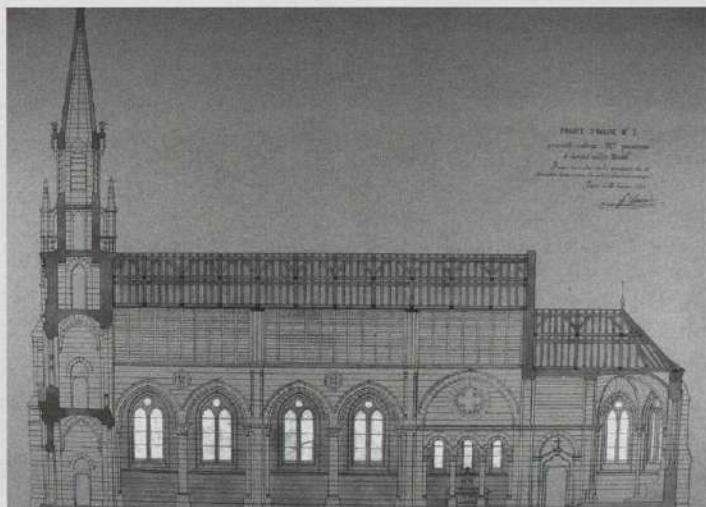
architecturales, complète ce fonds composé uniquement de plans.

Leon Rohard (1836-1882), gendre de Gustave Guérin, président de la société des architectes de Touraine, édifica le théâtre de Tours en 1868.

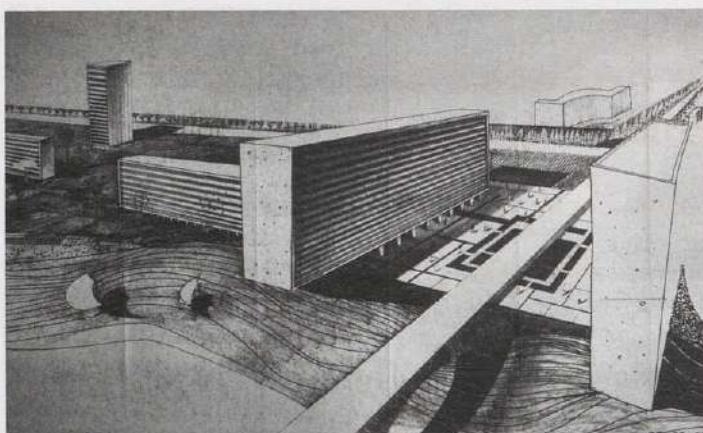
### Le fonds des architectes Boille (30J)

Ce fonds d'une grande ampleur, estimé à 175 ml, constitué de dons successifs, continue à s'enrichir régulièrement des archives du cabinet Boille encore en activité. Il regroupe les archives de Marcel Boille (1850-1942), qui exerça à Tours à partir de 1881, celles de son fils Maurice Boille (1883-1966), architecte DPLG en 1910, agréé par le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme pour l'Indre-et-Loire, celles de ses deux fils Pierre Boille (1914-1995), architecte DPLG en 1945, et Jacques Boille (1920-1998), architecte DPLG en 1943, et enfin celles du fils de ce dernier, Philippe Boille (né en 1954), architecte DPLG en 1982.

Composé en majorité des dossiers de clients et de plans, le fonds comporte aussi un dossier documentaire sur Victor Laloux, dont Maurice Boille fut l'élève, et des éléments sur l'Académie des architectes de Touraine. Enfin, la



Gustave Guérin. « Projet d'église n° 1 pouvant contenir 1 575 personnes, et devant coûter 120 000 F », dessiné en application du décret du 21 novembre 1853 qui permettait d'accroître l'aide financière accordée aux communes. Tours, 22 janvier 1854 (29 J 1819).



Pierre Boille. Avant-projet d'aménagement du quartier des Rives du Cher, Tours, 1959 (30 J).

partie concernant Pierre Boille contient les dossiers des actions entreprises pour éviter la destruction du vieux Tours, et en réaliser la rénovation. L'architecte tirera profit de son expérience tourangelle au moment de l'élaboration de la loi sur les secteurs sauvegardés. Outre les dossiers d'affaires et les dossiers techniques, on trouve également des articles et des notes personnelles, qui permettent de comprendre comment la doctrine de l'architecte a évolué. Avec son frère Jacques, il s'est occupé des grandes opérations d'urbanisme menées à Tours, aux Rives du Cher, à partir des années 1960, sous l'impulsion du maire Jean Royer.

#### Le fonds Chaussemiche (117J)

Le fonds est lié à l'Indre-et-Loire surtout par les origines tourangelles de l'architecte. **Benjamin Chaussemiche** (1864-1945), né à Tours, Premier Grand Prix de Rome en 1893, est élève et ami de Victor Laloux, avec qui il collabore, en tant qu'inspecteur principal des travaux de la gare d'Orsay. En 1908, il réalise la construction du grand établissement thermal de Châtelguyon, en Auvergne. De 1913 à 1924, architecte en chef des domaines de Versailles et de Trianon, il dirige les restaurations du château et dessine les plans du jardin de Jussieu, pour abriter les collections botaniques du Muséum d'Histoire naturelle à Versailles. C'est d'ailleurs au

Muséum, à Paris, qu'il termine sa carrière, en édifiant de 1930 à 1934 la Singerie et la galerie de Botanique. Architecte conseil des services pénitentiaires, il laisse de nombreux dossiers qui concernent l'architecture des prisons. Outre les plans et les dossiers de travaux, ce fonds est enrichi de 300 photographies sur plaque de verre, prises par l'architecte lui-même, représentant les édifices qui lui servirent d'étude lors de son voyage en Italie et ceux qu'il réalisa en France.

#### Le fonds des architectes Labadie (37J)

**Gaston (dit Émile) Labadie** (1878-1934) crée son cabinet d'architecte à Tours en 1910. Seuls les plans de l'agence ont été conservés. Ils concernent surtout l'archi-

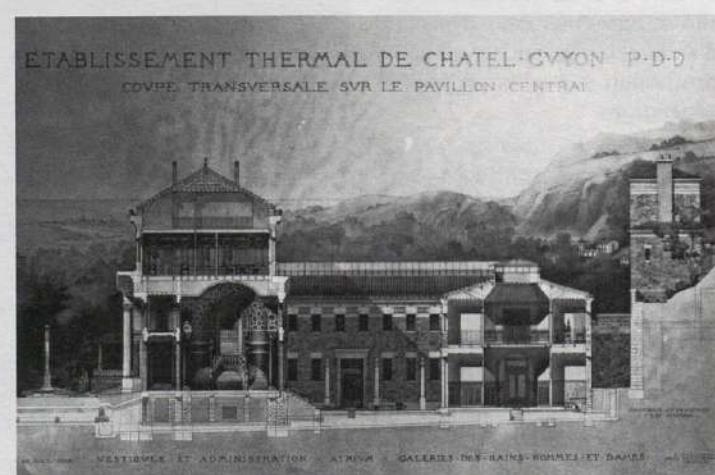
tecture commerciale à Tours : construction de l'hôtel du Métropole en collaboration avec le décorateur Marc Georget, aménagements de l'hôtel de l'Univers, construction de La Samaritaine, ou encore agrandissement de la chambre de commerce.

Son fils **Pierre Labadie** (1913-1973) lui succède en 1941. Son cabinet devient un des plus importants de Tours. Il a su répondre dans un style jugé classique tant aux reconstructions de l'après-guerre dans un tissu urbain ancien qu'à la construction de logements collectifs dans les années soixante et soixante-dix. De nombreux projets d'aménagements et de décoration – son domaine de prédilection –, réalisés pour une clientèle privée, illustrent ses talents de dessinateur et d'aquarelliste.

Nommé architecte de la ville de Luynes en 1967, il y réalise une des premières maisons de retraite construites dans le département.

#### Le fonds Barthélémy (79J)

On retrouve dans le fonds de l'architecte **Jacques Barthélémy** (1921-2002), qui a exercé de 1950 à 1985, la même variété dans les réalisations, dans le souci constant de s'adapter au contexte architectural tourangeau des années de la reconstruction. Il a notamment réalisé la construction de deux services d'archives



Benjamin Chaussemiche. Plan en coupe de l'établissement thermal de Châtelguyon (Puy-de-Dôme), 1907, photographie sur plaque de verre par l'architecte (117 J).

départementales, à Tours en 1958 et à Blois en 1962, une trentaine d'écoles, des immeubles collectifs dans les nouveaux quartiers de la vallée du Cher à Tours, des logements collectifs à Bourgueil, Langeais, Joué-lès-Tours, le théâtre d'Amboise. Il a également participé au renouveau de l'architecture religieuse en béton par la construction de trois églises à Tours et d'une église à Saint-Cyr-sur-Loire. Les arcs de la charpente en bois lamellé-collé, d'une volée de 100 m, conçue pour le hall d'exposition des foires de Tours en 1966, représentèrent à l'époque un record européen en matière de portée.

#### Autres fonds

Grâce à d'autres fonds, les principales villes d'Indre-et-Loire sont aussi représentées.

Les architectes **Louis Bourdin** et **Pierre Capredon** (fonds 70 J) ont exercé en association de 1965 à 1981. Si Pierre Capredon est intervenu dans la restauration du Vieux Tours, Louis Bourdin a travaillé, entre autres, sur le secteur sauvegardé de Chinon. Tous deux ont également construit des bâtiments nouveaux : immeubles

HLM à Fondettes et Joué-lès-Tours, une clinique à Loches.

**Jean Coutier** (1918-1995, fonds 85 J), architecte à Chinon (1949-1953) puis à Loches (1953-1986), a travaillé pour le domaine hospitalier : hôpitaux de Loches et de Chinon, nombreuses maisons de retraite

**Maurice Poussard** (1916-1996, fonds 89 J) a été architecte en Indre-et-Loire de 1943 à 1991. Il a travaillé pour de nombreux particuliers en Indre-et-Loire et en grande partie à Château-Renault, où il a réalisé les principaux équipements scolaires et sportifs.

**Paul Bouron** (né en 1940, fonds 125 J), architecte DPLG en 1967, a exercé à Tours de 1969 à 2002, et en tant qu'architecte de la ville de Tours de 1972 à 1977. Ses principales réalisations ont concerné le secteur public.

**Jean-Louis Lissalde** (1940-2005), architecte, a fait don des archives du cabinet d'architecte Lissalde (132 J), créé par son père, **Jean-Bernard Lissalde**, en 1947, et repris par lui en 1968. Jean-Louis Lissalde, spécialiste des chantiers industriels, a construit le bâtiment du journal *La Nouvelle République* et les cen-

tres de tri automatique de Tours et d'Orléans.

Le dernier fonds donné en 2007 (154 J) concerne **Yves Chaperot**, élève d'Auguste Perret, diplômé d'architecture en 1957, qui après avoir collaboré au ministère de l'Équipement d'Edgard Pisani, a exercé à Tours de 1969 à 2005. Spécialisé dans les projets à caractère social (habitat adapté aux personnes handicapées ou âgées), dans les constructions de la filière bois et dans l'innovation technique dite des polycorolles (coques en polyester), il intervient largement au-delà de l'Indre-et-Loire.

Beaucoup de ces fonds, de par leur ampleur, leur complexité et la fragilité des supports (notamment des calques), sont encore en cours de classement.

Néanmoins leur récolelement, même sommaire, permet d'aider les chercheurs pour servir à de nombreuses études sur l'architecture et l'urbanisme, en liaison avec l'université de Tours. Dans tous les cas, les agents des Archives départementales restent au service du public pour l'orienter et le conseiller.



Jacques Barthélémy. Maquette du théâtre d'Amboise, 1958 (79 J 2).

# Fonds d'archives d'architecture conservés aux Archives départementales de la Loire

NICOLE NOISETTE

Chargée d'études documentaires,  
responsable des archives privées,  
Archives départementales de la Loire

*La présentation de l'association Archives d'architecture et d'urbanisme des xix<sup>e</sup> et xx<sup>e</sup> siècles de Saint-Étienne et du département de la Loire [Colonnes n° 23, p. 4] donnait la liste des fonds d'architecture conservés aux Archives départementales : quatorze fonds, tous entrés par voie extraordinaire et classés dans la série J [Archives privées]. En voici une description mentionnant le traitement et l'accessibilité de chacun.*

## 60 J. SCP Ruel-Jourjon, 1975-1986

Il n'existe aucune information sur les modalités d'entrée de ce fonds. Un inventaire des archives a été réalisé ; les archives ne sont toutefois communicables que dans un délai de 30 ans (c'est-à-dire entre 2005 et 2015). Le fonds se compose de dossiers de pièces écrites et de plans relatifs aux activités de François-René Ruel et Christian Jourjon, qui ont construit beaucoup de villas dans le département de la Loire.

## 61 J. Archives de la Maison de la Culture de Firminy, 1958-1986

Les cotes 61 J 39 à 61 J 49 contiennent des plans de construction et de détail du bâtiment de la maison de la culture de Firminy, réalisée par Le Corbusier dans les années 1960.

Ces archives peuvent être complétées avec le fonds de l'entreprise Stribick (181 J).

## 72 J. Fonds Mathieu-Jean Renaudier (maître d'œuvre), 1883-1970

Ce fonds de 4,75 ml a été donné par Mme Renaudier, par l'intermédiaire d'Étienne de Cointet, alors directeur de l'école d'architecture

de Saint-Étienne, le 22 juin 1989. L'inventaire mentionne des documents relatifs à la carrière de Mathieu-Jean Renaudier, des dossiers de construction et des plans d'immeubles et de villas, quelques photographies de villas réalisées, des ouvrages sur l'architecture et des coupures de presse. Le fonds est communicable.

## 74 J. Archives du cabinet d'architecte Édouard Hur, 1958-1973

Il s'agit d'un don de Mme Hur en date du 31 janvier 1989.

Édouard Hur (1903-1974) fut un architecte actif à Saint-Étienne de 1928 à sa mort. Il a construit plusieurs bâtiments importants, en particulier dans le cadre de la reconstruction après 1945, ainsi que plusieurs grands ensembles à Saint-Étienne (Beaulieu, La Métare, La Marandinière, etc.). Hors de Saint-Étienne, il a participé à la reconstruction de Caen. L'importance matérielle de ces archives est de 268,5 ml. Elles se composent de dossiers d'affaires et de plans : bâtiments d'habitation, équipements scolaires stéphanois (lycée du Mont, lycée Honoré-d'Urfé, lycée du Portail Rouge), universités (Caen, Poitiers).

Fonds à traiter.

## 82 J. Archives du groupe Cimaise (SCPA Clément-Jallon-Palais-Fournel-Lamanche), 1930-2000

Archives déposées entre 1990 et 2002 par André Jallon.

Ce fonds de 200 ml se compose de pièces écrites, maquettes, plans, rouleaux, panneaux d'exposition. Il n'y a pas d'inventaire, mais il existe un état sommaire des différents dossiers. Les réalisations de cette agence portent sur bon nombre d'équipements publics et des lotissements. Quelques bâtiments réalisés par cette agence à Saint-Étienne portent le label « Patrimoine du xx<sup>e</sup> siècle en Rhône-Alpes » : le siège d'EDF-GDF rue Lamartine (1977-1979) et l'un des bâtiments de l'université Jean-Monnet (1993-1995). Ces archives sont communicables dans un délai de 10 ans, ou sur autorisation.

Elles peuvent être complétées avec le fonds d'Henri et Yves Gouyon (95 J).

Fonds à traiter.

## 95 J. Archives des architectes Henri et Yves Gouyon, 1935-1960

Il s'agit d'un dépôt de Mme Gouyon datant du 27 novembre 1992 et dont l'accès est soumis à autorisation. Henri Gouyon et son fils Yves, stéphanois, sont actifs entre les années 1920 et les années 1970 ; leur activité est poursuivie par le cabinet Cimaise.

Les archives anciennes des architectes représentent 80 ml et portent sur des constructions d'immeubles stéphanois (palais Anatole France, villa Hatier, etc.) et de villas dans la région stéphanoise, ainsi qu'au Maroc et en Algérie. Henri Gouyon est l'un des architectes stéphanois majeurs des années 1930, et nombre de ses bâtiments réalisés portent le label « Patrimoine du xx<sup>e</sup> siècle en Rhône-Alpes ».

Avec les architectes Édouard Hur et Jean Farat, les Gouyon ont réalisé la cité Beaulieu.

Ces archives peuvent être complétées avec celles du bureau d'études François Doppler (118 J), le fonds Édouard Hur (74 J), et celui de Cimaise (82 J).

Fonds à traiter.

**99 J. Archives  
de l'architecte  
Marcel Salagnac,  
1961-1983**

Don.

Marcel Salagnac, architecte lyonnais, exerça jusqu'en 1986. Il fut notamment l'architecte de l'hôpital de Saint-Jean-Bonnefonds.

Un inventaire a été réalisé. Les archives portent sur l'activité de l'architecte dans le département et contiennent des dossiers de constructions et des plans.

Un fonds de cet architecte est également répertorié aux Archives départementales du Rhône.

**118 J. Archives  
du bureau d'études  
François Doppler  
(génie civil), 1963-1995**

Ce fonds, déposé le 21 mai 1996, est estimé à 38 ml. Il est composé de pièces écrites, plans et dessins. Une liste chronologique sommaire des réalisations publiques et privées se trouve dans le dossier. Le bureau d'études a notamment travaillé avec Henri Gouyon (logements HLM, bâtiment EDF-GDF, 95 J), et Pierre Canivet (stade Geoffroy-Guichard).

Fonds à traiter.

**132 J. Archives  
du cabinet d'architecte  
Aimé Malécot,  
1930-1970**

Don du 3 juillet 1998. Le fonds, estimé à 40 ml, est constitué de pièces écrites et de plans concernant des équipements publics (marché couvert de Terrenoire, maison de retraite La Sarrazinière), des logements collectifs (« Beauregard » à Montbrison, « Le Mas » à la Ricamarie, etc.), des établissements scolaires

(école maternelle d'Izieux, lycée technique de Rive-de-Gier, école de la Perrotière).

Fonds à traiter.

**134 J. Archives  
du cabinet d'architecture  
Olivier Goutelle,  
1989-1998**

Dépôt du cabinet d'architecture Olivier Goutelle du 15 octobre 1998 et représentant un métrage de 50 ml. Le fonds est composé de pièces écrites et de plans sur des équipements collectifs (salle des fêtes de Semur-en-Brionnais, musée de la soierie à Charlieu, collège de Saint-Just-en-Chevallat), de logements sociaux, de l'église d'Andrézieux.

Jusqu'en 2028, ces documents ne sont communicables qu'avec l'autorisation du déposant.

Fonds à traiter.

**158 J. Archives  
du cabinet d'architecte  
Jean-Yves Bertholon,  
1950-1975**

Don du 19 février 2002, représentant 20 ml, et comprenant les dossiers et plans antérieurs à 1974. Une liste sommaire des réalisations a été établie : les dossiers portent sur des équipements collectifs (mairie de Saint-Jean-Bonnefonds, mairie et piscine de Grand-Croix, bibliothèque du Chambon-Feugerolles), des HLM (Saint-Jean-Bonnefonds, La Ricamarie, Le Chambon-Feugerolles) et des bâtiments privés.

Fonds à traiter.

**161 J. Archives  
du cabinet d'architecte  
Perrin, 1930-1970**

Don du 13 juin 2002, fait par M<sup>me</sup> Maryse Foucher, fille de l'architecte.

Fonds de 80 ml, composé de pièces écrites et de plans. L'architecte a beaucoup travaillé dans la vallée de l'Ondaine : bassin nautique du Pertuiset (1947-1950), collège d'Aurec (1955), etc.

Fonds à traiter.

**163 J. Archives  
de l'architecte  
Martin Margnat,  
1939-1966**

Don du 3 décembre 2002.

Martin Margnat, architecte né à Retournac, est installé à Saint-Étienne. Ses documents ne seront librement communicables qu'en 2016. Le fonds, de 4 ml, est composé des archives de l'agence, de pièces écrites et des plans de commandes publiques (barrages, immeubles, lotissements) et privées (réhabilitation de l'habitat rural), de 1940 à 1966.

Un répertoire numérique a été réalisé.

**181 J. Archives  
de l'entreprise Stribick  
(bâtiment et travaux  
publics), 1935-1985**

Don du 15 septembre 2005, fait par Jacques Stribick. Le fonds, de 62 ml, est composé d'archives de société, des fichiers du personnel, de classeurs et de plans portant sur des réalisations d'HLM et de logements collectifs (La Métare, Beaulieu, la cité des Jardins à Andrézieux, des HLM pour rapatriés à Montpellier), d'établissements scolaires (collèges de Feurs, de Montreynaud, du Puits-de-la-Loire, lycée Fauriel, lycée technique de Vénissieux), d'installations sportives, de bâtiments industriels (usine Louison à La Fouillouse, usine Guichard à Sorbiers, usine BSN à Veauce, centrales électriques).

Ce fonds est à compléter avec les archives d'Henri et Yves Gouyon (95 J), d'Édouard Hur (74 J) et de la Maison de la culture de Firminy (61 J).

Fonds à traiter.

## ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE MAINE-ET-LOIRE

**Les archives du cabinet Rolland à Angers**

CORENTIN SOMMIER

Stagiaire de master 2 « Archives et réseaux documentaires »  
de l'université d'Angers  
Archiviste intercommunal dans le département de Maine-et-Loire

*Cet article est le compte rendu d'un stage effectué en 2007 au sein du cabinet d'architectes Rolland à Angers. Cette expérience est vraisemblablement inédite de par la masse du fonds traité (1 800 tubes de plans) et de par la procédure mise en place pour la gestion des archives produites actuellement. Il s'agit de l'élaboration d'un tableau de gestion et de dons réguliers, système proche des versements en vigueur dans l'administration aujourd'hui. Au passage, il faut souligner un bilan encourageant sur la pérennité des plans produits sous forme d'archives numériques.*

**Rapide historique de l'agence**

Le cabinet d'architectes Rolland a été fondé à Angers en 1954 par Yves Rolland, architecte DPLG. D'abord installé 12, rue Saint-Aubin, le cabinet va déménager 53, rue Toussaint en 1970. Architecte de premier plan pour la région angevine et plus globalement le grand Ouest, Yves Rolland se fera connaître sur le plan national à partir des années soixante-dix. En 1979, le cabinet Rolland est l'un des lauréats du concours national de conception-réalisation avec son modèle ILT. Le concours prévoit la construction de 10 000 logements sociaux en 5 ans. En coopération avec les sociétés OTH et Brochard et Gaudichet, le cabinet réalise 15 000 logements entre 1979 et 1986 dans une trentaine de départements sur le modèle ILT. Celui-ci tire son nom

de la forme des immeubles qui, vus de dessus, représentent un I, un L ou un T et permettent des assemblages en fonction de la forme du terrain. D'autres modèles, innovations pures ou évolutions du modèle ILT, viendront par la suite, comme le Ferolbosc, qui a la particularité d'intégrer des éléments en polyester (notamment un bloc salle de bains) dans la construction ; aucun d'eux cependant ne connaîtra le même succès que le modèle ILT, reconduit plusieurs années de suite grâce aux marchés cadres.

Parallèlement, le cabinet intervient très fréquemment dans l'aménagement de ZAC, de ZUP et de lotissements sur la région angevine et à Cholet. Il a ainsi un rôle important dans l'urbanisation des nouveaux quartiers périphériques d'Angers.

En 1988, Yves Rolland s'associe à son fils Frédéric, lui aussi architecte DPLG, et lauréat du grand prix d'architecture de l'Institut de France en 1981. Le cabinet devient alors l'Atelier d'architecture Rolland. En quelques années, jusqu'à la retraite d'Yves Rolland en 1991, le cabinet commence à réaliser quelques bâtiments importants tels qu'une extension de l'École supérieure des sciences commerciales d'Angers (ESSCA). A contrario, le logement social, fer de lance du cabinet depuis 25 ans, n'est plus la priorité. En 1991, le cabinet est repris par son fils. Il se transforme alors en société d'exercice libéral par actions simplifiées (SELAS) Frédéric Rolland.

Celui-ci va ouvrir le cabinet à l'international avec des projets en Chine (stades, opéra, buildings). Il sera ainsi, dès 1990, l'un des premiers architectes français à s'installer en Chine. Il y créera ensuite la société Frédéric Rolland International, signe d'une installation durable. Parallèlement à cette ouverture vers l'étranger, Frédéric Rolland maintient une forte activité en France et particulièrement dans le grand Ouest. S'éloignant du logement social au profit de projets plus importants et plus atypiques, il sera notamment l'architecte des autres extensions de l'ESSCA d'Angers, de l'UFR de sciences d'Angers, de l'Institut national d'horticulture, du Parc des expositions d'Angers, ou encore de l'hippodrome de Craon. Parmi les grands projets en cours, on peut signaler la construction du futur centre de maintenance du tramway d'Angers.



AD49-TramsNB : Futur centre de maintenance de tramways et bus de l'agglomération angevine, vue d'artiste, SELAS Frédéric Rolland, 2007.

**La gestion des archives au sein du cabinet**

L'agence existe depuis plus de cinquante ans et a été confrontée, comme tous les producteurs d'archives depuis la Seconde Guerre mondiale, à une explosion de sa production de papier et à l'émergence des archives numériques. À l'heure actuelle, ses différents lieux de stockage sont saturés et comptent, en sus des dossiers conservés dans les bureaux,

229 ml d'archives. Comme de nombreux producteurs privés, elle a jusqu'à présent résolu ce problème par des éliminations drastiques pratiquées tous les quatre ou cinq ans. L'agence dispose d'un fonctionnement simple concernant ses archives. Elle conserve absolument tous ses dossiers pendant 11 ou 12 ans, soit un peu au-delà de la garantie décennale, puis les élimine en totalité. Une procédure assez simple est en place et suivie tant bien que mal. Peu avant la fin d'une affaire, les archives de celle-ci passent vers une première salle d'archives, proche des bureaux. Les dossiers sont ensuite ressortis quelques semaines pour le décompte définitif, puis regagnent cette pièce, et en ressortent lorsque de la place est libre dans la seconde salle d'archives, plus grande, où ils attendent la fin de la garantie décennale.

Ne sont donc actuellement conservées au cabinet que les archives des 12 dernières années, ainsi que les archives de quelques grosses affaires dont des extensions sont prévues ou envisageables à moyen terme.

Concernant les plans, outre le fait qu'un certain nombre d'entre eux se retrouvent dans les dossiers, un nombre non négligeable de calques (et de contrecalques) sont encore conservés dans une annexe du cabinet. Il s'agit d'environ 1 800 tubes de plans datant des cinquante dernières années. Aux dires des plus anciens collaborateurs du cabinet, cette masse ne représenterait qu'un quart des plans produits, le reste ayant été détruit. Cet ensemble n'est plus utilisé car aucune identification fiable n'en a été effectuée.

De plus, depuis 1990, les plans sont produits par informatique, même si des tirages papier sont aujourd'hui encore nécessaires, notamment pour la signature des dossiers de marchés. Pour l'instant, et il s'agit là d'un signe positif concernant l'archivage électronique, le cabinet ne connaît pas de soucis majeurs pour rouvrir des plans produits par informatique même quinze ans après. Cela tient

à deux choses. Tout d'abord, le responsable informatique du cabinet a pris soin de conserver un lecteur de disquettes et un lecteur ZIP pour pouvoir continuer à lire les anciens supports informatiques. D'autre part, le cabinet travaille avec le même logiciel de DAO - AutoCAD - depuis 1990. Il a bien sûr fait évoluer les versions de son logiciel, mais celui-ci a toujours été en mesure de rouvrir les anciens fichiers. Mais il existe un point négatif. En effet, alors qu'auparavant la capacité de stockage des ordinateurs limitait la conservation massive de données sur ceux-ci et obligeait donc à des sauvegardes régulières, depuis environ cinq ans aucune sauvegarde régulière de l'ensemble des plans produits n'est plus effectuée, malgré la présence d'un serveur dédié à cette tâche. Il y a donc risque de perte de données importantes à court terme.

Enfin, les relations avec les archives départementales de Maine-et-Loire se limitaient jusqu'à présent à un don en 1994 de 20 ml de dossiers de projets et de dossiers relatifs au modèle ILT. Depuis lors, aucun autre don n'avait été fait et aucun contact établi jusqu'en 2006.

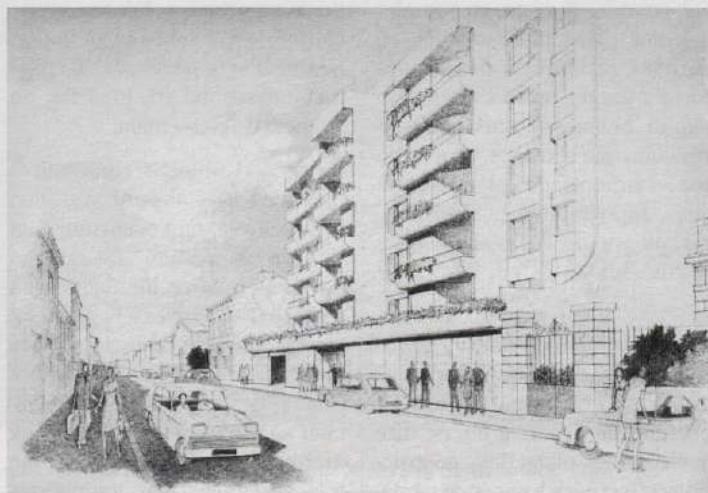
À ce moment, sur le point d'engager une nouvelle campagne de destruction de documents, le cabinet, en observant la pratique de

certains confrères, s'est interrogé sur l'intérêt potentiel de ses archives, et notamment des plans, pour les archives départementales. Il a donc contacté les archives départementales de Maine-et-Loire et décidé de recruter un stagiaire pour traiter ces plans et améliorer le processus d'archivage au sein du cabinet.

### Objectifs et réalisation du stage

Le premier objectif de ce stage (que j'ai mené d'avril à juin 2007 en tant que stage de fin d'études de la formation de master 2 « Archives et réseaux documentaires » de l'université d'Angers) consistait à appréhender la masse des plans calques. Il fallait ensuite opérer un tri parmi ceux-ci en vue d'un don aux archives départementales de Maine-et-Loire.

J'ai donc commencé par récolter les tubes de plans. Le récolement a été assez détaillé (architecte, opération, phase du projet, adresse, commune, département, modèle, maître d'ouvrage, dates extrêmes), pour pouvoir ensuite multiplier les critères de tri. À la fin du récolement, deux autres champs ont été insérés, l'un pour rassembler les opérations importantes sous un titre commun (ESSCA, UFR sciences, etc.), et l'autre pour caractériser les types de constructions (habitations indi-



AD49-1446 : Projet de résidence *Les Chaudrons*, Bordeaux, vue d'artiste de la façade, modèle ILT, non daté. AD Maine-et-Loire, crédit : Éric Jabot (176 J 1446).

viduelles, bureaux, sport, etc.), afin de connaître les grands types de réalisations du cabinet. Face au nombre très élevé de tubes (au moins 1 800) et au temps nécessaire à une bonne identification de chaque tube, il a été décidé au bout d'un certain temps de focaliser le récolement sur les plans datant de la période Yves Rolland et de l'Atelier d'architecture Rolland (1954-1991). Au final, ce récolement compte plus de 1 400 cotes, dont 910 pour le seul Yves Rolland.

Le premier élément pris en compte pour l'élaboration des critères de tri a été de ne s'occuper que des plans produits entre 1954 et 1987. En effet, pour la période suivante, la présence des pièces écrites au sein du cabinet rendait le tri plus délicat et nécessitait une identification complète des tubes de plans pas encore récoltés.

Un récolement des dossiers conservés aux archives départementales a été effectué et a permis d'établir une comparaison avec celui des tubes de plans. Lorsque, pour une affaire, les pièces écrites ne contenaient pas de plans, ou lorsqu'il manquait les esquisses, ces plans ont été sélectionnés. De même dans le cas où il n'y avait que des esquisses ou un seul plan aux archives départementales de Maine-et-Loire.

Ensuite, tous les plans ne présentant pas d'intérêt historique ont été écartés. Il s'agit en premier lieu des plans nuls, annulés ou périmés mais aussi des tirages forts (tirages réalisés sur un papier beaucoup plus épais et résistant que le calque, proche du papier bristol), des plans techniques, topographiques, parcellaires, ou encore des plans d'autre architectes.

Les modèles, nombreux dans la production architecturale d'Yves Rolland, ont donné lieu à l'application d'un critère particulier. Le postulat de départ a été de dire que dans les plans des constructions effectuées à partir de modèles on retrouvait les plans des modèles. Il n'était donc pas nécessaire de conserver les plans des

modèles lorsque ceux-ci ne se rapportaient pas à une construction. En plus de cela, les plans des modèles expérimentaux qui n'avaient pas donné suite à des constructions ont été écartés.

Le dernier critère utilisé a été celui des phases du projet. Dans le cas où, pour un projet donné, on disposait de plusieurs tubes correspondant à différentes phases, il n'a été conservé que les plans de la phase de conception (esquisses, études, croquis) et les plans du dossier de marché ou d'exécution, qui étaient plus complets que le dossier de permis de construire. Ce critère a été peu appliqué, et, dès que pour un projet on ne disposait que d'un tube, celui-ci a été retenu même s'il ne s'agissait pas d'une phase normalement conservée. On a ainsi pu conserver trace de tous les projets.

Enfin, après présentation des tubes sélectionnés, le cabinet a souhaité en conserver douze, notamment les plans du bâtiment où se situe l'agence.

Au final, sur les 910 tubes de départ, 572 ont été sélectionnés et 338 écartés, ce qui représente 37 % des tubes. En se référant à la colonne « Catégories », on constate que la part de chaque catégorie avant et après le tri est sensiblement la même, avec néanmoins quelques écarts. On peut donc estimer que ce tri a été efficace et a permis de conserver les informations importantes. Néanmoins, le chiffre de 572 tubes reste important et il sera nécessaire d'effectuer un second tri, plus fin, au moment du classement.

Le second objectif consistait à mettre en place un outil de gestion des archives, en l'occurrence un tableau de gestion. Ce tableau devait permettre d'effectuer un tri dans les archives à l'agence, et ainsi d'obtenir un gain de place et un accès plus rapide à l'information. Il devait également déboucher sur un système de dons aux archives départementales, une fois effectuées les éliminations nécessaires. Il se profilait ainsi l'idée d'un « don en continu », alimenté périodiquement.

La réalisation de ce tableau de gestion a été faite par des entretiens avec des membres de chacun des trois services composant le cabinet et reflétant l'évolution d'un projet : conception/projets, économie et chantier. Afin de simplifier le traitement des archives à la fin de la DUA et ainsi accroître les chances d'un tri efficace et mené régulièrement, le choix a été fait de travailler au niveau du dossier (dossier de marché, avant-projet sommaire, etc.) et non du document. Mais pour les petits projets, représentant peu de documents, le tri ne sera pas appliqué car il serait nécessaire d'effectuer un tri pièce à pièce. Enfin, pour compléter ce tableau de gestion, un petit guide de gestion des archives a été élaboré et joint.

La principale difficulté s'est trouvée dans la définition des DUA des dossiers. Les textes officiels apportent peu d'informations à ce sujet, hormis la garantie décennale et trentenaire. C'est cette première qui a été retenue dans la très grande majorité des cas étant donné que c'est pendant cette période que la totalité des contenus apparaît.

On compte environ 25 recours chaque année à la garantie décennale et seulement un recours à la garantie trentenaire depuis 35 ans. Qui plus est, conserver les dossiers 30 ans aurait été matériellement impossible pour le cabinet qui connaissait une saturation au moment de mon intervention.

Cette expérience, peu commune, a visé à mettre en place un système proche de celui en vigueur dans les administrations. Il reste maintenant à voir quelle va être l'application véritable du tableau de gestion par le cabinet et si un don va être effectué rapidement. L'autre point à surveiller est celui du devenir des plans restés au cabinet et qui concernent des périodes postérieures à Yves Rolland. Une fiche de recommandations a été dressée. Reste à savoir si elle sera suivie ou bien si les plans resteront là jusqu'à la prochaine intervention d'un archiviste.

## ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MEUSE

## Le fonds Lucien Lehmann

LORRAINE PITANCE

Assistant qualifié de conservation,  
Archives départementales de la Meuse

**E**n 2006, les Archives départementales de la Meuse ont reçu en don les archives de l'architecte Lucien Lehmann (1873-1968), qui constituent le fonds 151 J.

Cet architecte autodidacte barrois est signalé comme « dessinateur » en 1893, puis « architecte » quelques années plus tard, auprès de son confrère Jules Renard. Lucien Lehmann s'associe à celui-ci en 1907, avant de prendre sa succession en 1909. Les dates extrêmes de ce fonds, environ 1905-1935, ne correspondent qu'à une partie de l'activité de Lucien Lehmann qui ne cessera de travailler qu'en 1966.

L'une des agréables surprises, lors de l'entrée de ce fonds, a été d'y découvrir des archives de cet autre architecte, Jules Renard, formé à l'Ecole des Beaux-Arts de

Paris et à qui la ville de Bar-le-Duc doit quelques beaux édifices, dont le château de Marbeumont (actuelle médiathèque Jean-Jeukens) et l'école Paulin-Gillon.

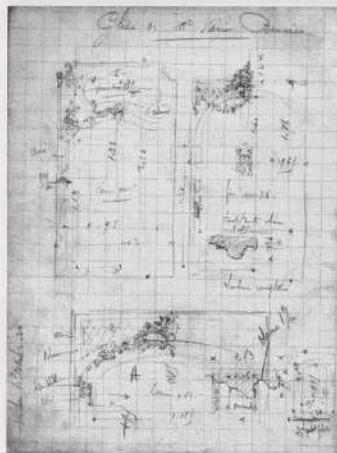
Il est difficile de dissocier les archives des deux hommes. Des carnets portent l'estampille des deux architectes et certaines liasses contiennent à la fois des documents à l'en-tête de Jules Renard et des plans signés Lucien Lehmann.

Comme Jules Renard, Lucien Lehmann a été architecte des monuments historiques, de 1919 à 1938. Une dizaine de liasses se rapporte à cette activité, ainsi que quelques croquis de monuments ou mobiliers classés figurant dans des carnets (mais dont il est difficile d'identifier la main). Il a également été membre du conseil d'administration de la Caisse départementale des incendiés de

la Meuse et a contribué à la reconstruction qui a suivi la Première Guerre mondiale, notamment auprès de coopératives qui ont vu le jour à cette époque.

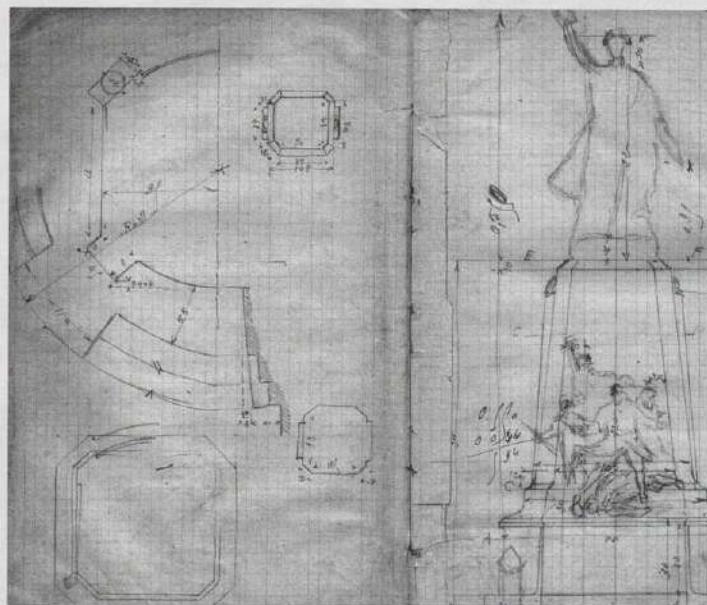
À l'instar de nombreux architectes, il a travaillé pour des collectivités, dont la commune de Bar-le-Duc. Ces archives pour le compte de collectivités portent davantage sur des interventions d'aménagement ou d'entretien de bâtiments déjà existants, dont il avait la charge de superviser les travaux. Il a aussi participé à l'élévation de monuments ou à l'organisation de foires. Parmi les plus importants dossiers figure le réaménagement de l'ensemble hospitalier civil et militaire de Bar-le-Duc, pour lequel il recevra une distinction avec Jules Renard en 1907.

Les commandes privées ont constitué la majeure partie de l'ac-



Château de Marbeumont, Bar-le-Duc, décor intérieur. Carnet de croquis, 2 octobre 1905.

Jules Renard est architecte du château de Marbeumont, pour lequel il a également dessiné une partie du mobilier. Le fonds Lehmann ne contient aucun document relatif à cette riche demeure commandée par le banquier Varin-Bernier, à l'exception de ces quelques dessins de miroirs de J. Renard.



Monument aux morts et aménagement de la place du Maréchal-Foch, Bar-le-Duc, projet. Sculpteur Perot, arch. Lehmann. Carnet de croquis, 1923.

Lucien Lehmann est l'auteur du soubassement de ce monument et a également assuré l'aménagement de la place. La sculpture supérieure sera finalement différente de celle représentée sur ce projet.

tivité de Lucien Lehmann, qu'il s'agisse d'entreprises ou de maisons particulières. La brasserie de la Croix de Lorraine est un exemple édifiant de cette clientèle industrielle : l'entreprise a disparu, mais ses bâtiments marquent encore aujourd'hui tout un quartier de Bar-le-Duc. Si Lucien Lehmann et son prédécesseur ont réalisé des habitations bourgeoises dans le goût de l'époque, les deux hommes ont aussi travaillé sur des maisons particulières à prix modérés, notamment pour la Société anonyme barisienne des habitations à bon marché.

Le classement du fonds reflète la variété de ces activités.

Lorsque les dossiers sont ordonnés et constitués de pièces répertoriées reproduisant le fonctionnement de l'agence, le parti a été pris de ne rien modifier. En revanche si ce n'est pas le cas, les documents sont reclasés chronologiquement. Les doubles ont été éliminés, mais l'ensemble des dossiers a été conservé, quelle que soit la destination du bâtiment ou

la nature des travaux. La faible élimination se justifie par le fait que les Archives départementales de la Meuse ne conservent aucun autre fonds d'architecte, à l'exception du fonds très incomplet de l'entreprise nancéenne Colin, Pagny et Bouf (1922-1923). Les plans, extraits des liasses, recevront une cote de rangement afin de bénéficier d'un conditionnement adapté et d'une remise à plat pour en assurer la bonne conservation.

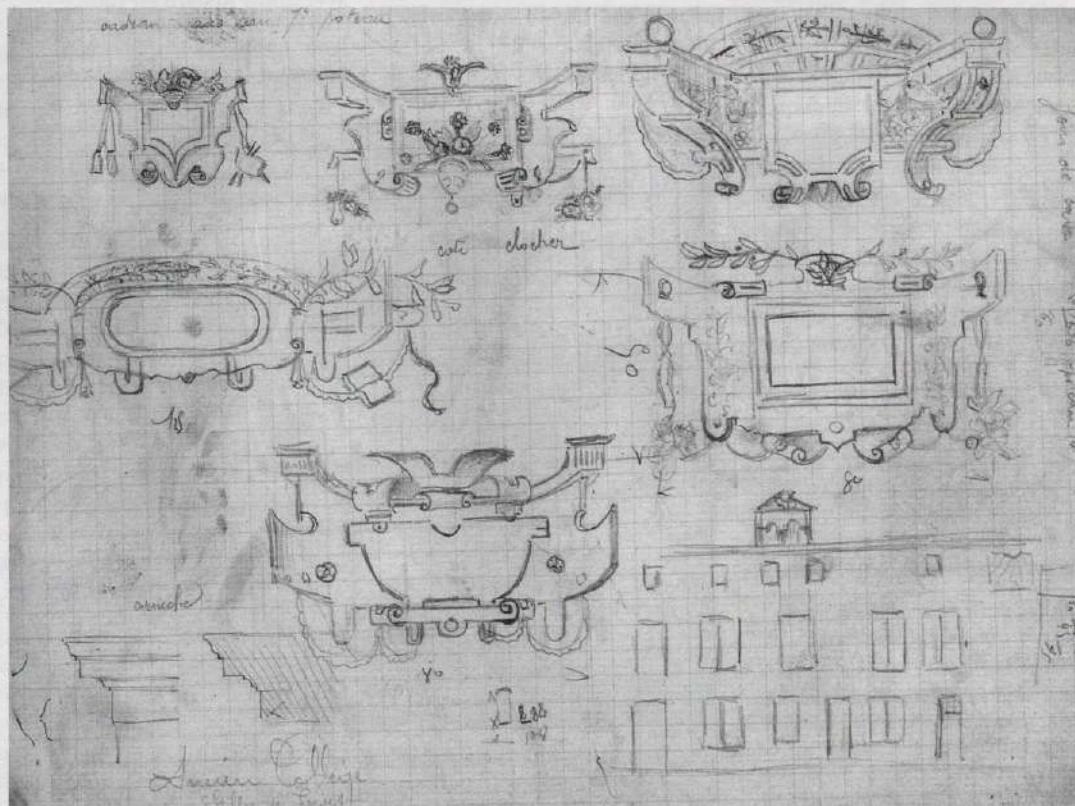
Les dossiers comportent les documents habituels d'un cabinet d'architecte du début du XX<sup>e</sup> siècle : projets, cahiers des charges, devis, décomptes, mémoires, procès-verbaux, plans (bleus), correspondance, etc. De plus, le fonds contient quelques cartes postales et photographies, ainsi qu'une vingtaine de carnets de croquis, qui servaient généralement à prendre les mesures de bâtiments et, occasionnellement, à l'ébauche de projets.

Les croquis sont rarement accompagnés d'autres documents qui

leur correspondent. Néanmoins, les dossiers et les carnets se complètent, permettant d'appréhender plus globalement l'activité de cet architecte.

Malgré un certain académisme, Jules Renard et Lucien Lehmann étaient attentifs aux nouvelles techniques, qu'ils ont appliquées. Ainsi, au château de Marbeumont (1903-1905), les deux architectes ont employé du ciment armé (Hennebique) et une charpente métallique, ce qui semble inédit pour l'époque dans le domaine de la commande privée en Meuse. La mise en place d'un système d'incinération et stérilisation des matières résiduaires (procédé Bréchot) en 1912, lors de l'aménagement de l'hôpital de Bar-le-Duc, témoigne également de cette recherche de modernité.

Les archives déposées par la ville de Bar-le-Duc, ainsi que celles du département, constituent une source complémentaire d'information au fonds Lehmann.



Collège Gilles-de-Trèves, Bar-le-Duc, étude de cartouches et cadran. Carnet de croquis, 9 novembre 1912.  
Le collège Gilles-de-Trèves, édifié à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, est classé au titre des monuments historiques.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU PAS-DE-CALAIS

## Un disciple de dom Paul Bellot, l'architecte Joseph Philippe (1902-2000)

PATRICK WINTREBERT

Attaché de conservation du patrimoine,  
chargé des fonds iconographiques,  
Archives départementales du Pas-de-Calais

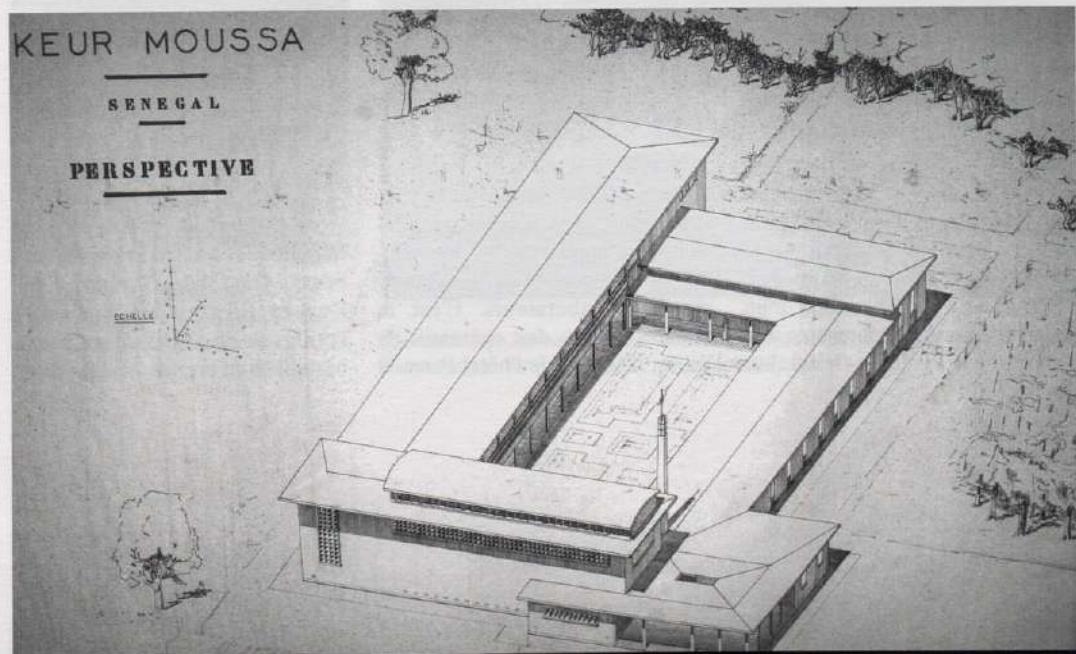
**L**es Archives départementales du Pas-de-Calais ont reçu en don, en 2001, les papiers de Joseph Philippe. Cet architecte, qui fut actif à Saint-Omer de 1930 à 1986, retient l'attention de l'historien en raison de ses liens avec le moine-bâtisseur dom Paul Bellot. Dès l'été 1926, alors qu'il est élève à l'École nationale des beaux-arts (atelier d'Henri Deglane), il entre en contact avec le bénédictin réfugié en Hollande avec sa communauté. De 1930 à 1939, il est le proche collaborateur du maître qui est désormais installé à l'abbaye Saint-Paul de Wisques. Il prend une part importante dans l'élaboration des projets et, en l'absence de dom Bellot qui se rend fréquemment au Canada, gère les affaires du cabinet. Parmi les principaux chantiers auxquels Philippe a contribué, on citera le monastère des Tourelles à Montpellier (1930-1933), l'église Notre-Dame-de-la-Paix à Suresnes (1931-1934), bâtie dans le cadre des chantiers du Cardinal, l'église d'Audincourt près de Montbéliard, véritable manifeste

des conceptions de dom Bellot en matière d'église moderne en béton, le prieuré Sainte-Bathilde de Vanves (1934-1936) et l'abbaye de Wisques. Après la mort du maître en 1944, il est considéré comme son héritier spirituel. Au Canada, des communautés religieuses le chargent de superviser l'achèvement de grands chantiers : l'oratoire Saint-Joseph, à Montréal, et l'abbaye Saint-Benoît-du-Lac, au lac Memphrémagog. En France, il poursuit la construction du monastère de Wisques. Cette filiation lui vaut également des commandes importantes, tels le couvent des Sœurs marianites de Sainte-Croix, au Mans (1953-1955), et l'abbaye de Keur Moussa, au Sénégal (1961-1963).

Les archives remises par les descendants se composaient de 63 mètres linéaires de dossiers et de 1,5 m<sup>3</sup> de plans à plat et en rouleau. Elles se trouvaient dans un état sanitaire déplorable. Des éliminations importantes ont été effectuées, fondées sur une connaissance de la production de l'architecte acquise par l'examen des archives et des visites

sur le terrain. Les dossiers relatifs au domaine religieux ont été conservés dans leur intégralité, car l'architecture sacrée constitue indéniablement l'aspect le plus intéressant de son activité. En matière de reconstruction, d'habitat privé et de constructions publiques, une sélection typologique a été opérée ; toutes les réalisations exceptionnelles ont été gardées. En ce qui concerne la construction de logements sociaux, à laquelle Philippe a participé à partir du début des années 1950, les études de maison-type et deux dossiers de lotissements (un par décennie) ont été préservés. En annexe de l'inventaire, figure une liste des dossiers supprimés, fournissant des renseignements sur les chantiers.

Le fonds, classé dans la sous-série 85 J, a fait l'objet d'une exposition présentée aux Archives départementales (15 septembre-12 octobre 2007). À cette occasion, un numéro spécial d'*Histoire et mémoire* (n° 51) a été consacré à l'œuvre de l'architecte (disponible au prix de 2 €, port compris).



## ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

**Fonds Alain Fous-Berthier, 141 J**

GUILLAUME NICOLAÏ

Archiviste, adjoint administratif

Archives départementales des Pyrénées-Orientales

**R**éçu en don en 1996, le fonds Fous-Berthier (141 J 1-114) est un fonds d'architecte contenant, par tradition familiale ou de maître à élève, des traces d'activité de plusieurs maîtres d'œuvre actifs dans le Roussillon depuis le début du xx<sup>e</sup> siècle.

Outre ses propres documents, l'architecte et sculpteur Alain Fous-Berthier a conservé des dessins d'études de son arrière-grand-père paternel Ernest Renart, une partie de celles de Joseph Berthier, son grand-père maternel, quelques documents du célèbre architecte danois Viggo Dorph-Petersen, et quelques gravures du sculpteur Raymond Sudre. Le fonds est donc ventilé en cinq sous-fonds :

- Les dessins d'études d'Ernest Renart lorsqu'il était à l'école des Arts et métiers d'Angers. Originaire de l'Yonne, Ernest Renart était ingénieur en gaz. Il a notamment dirigé les travaux d'installation du gaz à Vérone et de Venise. Il a également occupé le poste de consul de France dans ces deux villes.
- Les archives de Viggo Dorph-Petersen et celles de Joseph Berthier, héritées de ce dernier par Alain Fous. Elles se composent de quelques plans, de correspondance, de dossiers de travaux pour d'illustres clients, tels que la famille Bardou, Pams et Ducup de Saint-Paul, ainsi que des photographies et des illustrations. Bien qu'elles ne soient pas contemporaines de Viggo Dorph-Petersen, les cartes postales, les diapositives et les photographies de ses œuvres ont été classées dans les archives de l'architecte danois.
- Les archives de Raymond Sudre. Données en 2003 par les héritiers d'Alain Fous, elles avaient été confiées à ce dernier afin qu'il participe à la réalisation d'un ouvrage sur les monuments aux morts des Pyrénées-Orientales.

Elles se composent de gravures de monuments aux morts et de compositions religieuses.

- Le fonds d'Alain Fous-Berthier. Celui-ci a fait l'objet d'un tri : en concertation avec Alain Fous, des éliminations ont été pratiquées sur des dossiers de clients jugés de moindre importance. Le fonds est en majeure partie constitué de dossiers de clients privés ou publics. Les archives comprennent également de la documentation commerciale et historique, ainsi que quelques brouillons de conférences et d'articles de presse.

Dans cette série d'architectes, le plus important est Viggo Dorph-Petersen. Né au Danemark en 1851 dans une famille nombreuse, diplômé de l'École des beaux-arts de Copenhague, Dorph-Petersen arrive en France à l'âge de 28 ans. Étudiant aux Beaux-Arts de Paris, il rencontre l'architecte perpignanais Léon Baille, qui lui conseille de se rendre en Roussillon. Dorph-Petersen a considérablement marqué l'architecture bourgeoise roussillonnaise de la Belle Époque. On lui doit entre autres, le château d'Aubiry à Céret, le château de Valmy à Argelès, le château du Parc-Ducup, ou encore l'hôtel Pams à Perpignan. Son cabinet, situé au 1, rue Traverse-Vauban, a vu s'épanouir de jeunes architectes qui ont acquis leurs lettres de noblesse auprès du maître, tels Montes, Mercadier et Joseph Berthier. Dorph-Petersen s'est éteint dans son appartement perpignanais le 23 juillet 1937. Il est enterré au cimetière de La Rochefoucauld en Charente, aux côtés de sa première épouse.

Joseph Berthier est né le 18 mars 1875 à Carcassonne et mort en 1948. Il entre comme élève chez Dorph-Petersen en 1891, après avoir commencé un apprentissage de sculpteur, et devient vite l'un des ses principaux collaborateurs. C'est la grande époque des châteaux de Valmy, d'Aubiry, de l'hôtel Pams. Il

devient par la suite le chef d'agence de l'architecte danois. En 1906, il le quitte, en très bons termes, pour s'installer à son compte. En 1921, il est nommé architecte départemental.

Barthélémy, dit Raymond Sudre (1843-1903) est sculpteur – spécialisé dans les compositions religieuses, bustes, médailles – et peintre. Né le 29 octobre 1870 à Perpignan. Il est l'élève notamment de Falguière et de Mercier. Il est l'auteur du monument *Muntanyes regalades*, square Bir-Hakeim à Perpignan.

Né et mort à Perpignan (1928-2007), Alain Fous-Berthier est le fils du peintre naïf Jean Fous et le petit-fils (par sa mère) de Joseph Berthier. Il débute une carrière de praticien mouleur avec Louis Arnaud, puis devient l'élève sculpteur de Fernand Delfau pendant trois ans. Alain Fous poursuit une formation artistique supérieure à l'École des métiers d'art de Paris après avoir fait des stages de serrurerie, ferronnerie, plâtre (staff) et bois. Il est un temps manœuvre maçon, ouvrier staffeur, puis il s'expatie à Madagascar où il est conducteur de travaux à 22 ans. D'importants chantiers de travaux publics lui sont confiés. De retour en France, il reprend son métier de décorateur sur la Côte d'Azur. Employé dans de grandes maisons comme Jansen, il perfectionne ses connaissances pratiques. Il s'établit à son compte comme maître d'œuvre à Perpignan, où il mène de front la décoration, l'architecture et la sculpture. En architecture, beaucoup de travaux de réhabilitation d'habititations anciennes lui sont confiés, à Marcevol, Villefranche-de-Conflent, sur les remparts de Collioure, etc. Il sculpte également des bustes (Philibert Tsiranana – premier président de la République malgache –, Alfred Sauvy, Guy Malé, Vauban, René Pous, etc.). Il a restauré et réhabilité l'obélisque de Port-Vendres et ses bas-reliefs en bronze.

## ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE SAVOIE

**Les fonds Laurent Chappis et Jacques Ventura**

FRANCINE GLIÈRE

Chargée d'études documentaires, responsable des unités des fonds et collections  
Archives départementales de Savoie**Les archives  
de Laurent Chappis**

Déposé aux Archives départementales de la Savoie en juillet 2006 (sous-série 30 J), le fonds de l'architecte Laurent Chappis est constitué de 121 classeurs et 166 cartons d'archives, soit 25,2 ml. Il n'est pas classé et n'a subi aucun tri.

Laurent Chappis est né à Aix-les-Bains le 8 mai 1915. Après sa captivité, c'est lui qui a imaginé l'aménagement des Trois-Vallées et conçu Courchevel en 1946. Il est intervenu à Chamrousse, aux Sept-Laux (Isère) et à Flaine (Haute-Savoie), ainsi que dans de nombreuses stations italiennes. Voyageant aux quatre coins du monde pendant toute sa carrière, il est devenu l'un des rares urbanistes à posséder une vision planétaire de l'aménagement des domaines skiables, ce qui lui a valu dans les années 1980 de deve-

nir expert de l'Organisation mondiale du tourisme, dépendant de l'ONU. Sa méthodologie n'a jamais varié, il pense ses projets en randonneur et en skieur amoureux de la montagne.

Le fonds comprends non seulement des dossiers de travaux réalisés en France et à l'étranger, mais surtout les réflexions et commentaires postérieurs de Laurent Chappis sur ses réalisations. Ces réflexions culturelles issues de son expérience professionnelle ouvrent des voies pour l'avenir des territoires d'altitude aujourd'hui. Son dernier ouvrage est d'ailleurs consacré aux perspectives alternatives qui se substituerait aux habitudes prises de toujours exploiter plus la montagne. *Vers la montagne humaniste* est un plaidoyer pour un aménagement de la montagne « à échelle humaine ».

**Bibliographie**

PHILIPPE REVIL, RAPHAËL HELLE, *Les Pionniers de l'or blanc*, Grenoble, Glénat, 2003.

PHILIPPE REVIL, *L'Anarchitecte. Laurent Chappis rebelle de l'or blanc*, Paris, Guérin, 2002.

LAURENT CHAPPIS, *Ma montagne... Du rêve à la réalité. 50 ans d'études d'urbanisme en montagne*, Fondation pour l'action culturelle internationale en montagne, vol. 1, 2003, vol. 2, 2005.

LAURENT CHAPPIS, *Ma montagne... De la réalité au rêve. Vers la montagne humaniste ?*, vol. 3, 2007.

CÉDRIC VALET, SYLVAIN WADIER, ROLAND SCHWEITZER, LAURENT CHAPPIS, JEAN-PAUL GUÉRIN, *CIME, CITE, CAUE, 10 ans d'architecture en Savoie ?*, Chambéry, CAUE de la Savoie, 2003.



*Portrait de Laurent Chappis, publié dans le livre de Philippe Revil et Raphaël Helle Les Pionniers de l'or blanc, 2003. Cliché Raphaël Helle.*



*Cour du collège Louise-de-Savoie, Chambéry, réhabilitation Jacques Ventura. Cliché Jacques Ventura (archives non classées).*



*Charles Ventura,  
réhabilitation  
Jacques Ventura,  
maison des jeunes  
et de la culture  
de Chambéry.  
Cliché Jacques Ventura  
(archives non classées)*

### Les archives Ventura

Déposé aux Archives départementales de la Savoie en 2002 et 2006 (sous-série 14 J), le fonds de l'agence Ventura (1945-2006) représente environ 300 articles, soit 40 ml. La partie concernant Charles-Fortunat a été classée – sans tri en raison de son caractère lacunaire – par Francine Glière (inventaire en ligne sur [www.sabaudia.org](http://www.sabaudia.org)) ; les archives de son fils Jacques Ventura ne sont pas classées, mais ont été échantillonnées (conservation des projets les plus représentatifs, élimination des calques et des contre-calques ; les projets directement liés à la ville de Chambéry sont conservés par les archives municipales).

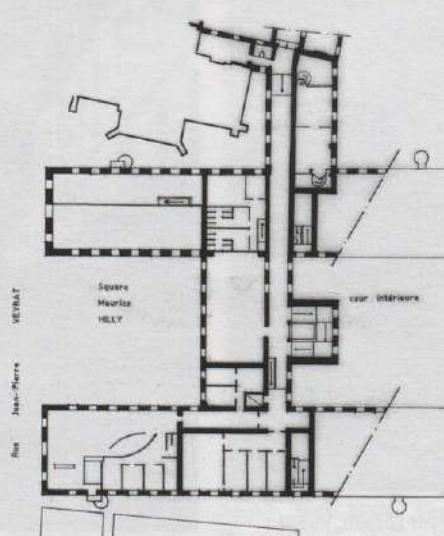
Charles F. Ventura (1912-1995) est né au Caire (Égypte) en 1912. Il débute sa carrière après la Seconde Guerre mondiale, à Chambéry où il fonde son agence en 1946 après ses études d'architecture à Paris à l'École des beaux-arts (atelier Expert). Associé à d'autres architectes, il s'occupe de la reconstruction du centre ville de Chambéry, sinistré par le bombardement. En Maurienne il reconstruit en partie le village de Lanslevillard. À cette époque il sympathise avec Jacques Henry Le Même, alors architecte en chef chargé de la reconstruction pour les départements de Savoie et Haute-Savoie, avec lequel il élaborera d'autres projets. Il est souvent sollicité pour des constructions chambériennes. À travers

ses différents chantiers se décèle l'évolution de l'emprise de la ville sur des quartiers alors sentis comme périphériques, puis peu à peu mieux intégrés, telle l'avenue du Comte-Vert où il installe son agence. La ville de Chambéry lui confie d'importants projets, souvent réalisés en collaboration : hôpital, piscine couverte de Buisson-Rond, maison des jeunes et de la culture, etc. Il s'occupe également de la ZAC de Cognin et construit dans de nombreuses communes pour l'office de HLM de la Savoie. Enfin il réalise, également en collaboration, l'implantation de l'université de Savoie.

Son fils Jacques, né en 1939 à Paris, est associé peu à peu à ses chantiers qu'il poursuit seul

depuis 1973 jusqu'à la cessation de son activité, en décembre 2006, avec son dernier engagement pour l'achèvement de la réhabilitation du lycée Vaugelas à Chambéry.

Il effectue ses études d'architecture à l'École des beaux-arts, dans l'atelier Vivien-Belmont. Ses principales réalisations sont l'aérogare de Chambéry-Aix-Voglans, des constructions pour l'université de Savoie (Chambéry et Technolac au Bourget-du-Lac), des résidences pour personnes âgées, des immeubles d'habitation, l'observatoire des oiseaux et la passerelle Thomas-II au Bourget-du-Lac, etc. Son œuvre architecturale marque durablement le paysage de l'agglomération chambérienne.



*Jacques Ventura, réhabilitation du lycée Vaugelas, Chambéry, 2006-2007, plan au sol (archives non classées).*

## ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA GUADELOUPE

**Les archives de Gilbert Amarias**

HÉLÈNE SERVANT

Conservateur en chef du patrimoine,  
Directrice, Archives départementales de la Guadeloupe



Gilbert Amarias (le premier à gauche).  
Cliché Gérard Corbin.

**L**es Archives départementales de la Guadeloupe ont reçu en don, en 2006, les archives de l'architecte Gilbert Amarias (1924-2002), qui constituent la sous-série 31 J.

**L'œuvre architecturale**

Guadeloupéen d'origine (né dans la commune du Moule), Gilbert Amarias s'est formé à l'École supérieure des Beaux-Arts de Nantes, où il a obtenu son diplôme d'architecte en 1952. C'est d'ailleurs dans cette région qu'il a d'abord exercé ses talents, en travaillant à la reconstruction des bains-douches de Saint-Nazaire, sous la direction de M. Bouscasse, et à celle des places Royale et Mangin à Nantes, sous la direction de M. Ferré.

Dès 1953 cependant, G. Amarias revient en Guadeloupe, et c'est dans son département natal qu'il effectue toute sa carrière, d'abord en collaboration avec Gérard-Michel Corbin (jusqu'en 1959), puis seul. Il n'est pas exagéré de dire qu'il a dominé l'architecture guadeloupéenne durant près d'un demi-siècle, tant comme architecte que comme responsable institutionnel. Dès juin 1965, en effet, il fut élu président du jeune ordre régional des architectes de Guadeloupe. Il exerce aussi les fonctions d'architecte départemental pendant de très nombreuses années.

Aujourd'hui encore, la Guadeloupe porte son empreinte sur tout son territoire. Il a déployé ses talents dans divers domaines, même si l'architecture publique domine son œuvre. On lui doit notamment la réalisation des grandes constructions scolaires qui ont été érigées dans les années 1970-1980 à Pointe-à-Pitre, Basse-Terre, Capesterre, au Moule, aux Abymes, etc. Il a aussi collaboré à la grande opération d'ur-

banisme que fut, dans les années 1970, la rénovation du quartier de l'Assainissement à Pointe-à-Pitre. Il a collaboré étroitement avec les bailleurs sociaux (Société immobilière de la Guadeloupe, Société d'équipement de la Guadeloupe) afin de doter le département d'un parc immobilier de HLM plus en rapport avec la demande. Il n'a pas pour autant négligé la commande privée, et l'on peut citer parmi ses réalisations la maison Nithila ou celle du Dr Germain à Gosier, ou encore des études pour la clinique du Dr Chartol aux Abymes.

**Constitution et traitement du fonds**

Durant toute sa carrière, jusqu'en 1995, G. Amarias a constitué ses archives avec ordre et méthode. À sa mort, l'ensemble représentait environ 15 m<sup>3</sup>, soit près de 200 ml. L'ensemble étant menacé de destruction, l'ordre des architectes est intervenu auprès des Archives départementales pour sauver le fonds.

Il a d'abord fallu trouver très vite un lieu pour entasser les documents : ce fut le Centre des métiers d'art à Pointe-à-Pitre. C'est là aussi que le tri préliminaire a été effectué. Le travail s'est poursuivi pendant près d'un an, de manière un peu irrégulière, par petites équipes de trois ou quatre personnes travaillant sur une demi-journée.

Les archives se composaient de liasses de plans et de dossiers de suivi de construction. Les liasses, heureusement soigneusement constituées, empaquetées, avaient été déposées sur le sol ou mises à la hâte dans de grandes caisses en carton, d'où un certain mélange.

Il a été décidé d'emblée d'opérer une sélection assez drastique. La pre-

mière décision a été l'élimination des plans techniques (bétons, réseaux). En revanche, tous les plans d'architecte dans leurs versions successives ont été conservés. On a également éliminé toute la partie purement administrative, en particulier les décomptes de travaux, révisions de prix, correspondances sans intérêt pour le chantier, etc.

Gilbert Amarias avait l'habitude, dans ses dossiers, de mettre le brouillon manuscrit de ses écrits, une première frappe sur contrecalque et un tirage sur papier. Dans la mesure où les versions successives de ces textes (cahiers des charges, cahiers des prescriptions spéciales) variaient peu, on n'a conservé que la version finale, et l'on n'a gardé qu'un ou deux brouillons, à titre de spécimen.

Ces tris drastiques, imposés par les possibilités de stockage des Archives, ont permis de ramener au final le fonds à 7,90 ml, répartis en 305 dossiers différents. Le classement distingue commande publique et commande privée ; pour chacune, le classement est fait par localité, puis par type de bâtiment le cas échéant.

Le fonds a été classé au cours de l'été 2007, par une stagiaire. L'instrument de recherche a été saisi avec le logiciel Arkhéia ; la description est faite au dossier, non à la pièce. Le tout a été indexé à l'aide de la liste d'autorité BORA, créée par la direction des Archives de France pour indexer les fonds privés.

Cet instrument de recherche, publié sous forme électronique avec Pléade dans l'application Bisdari des Archives départementales, sera mis en ligne au cours de l'année 2008 sur le site du Conseil général de la Guadeloupe.

## ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MARTINIQUE

## La première campagne d'archives d'architectes en Martinique

VÉRONIQUE MÉLINARD

Assistante de conservation du patrimoine  
Archives départementales de la Martinique

**L**e paysage architectural martiniquais témoigne d'un mélange culturel. Les apports caraïbes, africains, européens qui ont façonné la société martiniquaise y sont représentés. Le patrimoine architectural antérieur au XIX<sup>e</sup> siècle est restreint et seules quelques constructions datant du XIX<sup>e</sup> subsistent. C'est au cours du XX<sup>e</sup> siècle que la majeure partie des constructions existantes a été édifiée.

Ces constructions dites modernistes sont mises en valeur par l'Association pour la défense et la promotion de l'architecture moderniste en Martinique (ADAM) à travers ses publications, ses conférences, et des plaques apposées sur les bâtiments.

De cette architecture, les Archives départementales de la Martinique ne possèdent que peu de sources écrites. On trouve dans le fonds de l'ancien gouvernement colonial (1789-1946) quelques plans et dossiers de projets d'architectes du service des travaux publics.

Afin de conserver des traces de ce patrimoine architectural et de le valoriser, de diversifier et d'enrichir l'offre documentaire, les Archives départementales ont donc mené une action en direction des architectes de la Martinique.

### Sensibilisation aux archives d'architecture : une action concertée pour le patrimoine bâti de la Martinique

En partenariat avec la direction régionale des affaires culturelles (DRAC), le conseil d'architecture,

d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) et le conseil régional de l'ordre des architectes de la Martinique (CROAM), les Archives départementales ont mis en place un recensement des archives d'architecture en octobre 2005.

Ce recensement a pour but de donner une vision globale de ces sources pour identifier les archives les plus pertinentes, de sensibiliser les architectes à l'importance des archives, et de promouvoir la profession. Cette démarche est faite également pour favoriser la collecte de ce type d'archives et apporter des conseils en matière de conservation et de classement aux architectes qui souhaitent garder leurs archives.

La DRAC porte un intérêt particulier à ce recensement car elle désire mettre en place un label « patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle ».

Une réunion de travail avec ces partenaires a permis de déterminer un plan d'action pour mener à bien ce recensement :

- une lettre expliquant la démarche et une fiche d'enquête ont été adressées aux 158 architectes de la Martinique à partir du 10 octobre 2005, avec un délai de réponse fixé au 14 novembre 2005 ;
- un communiqué de presse dans le quotidien local, sur le site internet du CAUE et celui des archives, une interview radio et une présentation de ce projet lors de l'assemblée générale de l'ordre des architectes ont contribué à une large diffusion de cette action.

### Les résultats

Cette action n'a malheureusement pas donné les résultats escomptés. À l'issue de cette enquête au mois de décembre 2005 et malgré une relance téléphonique des architectes au mois de janvier 2006, cinq architectes seulement ont accepté de participer à cette entreprise.

À ces résultats, on trouve plusieurs explications. D'abord, la reconnaissance officielle de la profession est relativement récente, elle ne date que d'une trentaine d'années avec la création du conseil régional de l'ordre des architectes en 1977. Très peu d'architectes ont plus de trente années d'activité, et ce ne sont pas forcément ceux-là qui sont intéressés par cette action.

La conservation par l'architecte des documents qui engagent sa responsabilité est également à prendre en compte : tant que le délai trentenaire n'est pas échu, certains architectes préfèrent garder leurs archives.

De plus, de l'activité de ceux qui sont partis à la retraite, il reste peu de documents ou quasiment rien. Leurs archives ont subi les aléas climatiques propres aux pays tropicaux. Ainsi, de l'architecte Louis Caillat (1901-2002), reconnu pour ses réalisations modernistes intégrant le soleil, la lumière, la pluie, le vent, l'espace, aucune trace écrite n'a pu être récupérée par les Archives. Seules quelques réalisations<sup>1</sup>, dont certaines sont

<sup>1</sup> La Maison Monplaisir, le café La Rotonde, l'observatoire du Morne des Cadets, la maison Roy-Camille, la mairie de la ville du Lamentin, etc.



34 Fi 161

Fonds Marcel Mystille  
Chapelle Bethléem.

Construite en 1960 par Maurice de Lavigne de Sainte-Suzanne, qui, comme Louis Caillat, a marqué l'architecture moderne martiniquaise

aujourd'hui menacées de destruction, sont là pour nous rappeler le visionnaire et le bâtisseur de talent qu'était cet architecte.

C'est donc in extremis que les archives de M. Cidalise-Montaise ont été collectées avant son départ à la retraite en décembre 2006. Ce qui reste de ses archives, 8 mètres linéaires de documents, est ainsi entré aux Archives sous forme de don. Dans ces archives qui vont de 1968 à 1998, le lecteur pourra, une fois le fonds classé, consulter des projets d'aménagements urbains, de bâtiments à caractère administratif, cultuel, culturel, industriel ou commercial, de bâtiments à vocation touristique et d'enseignement, d'infrastructures sportives, de logements collectifs et individuels, de la documentation sur l'architecture martiniquaise et les techniques architecturales, de la correspondance tenue par l'architecte en tant que trésorier administrateur du CAUE et de président du conseil régional de l'ordre, et enfin quelques projets de Marcel Cidalise-Montaise, son frère et associé, qui n'exerce plus depuis 2002.

Les dépôts d'archives de trois architectes ont été visités. Il en ressort que les architectes ne disposent pas de locaux adaptés pour une bonne conservation de leurs documents. Le classement n'étant pas une priorité, certains doivent faire face à une importante masse documentaire gérée

par des éliminations progressives. D'autres, mieux organisés, ont élaboré un inventaire papier ou informatique de leurs projets et les ont identifiés par un système alphanumérique.

#### L'action suit son cours...

Le fonds d'archives de Lucien Cidalise-Montaise est actuellement en cours de pré-classement. Pour les autres architectes, le délai d'utilité administrative de leurs projets n'étant pas arrivé à terme, il est prévu de réaliser des

tableaux de gestion permettant la collecte progressive de leurs documents.

Deux ans après le lancement de cette action, on ne peut en dresser qu'un bilan mitigé. Un plus grand investissement de la profession aurait permis d'avoir une vue d'ensemble de la production documentaire.

Cette démarche nécessite donc une action suivie dans le temps, une meilleure connaissance de l'histoire des architectes et des contacts interpersonnels.



Mairie du Lamentin, arch. Louis Caillat, 1934. Photo Max Bourgade.  
AD Martinique, 13 Fi 288.

# MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

## DIRECTION DES BEAUX-ARTS

### COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES

# COURS SPÉCIAL SUR L'ARCHITECTURE ET LES ARTS QUI S'Y RATTACHENT

## ANNÉE SCOLAIRE 1925-1926

Le Cours spécial sur l'Architecture et les Arts qui s'y rattachent a pour objet de compléter l'enseignement donné dans les établissements scientifiques et spécialement de permettre aux architectes appartenant ou se destinant au Service des Monuments Historiques de se perfectionner dans l'étude des monuments du passé.

Il comprend des conférences techniques sur la construction et la décoration des édifices anciens, et des conférences d'archéologie sur l'évolution générale de l'architecture et des arts qui s'y rattachent, des origines jusqu'à nos jours. L'enseignement combiné de la technique et de l'archéologie porte sur quatre années (1922-1923 à 1925-1926).

Le cours peut être suivi par des élèves inscrits et, dans la mesure des places disponibles, par des auditeurs libres ayant obtenu l'autorisation écrite de l'Administration des Beaux-Arts.

A la fin de l'année scolaire, des certificats d'assiduité pourront être délivrés aux élèves inscrits ayant assisté à vingt-cinq conférences et dont la présence aura été constatée par l'apposition de leur signature sur un registre spécial.

Les conférences ont lieu le samedi, à 16 heures 30, au Palais du Trocadéro, dans la Bibliothèque du Musée de Sculpture comparée (aile de Paris). La présentation des cartes sera rigoureusement exigée à l'entrée de la salle.

Les inscriptions des élèves et les demandes de cartes d'auditeurs libres seront reçues à la Direction des Beaux-Arts, Bureau des Monuments Historiques, 3, rue de Valois, de 10 heures à midi, du 26 octobre au 7 novembre.

Il sera perçu, au moment de la délivrance des cartes d'élèves ou d'auditeurs, un droit de 10 francs pour couvrir les frais de projection.

La réouverture des cours aura lieu le **SAMEDI 7 NOVEMBRE**.

## PROGRAMME DES COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1925-1926

### A. — TECHNIQUE.

CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENT DES ÉDIFICES CIVILS,  
RELIGIEUX ET MILITAIRES.

I. — CONSTRUCTION DES ÉDIFICES de la Renaissance et  
des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Six conférences par M. DANIS, architecte en chef des Monuments Historiques, directeur de l'École Régionale d'Architecture de Strasbourg, les samedis 7, 14, 21, 28 novembre, 5 et 12 décembre 1925.

II. — MENUISERIE, SERRURERIE, FERRONNERIE au Moyen  
Âge et à la Renaissance (3<sup>e</sup> série de conférences).

Deux conférences par M. RUPRICH-ROBERT, inspecteur général des Monuments Historiques, les samedis 19 décembre 1925 et 9 janvier 1926.

III. — MENUISERIE, SERRURERIE, FERRONNERIE aux  
XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Deux conférences par M. MARCEL MAGNE, professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers, les samedis 16 et 23 janvier 1926.

IV. — VITRAGES, VITRAUX ET ARMATURES du Moyen  
Âge à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Deux conférences par M. PAQUET, inspecteur général adjoint des Monuments Historiques, les samedis 30 janvier et 6 février 1926.

V. — PROTECTION ET CONSERVATION DES ÉDIFICES.

Entretien, Réparation, Consolidation, Assainissement (4<sup>e</sup> série de conférences).

Trois conférences par M. GENUYS, inspecteur général des Monuments Historiques, les samedis 13, 20 et 27 février 1926.

VI. — ADMINISTRATION DES CHANTIERS ET COMPTABILITÉ DES TRAVAUX.

Une conférence par M. PUTHOMME, contrôleur général des Travaux d'architecture, le samedi 6 mars 1926.

### B. — ARCHÉOLOGIE.

VII. — L'ARCHITECTURE CIVILE de la Première Renaissance.

Une conférence par M. PAUL VITRY, docteur ès lettres, Conservateur des Musées Nationaux, professeur suppléant au Collège de France, le samedi 13 mars 1926.

VIII. — L'ARCHITECTURE CIVILE de la Renaissance classique.

Une conférence par M. GASTON BRIÈRE, docteur ès lettres, Conservateur adjoint des Musées Nationaux, le samedi 20 mars 1926.

IX. — L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE de la Renaissance.

Une conférence par M. MARCEL AUBERT, docteur ès lettres, Conservateur adjoint des Musées Nationaux, professeur à l'École des Chartes, le samedi 27 mars 1926.

X. — L'ARCHITECTURE CIVILE, RELIGIEUSE & MILITAIRE  
du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle.

Quatre conférences par M. LOUIS HAUTEBOUR, docteur ès lettres, Conservateur adjoint des Musées nationaux, professeur à l'École Nationale des Beaux-Arts, les samedis 17, 24 avril, 1<sup>er</sup> et 8 mai 1926.

XI. — LA SCULPTURE MONUMENTALE aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Trois conférences par M. PAUL VITRY, docteur ès lettres, Conservateur des Musées Nationaux, professeur suppléant au Collège de France, les samedis 15, 22 et 29 mai 1926.

XII. — LES VITRAUX du Moyen Âge au XVIII<sup>e</sup> siècle inclus.

Quatre conférences par M. GAUDIN, peintre verrier, les samedis 5, 12, 19 et 26 juin 1926.

# L'enseignement de l'architecture au Palais de Chaillot à travers les fonds de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine

SOLANGE GAUVIN

Chargée d'études documentaires,  
Médiathèque de l'architecture et du patrimoine  
(aujourd'hui en poste à la DRAC Île-de-France)

**L**e fonds 80/58 de la médiathèque de l'architecture et du patrimoine rassemble les cours professés au palais du Trocadéro (puis de Chaillot) de 1920 à 1981 et des archives sur l'organisation et le suivi de l'enseignement. L'histoire de la formation des architectes de monuments historiques depuis le XIX<sup>e</sup> siècle permet de replacer le fonds dans un contexte élargi.

Avant 1903, date de création des écoles régionales d'architecture, l'enseignement de l'architecture se faisait essentiellement à l'École des beaux-arts de Paris. Si la création d'un diplôme d'architecte sanctionnant des études dans cette école date de 1867, celui-ci ne fut indispensable pour l'exercice de la profession que beaucoup plus tard.

Le service des Monuments historiques, créé en 1830, définit dès 1840 une liste de monuments remarquables nécessitant des travaux. Les architectes restaurateurs furent choisis en fonction de leur compétence, souvent parmi ceux du service des Bâtiments civils.

Le choix des nouveaux se fit d'abord par cooptation ; les jeunes étaient formés dans l'agence et sur le chantier des anciens auxquels ils étaient appelés à succéder, instaurant ainsi une forme d'esprit de corps propre au service. Mais, très vite, le besoin se fit sentir de former de manière théorique de nouveaux architectes capables de restaurer au mieux ces édifices, souvent de l'époque médiévale. Dans sa séance de 23 février 1844, la commission des

Monuments historiques manifeste le désir de voir s'établir à l'École des beaux-arts, sur la première proposition du comité des Arts et des monuments et pour compléter l'enseignement, un cours d'*« histoire de l'architecture en France et dans les styles qui s'y sont succédés depuis les colonies antiques jusqu'à nos jours »*. Prosper Mérimée pense « qu'il y aurait un inconvénient à favoriser l'étude de cette architecture comme architecture d'exécution, attendu que beaucoup de jeunes artistes s'y livrent par mode et font de mauvais projets sans études préalables. » L'architecte Lenormand demande finalement le renvoi de cette proposition à la Commission des écoles de dessin<sup>1</sup>.

## Les prémisses de l'enseignement

Le 13 novembre 1863, un décret réorganisant les cours de l'École des beaux-arts institua une nouvelle chaire d'*« histoire de l'art et d'esthétique »*, confiée à Viollet-le-Duc. Il s'agissait d'une révolution, car l'enseignement du moyen âge restait ignoré malgré l'influence des romantiques, les efforts du comité des Travaux historiques et de la Commission supérieure des monuments historiques. Seul Guicherat, à l'école des Chartes, enseignait l'archéologie médiévale depuis 1847. Viollet-le-Duc ouvrit le cours le 29 janvier 1864 sous les quolibets, et dut abandonner. L'étude technique et scientifique de l'architecture du moyen âge fut ainsi écartée pendant trente ans de l'enseignement.

Les architectes du service réclamaient un enseignement scientifi-

que complétant la formation pratique donnée sur les chantiers. En 1886, par une lettre au ministre, ils demandent que l'on établisse à l'École l'enseignement de l'art du moyen âge. Charles Garnier, chargé du rapport au conseil supérieur de l'enseignement de l'École des beaux-arts, émit un avis défavorable.

Poussée par la nécessité, la Commission des monuments historiques organisa un cours d'architecture médiévale. Les architectes du service étaient formés après avoir été envoyés sur les chantiers pendant deux années pour étudier sur place les édifices et les difficultés de la pratique sous la direction de la commission supérieure.

Un certificat pouvait être donné aux candidats qui donnaient toute satisfaction afin d'établir une liste d'architectes attachés, sans toutefois créer aux lauréats aucun droit immédiat. En 1879, le service des Bâtiments civils, confronté au même problème, établit un règlement. De son côté, le directeur des Cultes voulait instituer un concours et proposer la création d'une chaire d'*« art médiéval et de la Renaissance à l'École des beaux-arts »*. Antonin Proust, président de la Commission des monuments historiques, dans sa séance

<sup>1</sup> Rapport concernant les architectes attachés à la commission des Monuments historiques du 22 janvier 1886, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 80/01/56. Procès-verbal de la commission des Monuments historiques, séance du 23 février 1844, 80/15/04.

## Extrait du rapport du 10 décembre 1934 d'Emmanuel Pontremoli, directeur de l'École des beaux-arts

« Il serait créé à l'École des beaux-arts une sorte de séminaire d'un nombre d'élèves limité, 30 à 35 au maximum, comportant un enseignement de deux années, sanctionné par un diplôme. Celui-ci porterait le titre de diplôme d'études supérieures pour la connaissance de la conservation des monuments anciens et serait acquis par l'obtention de deux certificats: certificat d'histoire et d'analyse des monuments et des édifices de la France, certificat de la technique de la conservation, de la restauration et de la conservation des monuments et des édifices de la France. Le recrutement des élèves serait assuré au moyen d'un concours d'entrée portant sur les connaissances générales de littérature et d'histoire et plus spécialement d'histoire de l'art. Ce concours serait ouvert aux élèves français de 1<sup>re</sup> classe de l'École nationale des beaux-arts, des écoles régionales d'architecture, de l'école des Arts décoratifs, de l'École spéciale d'architecture, aux architectes diplômés de ces établissements, et même, après examens de leurs titres, aux architectes d'autres formations. Des auditeurs libres pourraient être admis à suivre l'enseignement. Un droit d'inscription de 100 F par an serait exigé des élèves et des auditeurs libres, l'assiduité serait demandée aux élèves. L'enseignement comporterait deux sections :

### *Section historique*

Enseignement de l'histoire des édifices de la France depuis l'époque gallo-romaine jusqu'à nos jours, qui, pour ne pas faire double emploi avec les cours des établissements d'où viendraient les élèves, traiterait avant tout des questions d'art et d'archéologie intéressant l'analyse historique des monuments. Il porterait également sur la peinture et la sculpture monumentale, la vitrerie, le mobilier, la tapisserie, l'orfèvrerie, etc. Il s'appliquerait aussi à la législation de la protection du patrimoine d'art de la France et à la législation des travaux d'État. Enseignement en 50 leçons.

### *Section technique*

Enseignement de la technique de la pierre, de la charpente, de la couverture, maçonnerie, etc. aux époques antérieures, des procédés de restauration et de conservation, du relevé des édifices anciens [enseignement par architecte en chef des monuments historiques]. Présentation par les élèves de projets accompagnés d'exposés oraux sur les différents sujets qui leur seraient donnés. Le diplôme donnerait des points d'avance aux candidats au concours d'architecte en chef et entrerait en ligne de compte pour le recrutement d'architectes ordinaires, leur attribuerait une valeur pour le recrutement des architectes départementaux et communaux.

Connaissance approfondie des époques, des styles et des analyses archéologiques, mais aussi, et surtout, de connaissances techniques basées sur l'étude de la construction aux différentes périodes de notre histoire et à la science.

Parfaire les moyens actuels de remédier et de combattre les dislocations de toutes natures pouvant se produire sur un édifice ancien.

Conjuguer les deux cours d'histoire de l'architecture et de l'architecture française, les compléter par l'étude des procédés à employer pour la reconnaissance et les relevés des monuments, celle des terrains et des fondations, des structures, des maladies et des remèdes appropriés. »

du 22 janvier 1886<sup>2</sup>, propose donc de créer, au musée de Sculpture comparée du Trocadéro, une école où se feraient périodiquement des leçons théoriques appuyées par des examens et aboutissant à l'emploi d'architectes sur les chantiers des monuments historiques. Cette école serait financée, comme l'École du Louvre, sur un budget inscrit. Elle serait une école d'application complétant l'enseignement délivré à l'École des beaux-arts. Anatole de Baudot est chargé d'établir le programme lors de la séance du 4 mars 1887.

C'est donc en 1887 qu'Anatole de Baudot, architecte en chef des

monuments historiques, théoricien du béton armé et maître de l'école rationaliste française, par ailleurs architecte de l'église Saint-Jean-de-Montmartre, crée cette chaire d'histoire de l'architecture française au Trocadéro. Il continue ce cours jusqu'à la Première Guerre mondiale<sup>3</sup>.

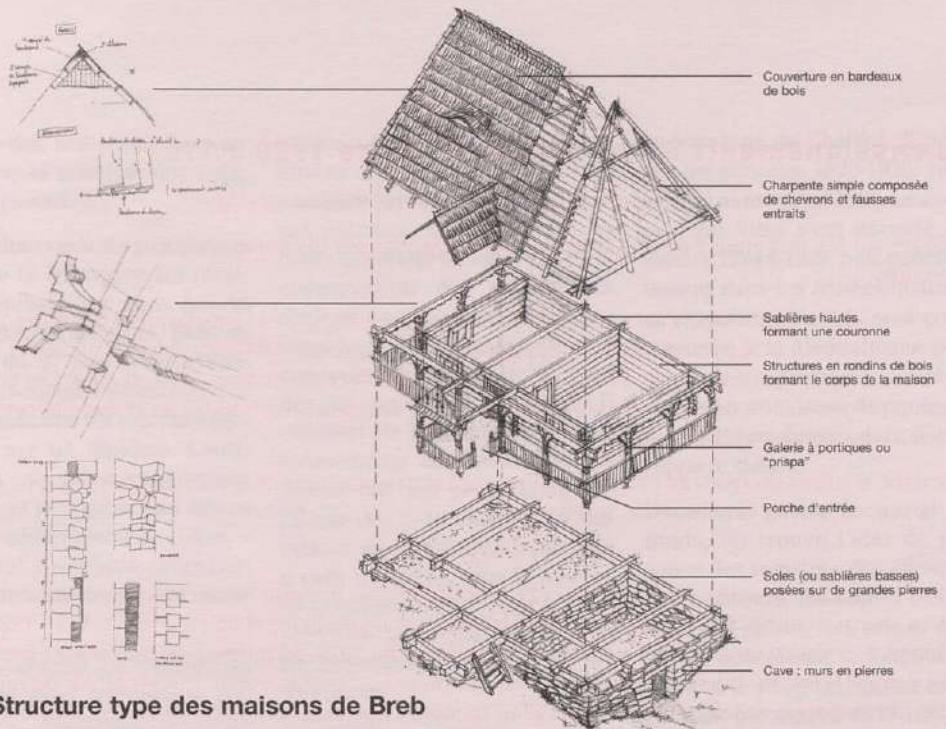
En 1893 est créé le concours d'architecte en chef des monuments historiques. Une nouvelle impulsion est donnée à cet enseignement puisque Léon Bourgeois, ministre de l'Instruction publique, obtient par décret du 26 janvier 1892 le relèvement de la chaire consacrée spécialement à l'histoire de l'architecture française

du moyen âge et de la Renaissance à l'École des beaux-arts, basée sur l'analyse de la construction et de la décoration. Paul Boeswillwald, successeur de son père, architecte en chef des monuments historiques, est nommé le 26 février 1892 titulaire de la chaire.

<sup>2</sup> Procès-verbal de la commission des Monuments historiques, séance du 22 janvier 1886, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 80/15/12.

<sup>3</sup> La Médiathèque de l'architecture et du patrimoine conserve un petit dossier de notes et conférences d'Anatole de Baudot (1834-1915) (4<sup>e</sup> Doc 86), dont le manuscrit de son cinquième cours au Trocadéro.

Maisons en bois, région du Maramures (Roumanie), atelier 2005-2007, École de Chaillot.



Structure type des maisons de Breb

Après la guerre, l'enseignement au Trocadéro reprend, embrassant un champ plus large de l'histoire de l'art, et les deux enseignements, celui du Trocadéro et celui de l'École des beaux-arts, coexistent.

#### Création du Centre d'études supérieures pour la connaissance et la conservation des monuments anciens

En 1920 est créé le Centre d'études supérieures pour la connaissance et la conservation des monuments anciens (CESCMA). De 1920 à 1926, un programme est retenu par la Commission supérieure des monuments historiques afin de permettre aux architectes de se perfectionner dans l'étude des monuments anciens, du point de vue technique, archéologique et pratique. Les grands thèmes de cette formation sont la technique, c'est-à-dire les procédés de la construction et de la décoration des monuments du passé (gros œuvre, sculpture, vitrages, menuiserie, mobilier, etc.), ainsi que les moyens d'assurer leur conservation ; l'archéologie (vue générale sur l'évolution de l'architecture en France depuis les origines, caractères régionaux) ; enfin la pratique, comprenant des études sur place et un enseignement sur

les chantiers de travaux, des stages auprès des architectes, des analyses d'édifices, des relevés, des missions, etc.

En 1934, la suppression, lors des restrictions apportées à l'enseignement supérieur, de la chaire d'architecture française à l'École des beaux-arts amena le service des Monuments historiques à envisager la reprise d'un cours d'histoire des monuments anciens<sup>4</sup>. Le 12 juillet 1935 est signée entre le recteur de l'université de Paris et le directeur général des Beaux-Arts une convention organisant un enseignement supérieur de l'histoire de la construction et de la conservation des monuments anciens à l'Institut d'urbanisme. Le cours est créé le 15 septembre 1936. Cet enseignement, d'une durée de deux ans, sanctionné par un diplôme d'études supérieures, est donné à l'École des beaux-arts et comprend deux certificats : une section d'histoire et d'analyse des monuments, et une section technique de la conservation des monuments dirigée par l'architecte en chef Pierre Paquet.

À partir de 1945, un cours de sculpture monumentale est organisé dans le cadre de l'académie de Paris, l'École des beaux-arts offrant ses locaux et organisant l'aspect matériel. Le cours est réparti sur trois années. L'ensei-

gnement est sanctionné par des notes. Les exercices sont surtout d'ordre pratique : copie et exécution en pierre de modèles anciens, restauration et exécution de sculptures modernes dans des édifices anciens. Ces cours ont pour but de former des sculpteurs qui, comme les architectes, soient capables de procéder à la restauration des édifices classés. Le nombre des élèves est limité à quinze. Le programme d'admission comprend un dessin, un modelage et des interrogations simples sur l'histoire de l'art français. Ensuite, les élèves ayant obtenu une mention dans tous les exercices subissent un examen comprenant « une restauration ornementale d'une époque donnée et son exécution en pierre, une composition d'esprit moderne destinée à être placée dans un édifice ancien, une interrogation sur l'histoire de la sculpture ».

À côté de cet enseignement de la sculpture et de l'architecture, on estime qu'il faut trouver une place pour la peinture et l'étude du vitrail et de la mosaïque pour 10 élèves. On précise qu'il s'agit de

<sup>4</sup> Marcel Aubert, dans son discours du 5 janvier 1937, indique que ce cours est dû « au dévouement des inspecteurs généraux du service des Monuments historiques, et spécialement de son chef, M. Chabaud ».

## Les enseignements et les enseignants, de 1920 à 1941

Le cours est divisé en thèmes : technique, archéologie et législation, pratique.

Les cours sur les techniques de construction sont dispensés par les architectes en chef des monuments historiques.

Les conférences d'histoire de l'art portent surtout sur l'architecture essentiellement du moyen âge au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces cours théoriques montrent les principes ainsi que les méthodes de construction et la composition du moyen âge, les progrès successifs, les méthodes architecturales de l'Antiquité. Les premiers édifices protégés au titre des monuments historiques sont des monuments antiques et des édifices médiévaux, abbayes, églises et châteaux forts.

Cependant, d'autres secteurs de l'histoire de l'art sont enseignés, comme le mobilier, la sculpture, la peinture, le second œuvre, la charpente, le vitrail, etc.

### *Mobilier*

Ce sujet fait l'objet de cours réguliers de 1921 à 1925. Marcou, premier inspecteur des Monuments historiques chargé des objets d'art, donne des conférences sur les meubles et objets d'art en 1921-1922. Marcel Magne, architecte en chef, a des cours sur le mobilier en 1922, en particulier concernant les techniques s'y rapportant : métal, émail, verre et terre, bois et tissu. Camille Enlart, conservateur du musée de Sculpture comparée, enseigne sur ce sujet pour le moyen âge et la Renaissance en 1923. Brière enseigne le mobilier aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles en 1925. Jean Verrier, inspecteur général des monuments historiques, fait des conférences sur les arts appliqués en 1936, sur la tapisserie, le mobilier et les objets en 1938.

### *Sculpture*

Louis Hourticq a un cours en 1920 sur la statuaire. Camille Lefèvre professe la sculpture en fonction de l'architecture en 1921-1922, et Marcou la statuaire funéraire au musée du Louvre. Brutails enseigne la sculpture française en 1921. André Michel fait un cours sur la sculpture monumentale en 1921-1922. Paul Vitry parle de la sculpture monumentale.

### *Peinture*

Hourticq enseigne la peinture française pendant le moyen âge en 1922, et la peinture murale du moyen âge au XVIII<sup>e</sup> siècle en 1925.

### *Second œuvre, dallage, menuiserie, serrurerie, charpente, couverture*

Le second œuvre fait également l'objet de conférences. Henri Nodet, architecte en chef, donne des cours sur la mosaïque carolingienne et les dallages et carrelages du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle en 1922 et 1925. Pierre Paquet enseigne la clôture des baies, Ruprich-Robert la menuiserie et la serrurerie dans les édifices du moyen âge.

Henri Rapine donne un cours sur la charpente, les pans de bois, les planchers et les combles en 1920 et 1921, puis sur l'étude de la charpente en 1923.

Le cours sur l'histoire de la charpente est fait par Pierre Paquet pendant la période 1937-1938. En 1937, Paul Vitry donne un cours sur la réparation des flèches et pans de bois, sur l'évolution, la disposition et consolidations. À cette période, la charpente fait l'objet de plusieurs conférences.

La couverture est enseignée par Émile Brunet en 1921, en 1937-1938 par Pierre Paquet, en 1941 par Paul Vitry.

### *Vitrail*

Le maître verrier Henri Gaudin donne un cours sur l'art du vitrail en 1921 et 1922, puis en 1926 sur les vitraux du moyen âge au XVIII<sup>e</sup> siècle. André Michel enseigne les vitraux du XVI<sup>e</sup> siècle. Pierre Paquet enseigne les vitrages en 1922. Jean Verrier donne aussi un cours sur les vitraux en 1937 et 1938. Paul Vitry enseigne le vitrail en 1938 et 1941.

### *Orgues*

À cette époque, il n'existe qu'un seul cours sur l'origine et de développement de l'orgue, par Félix Rougel.

La gestion, élément important du rouage de l'administration des monuments historiques, est également enseignée, mais pas de manière systématique : Puthomme en 1922 puis Pinardon en 1926 font des conférences sur l'administration des chantiers et la comptabilité des travaux ; Paul Verdier, inspecteur général des monuments historiques, expose en 1936 la législation des monuments historiques et des sites.

former « des restaurateurs pour conserver, et non pas des créateurs de pastiches ».

Ce premier cours de peinture et sculpture ne donna pas les résultats attendus. C'est ainsi que le conseil des professeurs, dans sa réunion du 27 juin 1947, estime que « La scolarité primitivement fixée à trois ans n'a pas été sanctionnée par un diplôme. L'assiduité aux cours s'est sensiblement relâchée et le nombre des élèves s'est considérablement réduit. » Le système spécifique (organisation, fonctionnement) est alors modifié.

Un cycle spécial est instauré en 1945-1946 pour les anciens prisonniers, déportés, engagés volontaires, anciens résistants ou victimes de guerre. Le cycle est réduit à un an, sans examen d'entrée. Les études sont sanctionnées par le diplôme d'études supérieures pour la connaissance et la conservation des monuments anciens, acquis par l'obtention de deux certificats.

Dans le cadre de sa réunion du 27 juin 1947, le conseil des professeurs du cours supérieur de l'histoire et de la conservation des monuments anciens estime que la

création d'une section des Hautes études d'architecture à l'École nationale des beaux-arts ne saurait entraîner la suppression du cours supérieur d'histoire et de la conservation des monuments anciens. Ce cours a pour but d'assurer la préparation directe aux concours d'architectes en chef des monuments historiques. Il convient de le maintenir. Il sera indépendant de l'enseignement donné par les professeurs de l'École des beaux-arts ; pour des raisons de commodité matérielle il sera toutefois, dans la mesure du possible, professé par les inspecteurs généraux des monuments historiques dans les locaux de l'école.

En 1950, Jean-Pierre Paquet remplace Henri Huignard, inspecteur général décédé, en tant que professeur de technique de la conservation et de la consolidation des monuments anciens en remplacement.

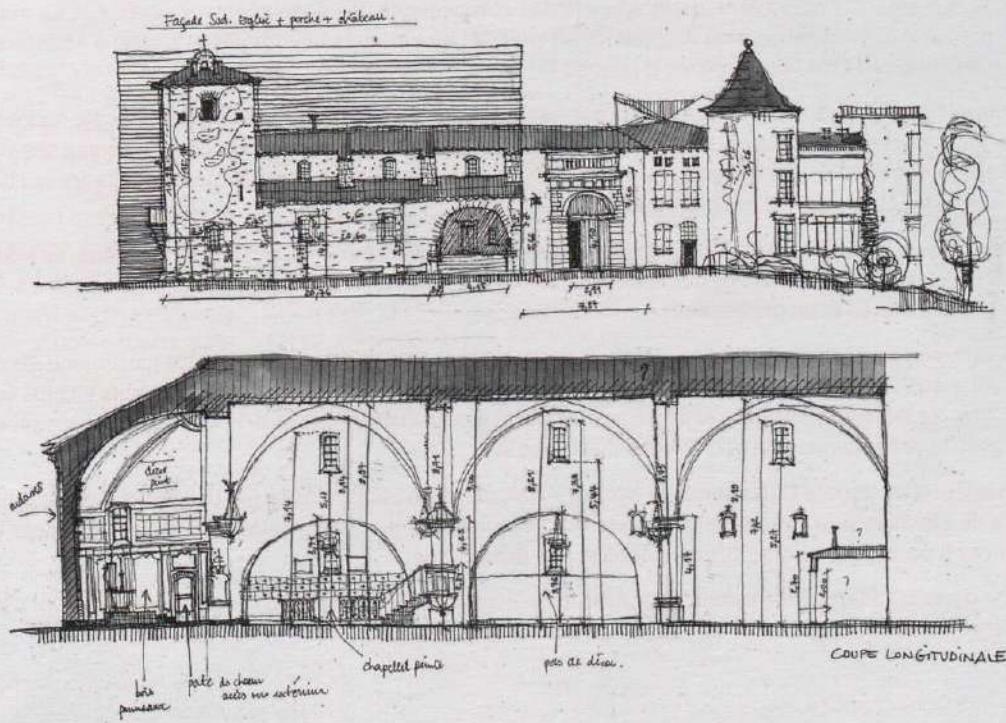
### Le fonds conservé à la médiathèque de l'Architecture et du patrimoine

Le fonds (80/58) rassemble les cours professés au palais du Tro-

cadéro puis de Chaillot. Il porte sur les périodes 1920-1926, 1937-1950 puis jusqu'en 1981. Le cours de Paul Vitry s'est déroulé des années 1924 à 1926, puis ponctuellement dans les années quarante et cinquante ; c'est le seul cours conservé à la Médiathèque pour ces années. Certains cours de Paul Vitry sont issus de conférences de Pierre Paquet dont il avait repris le thème.

Dans une première partie du fonds, on trouve l'état de présence, les registres des élèves et des auditeurs, les copies et dosiers des élèves, des pièces d'archives concernant le fonctionnement et le programme des cours pendant les années 1937-1981, le budget. Parmi les élèves, on reconnaît le plus souvent les futurs architectes en chef des Monuments historiques auxquels la formation était destinée.

Parmi les professeurs un certain nombre d'architectes en chef des monuments historiques : Paul Boeswillwald (1844-1931), Émile Brunet (1872-1952), Robert Danis (1879-1849), Henri Deneux (1874-1969), Henri Nodet (1855-1940), Pierre Paquet (1875-1959), Henry Rapine (1853-?), Gabriel Ruprich-



Robert (1865-1930), Lucien Sallez (1868-1963), des historiens d'art et savants tels que Marcel Aubert, Louis Hautecœur ou Camille Enlart, et des spécialistes et archéologues de domaines particuliers.

Le fonds permet de comprendre comment s'est mis en place l'enseignement de l'architecture appliquée spécifiquement aux futurs spécialistes de la restauration des édifices protégés au titre de la loi sur les monuments historiques, quelles étaient les préoccupations en matière de formation des architectes du patrimoine à cette époque. Il permet également de se rendre compte de l'état des connaissances à cette période sur l'enseignement de l'histoire de l'art, de l'architecture et de ses techniques.

Actuellement et depuis 1969, l'enseignement du Centre des hautes

études de Chaillot s'est ouvert à d'autres domaines tels que la ville, ses quartiers anciens et le paysage, les espaces protégés ou la maison rurale.

Procès-verbaux de la Commission supérieure des monuments historiques, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 80/15/04 et 80/15/12.

### Sources

ANATOLE DE BAUDOT, « Réorganisation de l'école des Beaux-Arts. De son influence sur l'étude de l'architecture », *La Gazette des Architectes*, Paris, 1864.

ANNIE JACQUES, *La carrière de l'architecte au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1986.

*Les architectes en chef des monuments historiques 1893-1993 : centenaire du concours des architectes des monuments historiques*, Paris, 1994.

*Monuments historiques*, 1965, n° 3.

*Architecture, mouvement, continuité*, numéro spécial, 1973.

« Des architectes attachés à la Commission des monuments historiques », rapport du 22 janvier 1886, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 80/01/56.

ANATOLE DE BAUDOT, « Notes, articles et conférences », Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 4<sup>e</sup> Doc 86.

Hormis les documents signalés en note de bas de page, les informations apportées dans cet article sont issues du fonds 80/58, cotes 80/58/01 à 80/58/11, de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine.

## Aujourd'hui, l'École de Chaillot

L'École a beaucoup évolué depuis son entrée dans la Cité de l'architecture et du patrimoine, dont elle est devenue le département Formation en juillet 2003. De retour dans ses locaux « historiques » du palais de Chaillot, elle poursuit et diversifie ses activités.

Le « cycle d'études spécialisées », dont l'article ci-dessus retrace l'histoire, est devenu depuis 2005 un Diplôme de spécialisation et d'approfondissement (DSA), mention Architecture et patrimoine. Il fait l'objet d'une rentrée annuelle de 70 élèves, avec une promotion en première année et une en deuxième. Son cursus est organisé pour correspondre aux règles européennes de l'enseignement supérieur. La majorité des candidats au concours d'Architectes en chef des monuments historiques et à celui d'Architectes et urbanistes de l'État (AUE) en sont diplômés.

Depuis 1993, l'École assure la formation post-concours des AUE, en collaboration avec l'École nationale des ponts et chaussées. Elle les prépare durant une année à prendre leurs fonctions dans des services départementaux de l'architecture et du patrimoine en tant qu'Architecte des bâtiments de France, ou bien dans des directions départementales de l'équipement.

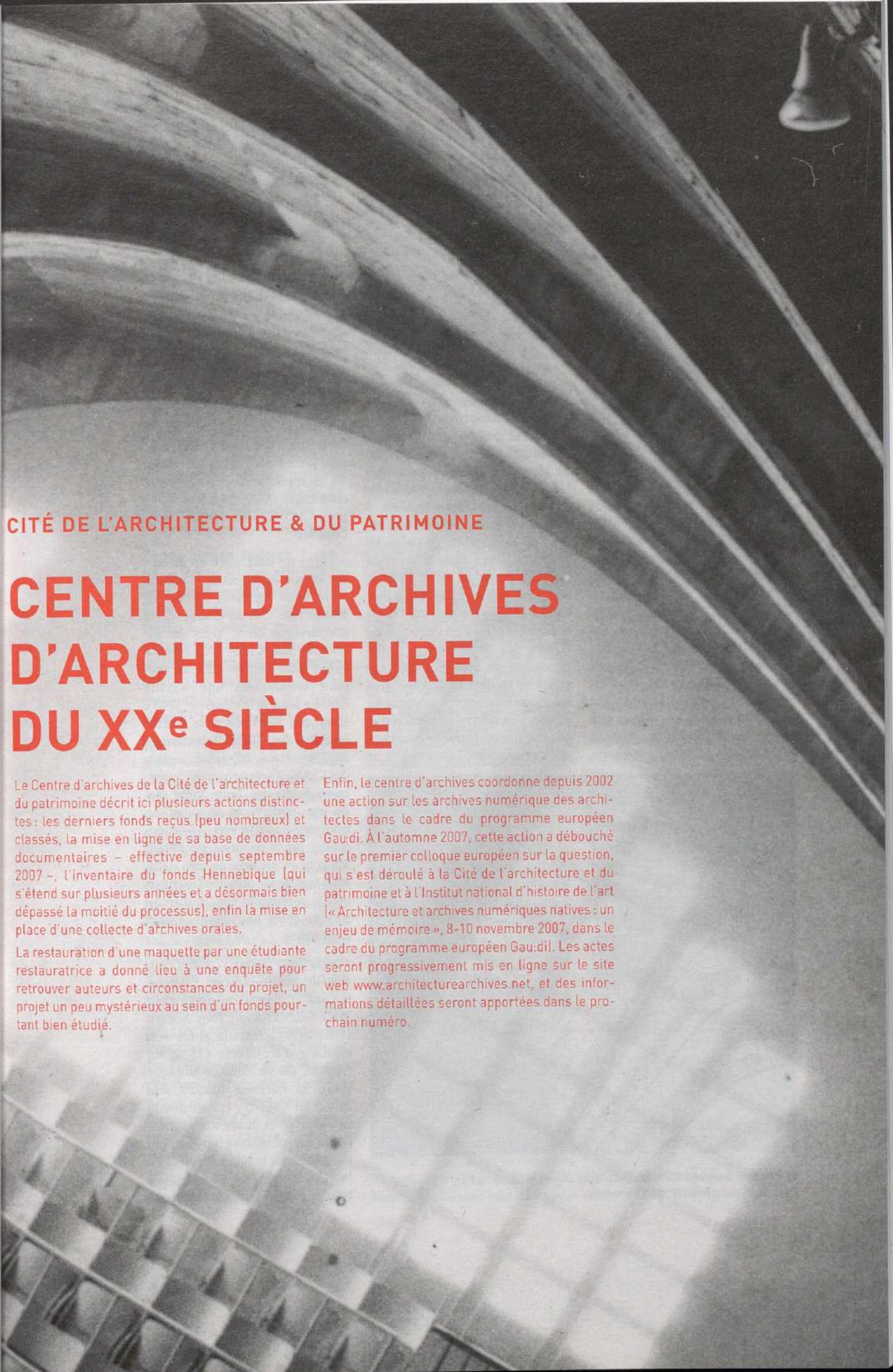
À l'étranger, l'École mène des coopérations pour des formations conjointes en Syrie, en Bulgarie, au Maroc et au Cambodge. Des ateliers se déroulent en Chine, en Roumanie et en Égypte, donnant parfois lieu à des échanges d'élèves et de professeurs.

Les contenus de ces enseignements balayent trois champs : l'architecture, la ville et le patrimoine. Ils ont évolué avec l'élargissement de la notion de patrimoine. Ils embrassent des territoires de plus en plus vastes, avec les ensembles urbains et paysagers à caractère patrimonial. Ils abordent des époques plus récentes avec le patrimoine industriel et celui du XX<sup>e</sup> siècle.

Son intégration dans la Cité a conduit l'École à s'adresser à un public plus large. Des Cours publics d'histoire de l'architecture sont organisés selon un cycle annuel. Elle propose aussi des formations pour les maîtres d'ouvrage, organise des colloques et des expositions.

Forte de sa tradition, l'École contribue, avec les autres départements de la Cité, à disséminer les compétences, à diffuser la culture et à faire naître l'envie d'architecture et de patrimoine.

Mireille Grubert,  
directrice de l'École de Chaillot



CITÉ DE L'ARCHITECTURE & DU PATRIMOINE

# CENTRE D'ARCHIVES D'ARCHITECTURE DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

Le Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine décrit ici plusieurs actions distinctes : les derniers fonds reçus (peu nombreux) et classés, la mise en ligne de sa base de données documentaires – effective depuis septembre 2007 –, l'inventaire du fonds Hennebique (qui s'étend sur plusieurs années et a désormais bien dépassé la moitié du processus), enfin la mise en place d'une collecte d'archives orales.

La restauration d'une maquette par une étudiante restauratrice a donné lieu à une enquête pour retrouver auteurs et circonstances du projet, un projet un peu mystérieux au sein d'un fonds pourtant bien étudié.

Enfin, le centre d'archives coordonne depuis 2002 une action sur les archives numériques des architectes dans le cadre du programme européen Gau:di. À l'automne 2007, cette action a débouché sur le premier colloque européen sur la question, qui s'est déroulé à la Cité de l'architecture et du patrimoine et à l'Institut national d'histoire de l'art (« Architecture et archives numériques natives : un enjeu de mémoire », 8-10 novembre 2007, dans le cadre du programme européen Gau:dil). Les actes seront progressivement mis en ligne sur le site web [www.architecturearchives.net](http://www.architecturearchives.net), et des informations détaillées seront apportées dans le prochain numéro.

## Nouveaux fonds reçus et classés, 2007

DAVID PEYCERÉ

Conservateur,  
responsable du Centre d'archives d'architecture du xx<sup>e</sup> siècle,  
Cité de l'architecture et du patrimoine

### Fonds reçus

Peu de fonds ont été reçus au cours de l'année 2007 (pour les précédents, voir l'article de même titre dans *Colonnes*, n° 23, p. 12). L'une des raisons en est le manque de place, qui paralyse plus que jamais toute réflexion prospective, et qui condamne à laisser dans un garde-meuble pendant encore quelques années le fonds Henry Pottier évoqué ci-dessous.

**Fonds Élie Azagury (204 IFA).** Élie Azagury (né en 1918) avait donné quelques dessins et trois maquettes en 1999, lors de la préparation par Jean-Louis et Monique Éleb de l'exposition *Casablanca*. Il a donné en 2006 l'ensemble de ses archives, qui ont rejoint le centre d'archives de la Cité en novembre 2007. Il s'agit des archives de son activité d'architecte à Casablanca, pendant plus d'un demi-siècle. Après des études d'architecture menées selon les vicissitudes de la guerre

aux Beaux-Arts de Paris et de Marseille, il passe deux ans à Stockholm auprès de l'architecte britannique Ralph Erskine, puis rejoint en 1949 sa ville natale, qu'il ne quittera plus. Il y édifie des dizaines de résidences privées (villa Schulmann, 1951, parmi beaucoup d'autres), auxquelles s'ajoutent des programmes plus collectifs : quartier de Derb Jdid en banlieue de Casablanca dans les années soixante (avec Henri Tastemain), édifices publics à Agadir après le tremblement de terre de 1954, village de vacances de Cabo Negro dans le nord du Maroc à partir de 1970, édifices administratifs et bancaires à partir des années quatre-vingt. Il est le premier président marocain de l'Ordre des architectes, à l'indépendance du Maroc. Comptant parmi les meilleures architectures issues du mouvement moderne au Maroc, son œuvre se caractérise par une liberté formelle constamment renouvelée. Les archives se

composent aujourd'hui surtout de dessins et plans sur calques et de photographies. *Fonds non classé*.

**Fonds Roger Aujame (395 IFA).** Roger Aujame (né en 1922) étudie aux Beaux-Arts, à Paris, à partir de 1941, et travaille dans l'agence de Le Corbusier de 1942 à 1949. Il poursuit sa carrière à New York, chez Antonin Raymond puis pour l'ONU, puis en France où il travaille successivement chez Lagneau et Weill, à nouveau pour l'ONU, et enfin pour l'Unesco.

À partir de 1952, avec un groupe de jeunes architectes – notamment ceux du futur Atelier de Montrouge –, il se charge de la préparation du 9<sup>e</sup> puis du 10<sup>e</sup> congrès des CIAM (Aix-en-Provence puis Dubrovnik), et prépare notamment une « grille CIAM » pour le 9<sup>e</sup> congrès (1953). Bien que sensible à la « crise morale » des CIAM, il devient en 1957 secrétaire adjoint du réseau des CIAM. Il prépare ainsi l'avènement du groupe Team X qui met fin aux congrès et se substitue informellement à eux. C'est cet aspect de sa carrière, de 1952 à 1959, que concerne le très petit, mais très dense dossier d'archives qu'il a confié à la Cité de l'architecture et du patrimoine. *Fonds inventorié*.

**Fonds Tony Socard (396 IFA).** Fils du maître-verrier Edmond Socard et neveu du décorateur Tony Selmersheim, Tony Socard (1901-1996) s'installe après son diplôme d'architecte (1932) en Algérie, où se déroule presque toute sa carrière jusqu'à son retour en 1962. Il y construit édifices privés et publics modernistes, notamment des groupes d'immeubles pour la Régie foncière de la ville d'Alger dans les années trente. Surtout, il soutient une



Tony Socard, immeuble Michelet-Saint-Saëns, Alger, 1952.  
Press-book de l'architecte. Cliché anonyme.

thèse à l'Institut d'urbanisme de Paris sous la direction de Marcel Poëte (« La Beauté des villes », 1937), devient directeur de l'urbanisme au Gouvernement général d'Algérie (1941-1943), écrit de nombreux articles sur l'urbanisme, et enseigne la composition urbaine à l'Institut d'urbanisme d'Alger.

Le fonds comprend essentiellement la thèse de Tony Socard, ses cours d'urbanisme, ses articles, et les dossiers et documents préparatoires à ces ouvrages. L'architecture de Socard à Alger n'est représentée que par un press-book soigneusement illustré, par un dossier sur le groupe d'immeuble Michelet-Saint-Saëns (1952, avec les plans de l'appartement personnel de Socard), et par des photos d'archives originales d'Algérie et d'ailleurs. *Fonds repéré.*

**Fonds Henry Pottier.** L'architecte Henry Pottier (1912-2000) est premier second Grand Prix de Rome en 1944. Il enseigne à l'école des Beaux-Arts au début des années cinquante. Il est l'architecte de grands équipements publics et privés des années soixante et soixante-dix, allant jusqu'à l'échelle urbaine.

Après des villas, résidences, immeubles dans la grande périphérie parisienne dans les années cinquante, il construit la préfecture de l'Eure (1957), le restaurant universitaire Censier (Paris 5<sup>e</sup>, 1959-1963), la maison des jeunes et de la culture de Colombes (jusqu'en 1967), des hôpitaux (le très plastique hôpital Béclère à Clamart, à partir de 1971, celui du Val-de-Grâce à Paris 5<sup>e</sup> avec André Chatelin et Jean Roux-Spitz), l'auditorium Maurice-Ravel à La Part-Dieu (Lyon 6<sup>e</sup>, 1975), la chancellerie de l'ambassade de la République fédérale d'Allemagne, av. Franklin-D.-Roosevelt (Paris 8<sup>e</sup>, 1964), l'immeuble de la Mutuelle des Architectes (avec Raymond Lopez et F. Leroy), Paris 16<sup>e</sup>, à partir de 1964, le Village suisse (avec Raymond Lopez), Paris 15<sup>e</sup>, 1964.

Parmi ses projets à échelle urbaine : l'École polytechnique à

Palaiseau (Essonne), le centre ville de Courbevoie (Charras) jusqu'en 1964, et – peut-être surtout – le Front de Seine, Paris 15<sup>e</sup> (avec Raymond Lopez). Il édifie le casino de Monaco et le Sporting d'été de Monte-Carlo. Il est l'auteur de nombreuses réalisations en Afrique noire : Niamey (Niger), Yamoussoukro (Côte d'Ivoire). Il mène réalisations et projets à Bagdad. Il passe des projets urbains à des études théoriques : « La ville stratifiée », présenté à Malraux en 1967 ; « Les villes hautes », 1963. Ses archives ont été offertes par ses descendants. Très volumineuses (2700 tubes), et malheureusement dépourvues de pièces écrites, elles sont stockées dans un garde-meuble en attendant le moment de leur classement. *Fonds non classé, non conservé à la Cité.*

**Fonds Garry Faïf.** Né à Tbilissi (Géorgie, ex Union soviétique) en 1942, Garry Faïf est mort à Paris en 2002, en laissant une œuvre particulièrement cohérente. Disciple du suprématisme et du constructivisme russe, il a additionné l'antagonisme de trente ans de vie et de culture russes à vingt-neuf années de pragmatisme cartésien à la française, sans jamais choisir entre l'architecture et la sculpture qu'il considérait comme complémentaires. Il étudie de 1963 à 1969 à l'institut d'architecture de Moscou, puis travaille comme architecte en chef de l'atelier public d'architecture de la ville de Tiraspol (Moldavie) jusqu'en 1973. Arrivant en France en 1973, il travaille d'abord comme salarié : chez Sonrel et Duthilleul en 1973-1974, chez Paul Chemetov (AUA) jusqu'en 1985 (abords de la cathédrale d'Orléans, immeuble rue de l'Épée-de-Bois à Paris 5<sup>e</sup>, logements HLM ou autres à Saint-Ouen, Romainville, Clichy-sous-Bois, Pantin, Aulnay-sous-Bois ; projet de tramway Saint-Denis-Bobigny pour Banlieue 89), et enfin chez Andrault et Parat en 1986-1987 (réaménagement du CNIT, La Défense).

En 1987, remportant le concours de la réhabilitation du quartier du Merlan à Noisy-le-Sec, il monte

son agence personnelle à Noisy-le-Sec. Jusqu'à 2002, il travaille à Saint-Ouen, Romainville, La Courneuve, Colombes, Pavillons-sous-Bois, Noisy-le-Sec, Villetteuse. Il est aussi responsable d'un plan d'urbanisme de centre commercial à Seclin (Nord). Son fonds d'archives, de dimensions réduites, témoigne en particulier de cette quinzaine d'années.

Ses réalisations font l'objet de publications dans la presse professionnelle russe et française. Il collabore à des revues russes depuis la France. Il est aussi sculpteur-plasticien : héritier des avant-gardes des années vingt, il structure ses recherches sur une base d'ingénierie rigoureuse. Une autre partie de ses archives, dissociée du fonds d'architecture, concerne la sculpture (et notamment plusieurs commandes publiques). *Fonds non classé.*

### Fonds classés

Les opérations menées en 2007 concernent essentiellement l'achèvement de quatre classements déjà évoqués dans *Colonnes* (Marcel Lods et Henri Prost, cf. n° 22 p. 34, et n° 23 p. 17 ; Joseph Marrast, cf. n° 22 p. 35 ; André Lurçat, dans ce numéro), ainsi que la poursuite du classement du fonds Hennebique (cf. dans ce numéro, p. 35). Enfin, le classement des très importantes archives de Guillaume Gillet (1912-1987) s'est déroulé à partir de décembre 2006 et sur toute l'année 2007. Le volume du fonds entraîne un travail long, qui se poursuivra en 2008 et 2009 avec le traitement des calques, des photos et des nombreuses maquettes.

La préparation de la mise en ligne de la base de données a par ailleurs amené à effectuer ou finaliser le classement de nombreux petits fonds.

## D'ARCHIVECTURE À ARCHIWETBURE

# la base de données du Centre d'archives (enfin) en ligne

SONIA GAUBERT

Adjointe au conservateur, documentaliste,  
responsable du système d'information, Centre d'archives d'architecture du xx<sup>e</sup> siècle

**Q**uelques articles du présent bulletin<sup>1</sup> ayant déjà présenté ArchiVecture, la base de données du Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine, il pourrait suffire de dire qu'ArchiWebture est fille d'ArchiVecture, sa version « allégée » partie surfer sur la vague...

Bref rappel : il y a plus de dix ans que le Centre d'archives a entrepris de développer ArchiVecture, avec l'ambition de constituer à la fois un dispositif d'aide à la gestion interne des fonds (enregistrements, logistique, prêts, consultations) et un instrument de centralisation et de normalisation des inventaires, qui soit aussi une véritable base de données documentaire à l'intention des chercheurs. Le volet documentaire d'ArchiVecture contient une fiche descriptive par fonds et peut contenir un inventaire constitué de descriptions hiérarchisées en six niveaux d'analyse<sup>2</sup>. À ce jour, 200 inventaires environ sont intégrés à la base de données (pour une centaine d'autres fonds, il existe un instrument de recherche en traitement de texte, disponible dans ArchiWebture sous forme de fichier pdf). L'unité documentaire principale étant l'« objet » (le plus souvent un projet architectural), celui-ci constitue le principal niveau d'indexation (index des protagonistes, index géographique, typologique, etc.).

On ne rappellera pas plus avant les méthodes et principes de structuration ou d'indexation des instruments de recherche, et l'on ne présentera que très sommairement l'application ArchiWebture aujourd'hui offerte au public, tout cela étant largement décrit sur le

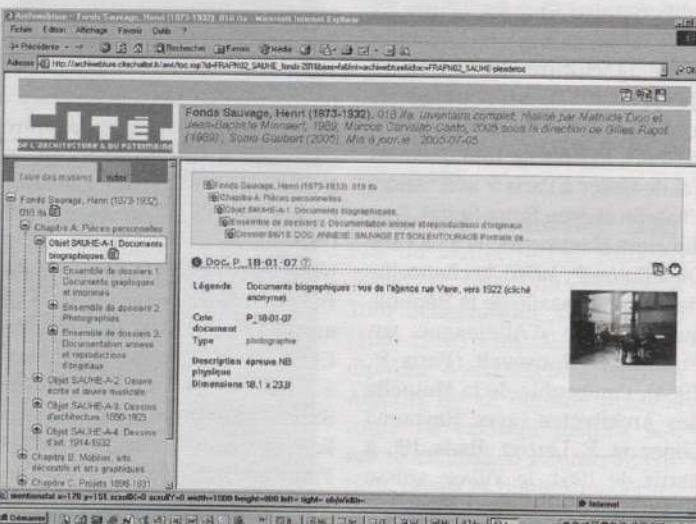
site. On donnera par contre un bref historique du développement de l'application web en présentant les intervenants et les procédés utilisés pour sa mise en œuvre, avec quelques commentaires sur sa réalisation et en signalant certaines contraintes ou difficultés rencontrées ; quelques aspects prospectifs seront évoqués en guise de conclusion.

### Le développement de l'interface

ArchiVecture, produit « maison » développé sous Access<sup>3</sup>, était jusqu'ici d'usage interne (les documentalistes du Centre effectuaient les recherches pour les consultants), et c'est en 2005 qu'il a été entrepris de la rendre accessible sur internet. De nombreux membres de l'équipe du Centre d'archives sont intervenus dans l'élaboration de ce projet ; les principaux protagonistes en sont David Pey-

ceré, conservateur, Franck Delorme, attaché de conservation, et moi-même. Luc Lièvre, directeur des services informatiques de la Cité, a assumé la direction administrative du projet, et enfin Philippe Rivière, responsable du portail documentaire, a permis l'intégration de l'application au site de la Cité.

ArchiVecture étant une base de données relationnelle, on aurait pu – et cela aurait peut-être été plus simple<sup>4</sup> – utiliser pour sa mise en ligne les outils spécifiques à ce type de base (MySQL par exemple). Mais une autre option a été retenue, largement recommandée par la tutelle scientifique, la direction des Archives de France, car elle garantit notamment la pérennité des données : l'encodage de celles-ci selon le standard international spécifique, l'EAD (*Encoded Archival Description*<sup>5</sup>). Il a donc été établi qu'un programme de conversion



Présentation d'un document appartenant au fonds Sauvage, également consultable en plein écran. La partie supérieure de la fiche indique son emplacement dans l'inventaire hiérarchique du fonds.

intégré à *ArchiVecture* traiterait l'instrument de recherche de chaque fonds d'archives (soit la fiche descriptive du fonds, soit la fiche plus l'inventaire), et le convertirait en un document XML encodé en EAD.

Pour garantir l'adéquation d'*ArchiVecture* avec la norme EAD, il a fallu procéder à un examen systématique de la définition des champs, d'où quelques modifications dans la structuration des informations ; dans l'ensemble, cependant, la confrontation a confirmé qu'*ArchiVecture* était bien organisée. Tant à ce stade que pour l'élaboration du cahier des charges et la réalisation de l'appel d'offres, nous avons été très efficacement aidés par la société Anaphore, plus particulièrement par Florence Clavaud (conservateur du Patrimoine, depuis peu directrice des nouvelles technologies et de l'informatique à l'École nationale des chartes, chez Anaphore de 2005 à 2007).

À l'issue d'un appel d'offres où la société AJLSM a démontré sa fine compréhension des attentes, c'est donc à cette société – co-auteur, avec Anaphore, de Pléade, un outil spécifique pour la diffusion des instruments de recherche en EAD sur internet – qu'a été confié, en juin 2006, le développement de l'application *ArchiWebture*.

Malgré la complexité du projet, nous sommes très satisfaits du résultat, et notamment de ce qui semble être la spécialité de Pléade, la performance du volet « Consultation des inventaires » : sa clarté (affichage omniprésent de la hiérarchie), sa fluidité (parcours possibles en tous sens), son « interactivité » (termes indexés cliquables), nous semblent des points forts que les chercheurs devraient apprécier. Les modules de recherche, cumulant un nombre très important de champs et d'options, répondent également parfaitement à l'ambition que nous avions formulée.

### Choix et contraintes

L'application prévoit l'intégration d'un nombre illimité d'images, à

The screenshot shows a web-based application interface for managing architectural projects. On the left, a sidebar lists categories such as 'Fonds d'archives', 'Architectes', 'Bâtisseurs', 'Entreprises', 'Autres protagonistes privés', 'Commanditaires', 'Réalisations (communautaires)', 'Types de commanditaire', 'Protagonistes publics concernées', 'Photographies', and 'Protagonistes aux intérêts incertains'. The main panel displays a detailed record for a project named 'ARKO-D-48-03, Ensemble de 80 logements HBM, bd Gambetta, Saint-Malo, 1948-1950'. The record includes fields for 'Auteur(s) du projet' (Louis Arretche, André Murat), 'Localisation' (bd Gambetta, av. du 47e-d'Infanterie, Saint-Malo (Ille-et-Vilaine, Bretagne, France)), 'Programme' (immeubles d'habitation (enfamilé + 3-C) couverts d'un bail à dur cours et renouvelé de droit), 'Etat' (inconnu), 'Type de commanditaire' (Poids), 'Contexte d'intervention' (Reconstruction), 'Démâches' (MCH, domotique), 'Nature d'intervention' (ARCHITECTURE: conception), and 'Date(s) de l'œuvre' (1948 = avant-projet, 1949 = étude d'exécution). Below the main panel, a footer bar includes links for 'Accueil', 'Aide', 'Mémo', 'Aide', 'Aide', 'Glossaire', and 'FAQ'.

Description d'un projet du fonds Arretche, avec mention de son emplacement dans l'inventaire hiérarchique du fonds, et avec liste partielle des index permettant des recherches à l'intérieur du fonds.

plusieurs niveaux de la hiérarchie des inventaires (présentation du fonds, fiches projets, ou articles) : s'il n'est pas question de substituer la consultation de la base à celle des fonds eux-mêmes, on espère pouvoir enrichir largement l'illustration au fil du temps. Au-delà de l'aspect anecdotique, ou esthétique (beaucoup de documents sont de véritables œuvres), ces images constitueront de véritables documents de travail pour les chercheurs, leur éviteront des consultations inutiles, leur en suggéreront d'autres... Mais si cet objectif – « publier » sur le site le plus d'images possible – vise avant tout à optimiser la recherche, il rencontre de nombreuses limitations, juridiques (droit d'auteur pour les photographies<sup>6</sup>) ou de bon sens (aspects sécuritaires, respect de la vie privée). La mise en ligne des documents est donc encadrée par certaines règles : à titre d'exemple, de même que l'adresse précise des maisons commandées par des particuliers est exclue de l'application en ligne, de même leurs plans ne sont pas publiés. Sont également écartés ceux de bâtiments jugés sensibles (banques, prisons, centrales nucléaires, etc.).

La question de la mise en ligne des photographies pose particulièrement problème (au centre d'archives de la Cité comme sans doute à

d'autres). Si l'on comprend que les photographes aient besoin que des règles soient fixées pour récolter les fruits de leur art, on aimerait cependant que le droit d'auteur intègre quelques exceptions quand l'initiative de « publication » d'images (sur internet et à des résolutions basses) émane de services publics ou d'institutions à but non lucratif, à vocation culturelle ou scientifique, qui respectent par ailleurs le droit moral (droit au nom en particulier) et renvoient explicitement aux ayants droit pour toute utilisation ultérieure de leurs œuvres. En effet, le respect du droit d'auteur tel qu'il est actuellement conçu porte préjudice non seulement aux architectes (difficulté de diffuser leurs œuvres sans ce média), donc à la culture architecturale au sens large, mais finalement aux photographes eux-mêmes... et pour les mêmes raisons : c'est une forme de publicité de leur œuvre qui est interdite. On ne peut que déplorer que les institutions françaises n'aient pas profité de l'ouverture proposée par la directive 2001/29/CE du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2001 « sur l'harmonisation de certains aspects du droit d'auteur et des droits voisins dans la société de l'information<sup>7</sup> », qui intégrait strictement le présent cas de figure. Le centre d'archives

est donc contraint de faire des démarches individuelles auprès des photographes ou de leurs ayants droit pour obtenir les autorisations requises nécessaires, et il ne sera sans doute possible de le faire que pour les noms les plus récurrents repérés dans les fonds.

### Prospectives

Trois projets sont en cours :

**L'enrichissement de l'illustration :** aujourd'hui, les images disponibles dans la base correspondent le plus souvent à des fichiers numériques créés lors de commandes extérieures ou liés à des actions particulières du Centre d'archives, et non à une sélection raisonnée en vue d'une illustration systématique des fonds. Même si ce travail d'illustration constitue aujourd'hui, au Centre d'archives, la dernière étape du travail de classement et d'inventaire d'un fonds, un important « passif » reste à reprendre (et les moyens manqueront sans doute pour parvenir rapidement à un résultat cohérent et homogène sur l'ensemble des fonds).

**La mise en ligne du thesaurus d'« objets »** (typologies architecturales, urbanistiques, etc.) : le Centre d'archives a développé son propre thesaurus pour indexer les projets contenus dans les archives. Actuellement, ne sont accessibles dans *ArchiWebture* que les termes les plus génériques du the-

saurus, soit 18 grands domaines (architecture domestique, architecture commerciale et de service, architecture militaire, parcs et jardins, urbanisme et aménagement, etc.). Le thesaurus complet devrait être intégré à l'application en 2009 au plus tard.

**Un module de consultation de certains dossiers du fonds Perret via ArchiWebture :** les documents graphiques des projets significatifs du fonds Perret ont été intégralement numérisés (à partir de microformes), afin de substituer la consultation matérielle à celle sur écran et ainsi de préserver ces documents fortement sollicités, dont l'état est source d'inquiétude.

Cette consultation, qui doit utiliser l'interface ArchiWebture, ne pourra se faire que sur les postes du Centre d'archives (pour des raisons de nombre, de poids, et de droits, et en dehors d'une sélection limitée, les documents ne seront pas sur internet).

À signaler : l'application est également accessible sous forme d'un entrepôt OAI, où figurent les champs des fiches de description des fonds correspondant aux quatorze champs du Dublin Core : ainsi elle peut être « moissonnée » par des moteurs extérieurs (la liste des fonds est ainsi actuellement exploitée par le portail documentaire de la Cité).

<sup>1</sup> Notamment « La base de données du Centre d'archives de l'Ifa », *Colonnes*, n° 12, octobre 1998.

<sup>2</sup> Fonds, chapitres, objets, phases, dossiers, documents.

<sup>3</sup> Par moi-même, autodidacte en matière de développement informatique, et grâce aux soutiens et conseils efficaces de quelques informaticiens souvent sollicités sur un forum dédié à Access (Jacques Sanchez au Conseil général de Gironde, Daniel Carollo chez Computing technologies international, Walter Stucki de Network Computing International, pour ne citer que quelques-uns des participants au forum).

<sup>4</sup> Je pense au travail de redéfinition des champs évoqué plus loin, ainsi qu'à une certaine complexité programmatique induite pour le prestataire – nous a-t-il semblé – pour restituer la hiérarchie des liens.

<sup>5</sup> Standard d'encodage des instruments de recherche archivistiques basé sur le langage XML.

<sup>6</sup> En revanche, les architectes ont le plus souvent donné leur accord à la diffusion par l'Ifa ou la Cité de reproductions de leurs archives.

<sup>7</sup> Voici l'extrait intéressant de cette directive : « 3. Les États membres ont la faculté de prévoir des exceptions ou limitations aux droits prévus aux articles 2 et 3 dans les cas suivants : a) lorsqu'il s'agit d'une utilisation à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement ou de la recherche scientifique, sous réserve d'indiquer, à moins que cela ne s'avère impossible, la source, y compris le nom de l'auteur, dans la mesure justifiée par le but non commercial poursuivi [...]. » ([admi.net/eur/loi/leg\\_euro/fr\\_301L0029.html](http://admi.net/eur/loi/leg_euro/fr_301L0029.html)).

# Les archives du bureau d'études de béton armé Hennebique : aperçu d'un fonds, 1892-1931<sup>1</sup>

SONIA GAUBERT

Adjointe au conservateur, documentaliste,  
responsable du système d'information,  
Centre d'archives d'architecture du xx<sup>e</sup> siècle

EMMANUELLE FOULONNEAU

CHRISTEL FRAPIER  
IKON JOULIE-MARES  
SIMON VAILLANT,

Chargés de mission,  
Centre d'archives d'architecture du xx<sup>e</sup> siècle

## Le bureau d'études de béton armé François Hennebique

Maçon de formation, François Hennebique (1842-1921), entrepreneur à Courtrai, élabore, vers 1890, le système de construction en fer et béton qui portera son nom, et dépose en 1892 le brevet de la poutre à étrier (armature de fers ronds placés aux parties supérieure et inférieure de la poutre, solidarisés par des étriers),

système de construction adaptable à tous les programmes où le béton armé peut remplacer la maçonnerie classique ou les structures métalliques. En 1894, Hennebique crée une société d'ingénierie pour exploiter ses brevets. Il établit alors un réseau d'agents et de concessionnaires, en France, en Europe puis dans le monde entier, qui transmettent les éléments de calcul de chaque affaire au bureau central à Paris. Vers

1900, la société s'installe au 1, rue Danton (Paris 6<sup>e</sup>) : elle compte une trentaine d'agences et 160 concessionnaires dans plusieurs pays, en un quasi-monopole.

Quand éclate la Première Guerre mondiale, qui marque un coup d'arrêt, 60 000 projets ont été étudiés. Après la guerre, l'activité reprend à une échelle réduite sous la direction des fils de François Hennebique, puis se réduit beaucoup hors de France dans les années trente, pour se concentrer exclusivement sur le territoire national après la Seconde Guerre mondiale. La société Hennebique est dissoute en 1967, après avoir traité près de 150 000 dossiers.

## Un fonds d'archives exceptionnel

Déposé en 1989 par le Centre de recherche et de documentation de l'histoire moderne de la construction du Conservatoire national des arts et métiers, le fonds du Bureau technique central François Hennebique, s'il est loin d'être complet, est aujourd'hui, au moins en volume, le plus important des fonds conservés à l'Institut français d'architecture.

Les dossiers d'études représentent environ 330 ml, plus 10 ml de pièces d'agence, 6 500 photographies, et la collection complète de la revue *Le Béton armé*<sup>2</sup>.

Les archives, très lacunaires, couvrent l'activité de la société de 1892 à 1939. Au stade actuel du



Le fonds Hennebique lors de son versement au Centre d'archives d'architecture du xx<sup>e</sup> siècle en 1989.  
Cliché Axel Tilche.

traitement, on évalue que le fonds contient environ 36 000 dossiers d'études, soit à peine 25 % des dossiers que l'agence a constitués.

Bien souvent, parmi les dossiers manquants, figurent des affaires de moindre importance étudiées dans des agences lointaines. Les pays du Commonwealth, n'ayant pas adopté le système métrique, ne passaient pas par le bureau central : on ne trouve, de fait, qu'un nombre infime de dossiers anglais. À 80 %, les dossiers conservés concernent la France.

Il s'agit aussi bien d'études sans suite et de dossiers d'ouvrages réalisés. Ainsi, d'après des sondages effectués par Gwenaël Delhumeau, le premier historien de l'entreprise<sup>3</sup>, dans les années 1990, on compte entre octobre 1892 et décembre 1899 – donc dans les toutes premières années d'exercice – 3 061 ouvrages exécutés sur 8 078 avant-projets et devis.

Toujours sur la foi de sondages, Gwenaël Delhumeau faisait alors les constats suivants, qui se trouvent confirmés par le classement en cours :

« Ces dossiers contiennent généralement quelques éléments de correspondance, des feuilles de calculs, souvent mises au propre et reliées en cahiers, des tableaux de « détails et emploi de barres » permettant de dresser la commande exacte des matériaux. On y trouve aussi des bordereaux, des procès-verbaux, des cahiers des charges, etc. Parmi les documents graphiques figurent des croquis accompagnant les notes de calculs, les plans d'ensemble et de détail établis dans les bureaux Hennebique, des calques, bleus et autres tirages, parfois des plans de coffrage ; enfin les documents fournis par les architectes : des calques, plus généralement des tirages qui permettaient aux ingénieurs de dresser les avant-projets, ainsi que des imprimés. Les documents originaux repartaient généralement chez les architectes. »

Il faut ajouter que des cartes postales anciennes<sup>4</sup>, des affiches d'adjudication, des coupures de

presse, voire quelques photos complètent parfois les dossiers.

Quelque 200 dossiers particuliers, dits « hors série », concernent des ouvrages importants, ou jugés tels par les documentalistes de la rue Danton. Cette série, de même que les pièces d'agence, n'a pas encore été dépouillée à ce jour.

En revanche, les 6 500 photographies ont été traitées et inventoriées<sup>5</sup> entre 1994 et 2000 : vues d'ensemble ou de détail, elles représentent des travaux exécutés ou en cours d'exécution, et illustrent d'une manière remarquable l'activité de l'entreprise dans plus de trente pays. Ce corpus a été décrit et commenté par Gwenaël Delhumeau et Réjean Legault<sup>6</sup>.

### Classement et inventaires

Dès l'arrivée du fonds au Centre d'archives l'inventaire des photographies a été entrepris, sous la direction de Gilles Ragot, responsable du Centre, et de Gwenaël Delhumeau. L'opération devait se faire à la pièce. Les dossiers d'études étant classés dans l'ordre des numéros d'affaires qui figuraient souvent sur les clichés, leur relevé donnait accès au dossier de nombreux projets. La revue *Le Béton armé* permettait également de retrouver un dossier, la société rappelant parfois le numéro d'affaire en regard de la publication de ses projets. Le fonds est donc

déjà partiellement exploité, et régulièrement consulté, depuis plus de dix ans.

Le traitement des dossiers, entrepris en 2005, a connu quelques hésitations méthodologiques, et, d'un « repérage » ou répertoire sommaire initialement prévu, on a glissé vers un inventaire sommaire. En effet, au début de l'opération, il n'était prévu que d'effectuer un repérage « rapide » (évalué à deux ans et demi environ), qui se serait limité à reprendre les indications portées sur les chemises sans quasiment les ouvrir. Or ces informations se sont avérées beaucoup trop lacunaires, erronées, parfois illisibles, pour suffire à décrire leur objet (nature de l'opération, noms des protagonistes, adresse exacte).

Il a donc fallu examiner à minima le contenu des dossiers ; sans entrer dans le détail des pièces, une description rapide en est donc faite, qui indique la nature des documents (écrits, plans...), la présence de certains documents remarquables (notamment les plans d'architecte), et, au niveau du dossier lui-même (c'est-à-dire de l'article), l'objet de l'étude et son numéro d'affaire. Il faut noter qu'un même bâtiment (dans la base de données un même objet<sup>7</sup>) peut donner lieu à plusieurs dossiers d'études (plusieurs numéros d'affaires<sup>8</sup>) correspondant à autant d'interventions. Le cas du grand magasin du Bon Marché à



Bétons armés Hennebique. Banque de la Compagnie algérienne, Casablanca (Henri Prost, arch.), 1926-1927.



Bétons armés Hennebique.  
Magasin Félix Potin,  
rue de Rennes, Paris 6<sup>e</sup>  
(Paul Auscher, arch.).  
904. Cliché Marius Gravot.

Paris en est un exemple frappant, avec douze dossiers s'échelonnant de 1896 à 1926.

Le cadre de classement thématique qui structure l'inventaire (chapitres) s'inspire de celui que l'agence a utilisé pour le classement de son fonds photographique. Les interventions sont réparties en cinq grandes typologies : architecture domestique, architecture publique et collective, architecture industrielle, infrastructures et génie civil, essais et constats. Pour le classement en cours, devant l'abondance des projets non identifiés, un sixième chapitre a été créé ; en cas d'identification ultérieure, les projets qui y sont placés sont réintégrés dans l'une des cinq catégories de référence du fonds.

À ce jour, les trois quarts des dossiers d'études ont été traités ; tous devraient l'être fin 2008. Le traitement des 10 ml de pièces d'agence ainsi que la saisie dans la base de données des fiches rédigées à la main au début du classement devraient encore demander plus d'une année (aujourd'hui dépouillement et saisie se font simultanément<sup>10</sup>). En 2010, au terme de cinq ans de traitement,

tout ce fonds atypique et complexe sera donc inventorié et consultable sur internet (base ArchiWebture).

#### Problèmes d'identification

Le contenu des dossiers est très hétérogène, tant en quantité qu'en qualité. Concernant aussi bien des ouvrages réalisés que des études sans suite, les dossiers sont souvent minces, et les informations recueillies, de nature surtout technique (simple projet de plancher, radier, mur de soutènement), posent le problème de l'identification. Outre la disparition de certains toponymes ou noms de rues, les titres manuscrits apparaissant sur les chemises ne font pas toujours la distinction entre toponymes, noms de rue, quartiers et lieux-dits. La confusion qui règne sur certaines affaires entretient des zones d'ombre quant à la localisation des interventions sur les grands sites industriels qui occupent des quartiers entiers<sup>11</sup>. L'évolution de la raison sociale de commanditaires industriels ou commerciaux (fusions, rachats, liquidations, etc.) constitue une difficulté supplémentaire dans la filiation des interventions pour les mêmes objets.

Avant de décrire un nouveau dossier, une recherche dans la base de données du Centre doit permettre de vérifier s'il existe déjà un objet (= projet) auquel le rattacher. La saisie directe dans la base de données, qui permet un contrôle grâce à des index généraux (thesaurus géographique, index des protagonistes), atténue le problème de l'inconstance de la grammaire et pallie les carences d'informations des dossiers.

Cependant des investigations complémentaires sur internet s'avèrent parfois nécessaires et permettent d'identifier très précisément des projets<sup>12</sup>. Ainsi, la consultation des notices du service de l'Inventaire général a permis de restituer au mieux l'identité de nombreuses affaires et d'attester les étapes de développement de certains sites.

A travers ces recherches, outre le corpus Hennebique, c'est le socle de données commun à tous les fonds qui s'enrichit.

#### Approche historique et typologique du fonds

Aussi bien employé pour répondre à des commandes privées que publiques, le béton s'adapte à tous

types d'édifices. Qu'il s'agisse d'ouvrages d'art, de bâtiments industriels, commerciaux, d'immeubles de rapport ou d'habitations particulières, les mêmes qualités sont exigées d'un matériau de construction comme le béton armé :

- la sécurité résultant du calcul et de la bonne mise en œuvre du matériau ;
- la malléabilité, l'adaptation aux formes diverses qu'exige l'architecture ;
- la rapidité d'exécution.

Chaque chantier est ainsi une démonstration des capacités de résistance et d'adaptation du matériau aux différents environnements dans lesquels sont construits les édifices.

En matière de typologie architecturale, les cinq chapitres du cadre de classement du fonds Hennebique illustrent l'ampleur des com-

pétences de l'agence. À ce stade du classement, on remarque une grande prédominance de projets dans le secteur industriel (environ 10 000 objets), alors que chacun des autres domaines réunit en moyenne 3 000 objets. Faute d'une répartition typologique précise pour les lieux recensés, nous indiquerons les grandes tendances constructives observées sur le corpus disponible à l'échelle mondiale, entre 1892 et 1931.

En ce qui concerne l'architecture domestique, tous les types de logements sont représentés, qu'il s'agisse d'habitat individuel ou collectif. Le bureau d'études techniques d'Hennebique intervient donc à différentes échelles déterminées par la nature des programmes : du pavillon de banlieue à la villa balnéaire, en passant par les transformations de la maison de ville, l'habitat individuel profite des qualités techniques du béton armé pour se développer en s'adaptant au site d'implantation (la nature du sol) et aux contraintes environnementales (milieu urbain ou rural). On note par ailleurs que de nombreux architectes et ingénieurs, confiants dans la fiabilité du matériau, commandent pour leurs propres comptes des études techniques de villas.

Le fonds témoigne également, à partir des années vingt, de l'essor de l'habitat collectif. Les habitations à bon marché notamment, dans les grandes villes, deviennent de véritables modèles de rentabilité et de fonctionnalité.

Enfin, de nombreux dossiers concernent des transformations d'immeubles résultant d'un changement d'affectation ; opérations occasionnant de véritables modifications des volumes intérieurs et extérieurs, mais également de la distribution et du parti pris formel.

Entre 1892 et 1931, l'activité de l'agence reflète les deux grandes tendances de l'architecture publique : la période qui précède la Grande Guerre est marquée par l'équipement monumental et technique des villes et l'entre-deux-guerres par la modernisation de

l'équipement technique. La mise en place de l'appareil administratif de l'État et des collectivités territoriales (palais de justice, préfectures, hôtels de ville), de même que l'organisation du service public (postes, enseignement et santé), est effective avant 1914. À partir de cette date et jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, dans le domaine militaire, la multiplication des « concours » (adjudications entre le Génie militaire et les entreprises de gros œuvre) reflète une période de grand changement et d'innovation : camps, casernes, stands de tir, poudreries et hangars d'aviation, commandés par le ministère de la Guerre, sont ainsi abondamment représentés dans le fonds.

Aux grands programmes succèdent des opérations d'extension ou de modernisation des équipements : les complexes municipaux qui apparaissent au début des années vingt ont pour but de réunir en une même construction l'administration, des services sociaux et culturels (nouvel hôtel de ville de Lille, 1923-1932). Enfin, face à l'évolution de la vie sociale, qui entraîne la construction d'équipements de spectacles (théâtres, cinémas et casinos) et de loisirs (stades et piscines), le béton apporte une réponse aux contraintes particulières (dimensions, problèmes d'entretien) des équipements de plein air. Le fonds illustre également la réponse des municipalités aux besoins sociaux de masse (groupes scolaires, crèches, écoles professionnelles, instituts de recherches) et aux préoccupations hygiénistes (hôpitaux, dispensaires, foyers et sanatoriums, bains-douches).

L'architecture industrielle constitue cependant, comme on l'a vu, la partie la plus importante des dossiers traités : les entreprises, les compagnies cherchent à imposer une identité commerciale et une certaine esthétique industrielle. Là encore, deux périodes se distinguent suivant les types de commandes. Au développement des échanges (marchés couverts, grands magasins, coopératives) succèdent les nouveaux program-



En-tête de la société des Bétons armés Hennebique.



Bétons armés Hennebique. Villa Laffarge, Nice (Jean Laffitte, arch.), 1927.

mes des secteurs de production (agro-alimentaire, électricité, sidérurgie, automobile).

On note par ailleurs la prééminence des agrandissements dans les interventions de l'entreprise dans les années trente. Celle-ci développe en effet des solutions de surélévation qui répondent aux besoins des activités en milieu urbain, des grands magasins par exemple. L'extension de sites industriels se fait aussi par complément de l'espace libre. Les agrégats imposent, dans une continuité horizontale ou verticale, de nouvelles liaisons pour lesquelles le béton est devenu la solution évidente : passerelles, escaliers, couvertures de rivières et galeries sont les organes de circulation les plus fréquemment traités par le

bureau d'études techniques après 1918. L'organisation de la production se fait le plus souvent au détriment de la forme architecturale. Les commandes montrent également un intérêt particulier pour les couvertures d'usines (toitures-terrasses, sheds et terrasses translucides), ainsi qu'une participation active au second œuvre (chemin de roulement).

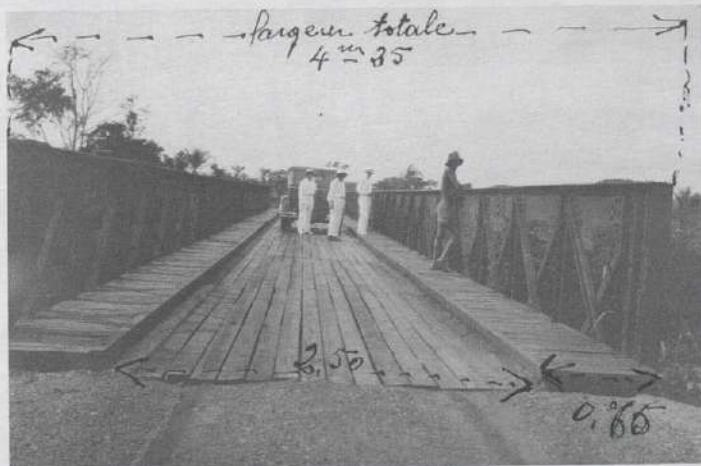
L'agriculture, en phase de mécanisation, génère une production de bâtiments d'activité qui deviennent rapidement emblématiques pour la société Hennebique. Très tôt – dès les années 1890 –, à l'issue de recherches sur les structures préfabriquées d'édifices industriels (châteaux d'eau, silos agricoles et minoteries), certains programmes induisent la proposition

d'un modèle reproductible en série : Hennebique se substitue à l'architecte en créant une typologie « idéale »<sup>12</sup> (moulin de Don, 1893 ; minoterie de Brebières, 1893 ; minoterie de Nort-sur-Erdre, 1898).

L'ingénieur et son matériau se posent souvent comme une aubaine pour les différents secteurs de l'industrie. Ils apportent des réponses adaptées à des commanditaires soucieux de développer leur activité ou de les conformer aux besoins du marché. Ainsi naît un véritable lien entre les agents et concessionnaires locaux et des industriels dépendants de leurs études. En filigrane de l'intervention, l'enjeu économique se dessine, faisant porter aux brevets de François Hennebique le gage de la prospérité d'un secteur.

Affranchis de tout modèle architectural, les projets liés aux infrastructures révèlent plusieurs facettes de l'ingénierie. Le pont s'intègre de manière prégnante dans le maillage des infrastructures. Viaducs et passerelles témoignent d'un développement tardif des transports routiers et aériens qui supplantent, au lendemain de la Première Guerre mondiale, les aménagements portuaires et ferroviaires. Le bureau d'études intervient surtout sur les parties structurelles les moins visibles, mais tout aussi délicates pour le génie civil. Le domaine fluvial et maritime est également une source de commande inépuisable tant la réponse du matériau s'avère efficiente. Estacades, écluses, jetées, barrages sont particulièrement représentés dans le fonds.

Au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, les compagnies d'électricité et de gaz voient le jour et étendent leurs réseaux de distribution sur le territoire national grâce notamment à la préfabrication de poteaux électriques en béton armé. C'est à la même époque que les municipalités construisent leurs propres réseaux d'adduction en eau potable. La comparaison des projets de châteaux d'eau d'Hennebique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avec ceux que la société produit au début des



Bétons armés Hennebique. Pont au Togo, 1931. Cliché anonyme.

années trente, montre, à presque un demi-siècle d'intervalle, l'adaptation et l'approche du bureau d'études techniques, dont le savoir-faire se situe dans l'alliance entre fonctionnalité et esthétique. Ce constat vaut pour tous les domaines de la construction dans lesquels intervient Hennebique.

### Au croisement des disciplines

Au-delà de l'intérêt technique pour l'histoire de la construction, l'état d'avancement du repérage permet dès aujourd'hui l'identification de milliers de sites, naturels, urbains ou industriels en France métropolitaine et à l'étranger. Une grande partie de l'intérêt du fonds réside dans la mise en œuvre d'une architecture banale. Il renseigne sur la production d'édifices d'usage courant de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle. Par le grand nombre de plans contenus dans certains dossiers, il documente des bâtiments inconnus ou méconnus localement (hospice civil de La Fère [Aisne], G. Nouillet, arch., 1930).

Issu d'une époque longue – toute la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle –, le fonds témoigne bien sûr de l'histoire d'un matériau, mais reflète également toute l'histoire de l'architecture et l'évolution de la

société française, de la fin du xix<sup>e</sup> siècle à la Seconde Guerre mondiale.

D'abord soucieux des performances constructives du béton armé, les architectes travaillent en collaboration avec la société Hennebique qui apprivoisent le matériau au fil des conceptions. L'un des intérêts du fonds est bien de croiser l'œuvre de nombreux architectes, complétant notamment certains fonds conservés à la Cité de l'architecture et du patrimoine, tels ceux de Paul Dubreuil, Henry Jacques Le Même, André Lurçat, Joseph Marrast, Joachim Richard, Henri Sauvage, François Vitale et Georges Wybo.

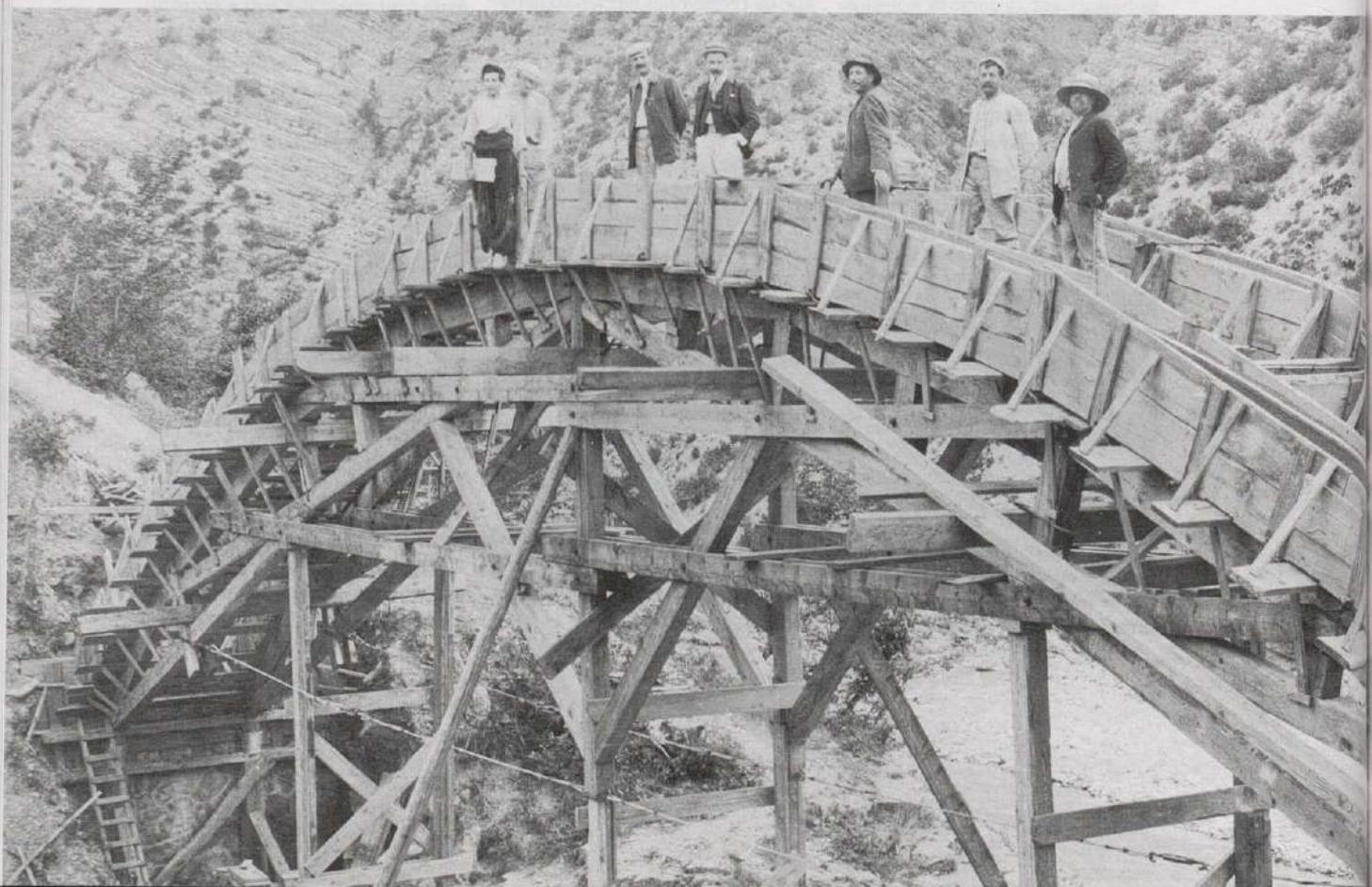
D'autres architectes connus, mais dont les archives n'existent plus, y apparaissent, comme Tony Garnier avec les abattoirs de la Mouche (Lyon, 1903-1931), le stade de Gerland (Lyon, 1914-1931) et le stade Roland-Garros (Paris 16<sup>e</sup>, 1927-1930); Hector Guimard pour la synagogue de la rue Pavée (Paris 4<sup>e</sup>, 1912); Robert Mallet-Stevens et la villa Cavrois (Croix, 1931). Outre la découverte de projets inconnus, ou disparus du fonds de l'architecte – comme l'un des immeubles de la rue Cassini de Louis Sue (Paris 14<sup>e</sup>, 1906) –, la correspondance conservée dans ces archives permet d'établir la

nature des relations entre prescripteurs, architectes et entrepreneurs<sup>13</sup>, tout comme les plans techniques éclairent l'« archéologie » du projet.

À cette transversalité avec l'histoire de l'architecture et de la construction s'ajoute le témoignage que ce fonds apporte à l'histoire des entreprises, concessionnaires Hennebique comme l'entreprise lorraine Lanord et Bichatton, ou appartenant à l'histoire industrielle et culturelle de la France, comme Michelin à Clermont-Ferrand ou Schneider au Creusot.

S'affranchissant de son caractère fonctionnel, le béton armé va non seulement générer de nouveaux modes d'exécution mais également devenir médium artistique. Gage de solidité et atout esthétique, il contribue à la valorisation et à la consolidation du patrimoine historique, et tout particulièrement de l'architecture culturelle. La reconstruction totale ou partielle d'édifices protégés au titre des monuments historiques, après la Grande Guerre, associe souvent des matériaux « nobles » avec ce matériau composite. Il en résulte une série de restaurations parmi lesquelles on peut citer la cathédrale Saint-Waast (Arras, 1929) ou l'abbaye Saint-Léger

Bétons armés Hennebique  
Pont de la Lune  
pour les Tramways  
départementaux,  
Tournefort  
(Alpes-Maritimes), 1901  
Cliché anonyme.





Couverture de la revue *Le Béton armé* (n° 187, décembre 1913).

(Soissons, 1930). La cohabitation des matériaux n'est qu'une première étape dans l'utilisation stylistique du béton armé. Celui-ci imite la pierre lorsqu'il devient le support d'un décor sculpté ou la matière première d'une sculpture<sup>14</sup>. L'ambivalence instaurée par l'idée que l'utile puisse aussi intégrer une valeur esthétique – ou, à l'inverse, que ce qui appartient traditionnellement au domaine des beaux-arts puisse emprunter un matériau vulgaire – n'est pas étrangère aux nouvelles exigences esthétiques observées dans les cahiers des charges de l'entreprise.

Le croisement des disciplines et des compétences entre archi-

tes, ingénieurs et entrepreneurs ouvre à l'échelle des interventions de nouvelles perspectives : l'édifice s'affranchit du parcellaire et s'étend parfois à un îlot ou un quartier. Au-delà des facilités et des audaces de la mise en œuvre, les architectes et les ingénieurs changent progressivement l'échelle du bâti, modifiant durablement les paysages urbains et ruraux. Le fonds pose la question du rôle de l'ingénieur comme détenteur d'un certain pouvoir constructif, gage de fiabilité et de réussite de programmes en perpétuelle mutation, toujours plus ambitieux, et soumis à la concurrence économique. Les architectes parent les structures, qui prévalent sur les formes et les types

architecturaux. Le système constructif devient le squelette de tout élément architectural, altérant les codes établis par la tradition académique : l'affectation et la typologie sont soumises à la mise en œuvre du matériau qui façonne une nouvelle enveloppe formelle, et le système constructif s'exprime dans ce même matériau. Les plans d'ingénierie induisent une rectitude qui répond à une rentabilisation de l'espace. La régularité des élévations exprime la rigueur du système constructif à ossature : la forme architecturale est induite par la mise en œuvre du béton.

#### Vers d'autres perspectives de lectures

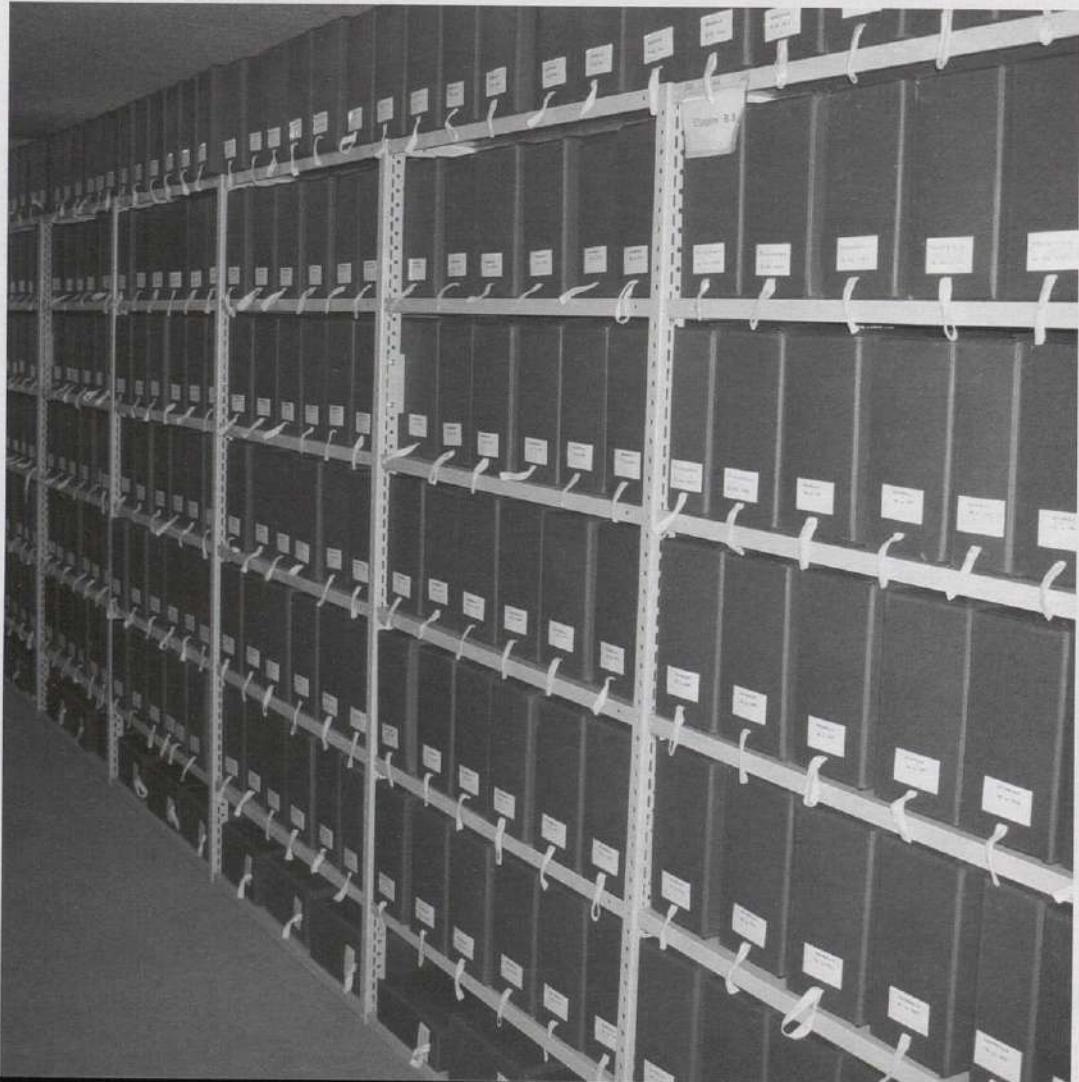
En 2009, la fin de l'inventaire permettra une interrogation synchrone de l'ensemble du corpus, condition nécessaire à un changement d'échelle de lecture.

La répartition géographique des affaires selon les zones de compétences des agences régionales Hennebique, la proportion des typologies bâties, la nature des commanditaires révélant la proportion des commandes publiques ou privées, ainsi que l'échelonnement chronologique des interventions, éclaireront l'« organisation Hennebique » à travers ses innovations et ses carences (rappelons que le fonds reste lacunaire). À l'image de l'entreprise, la valorisation du fonds se placera à un carrefour pluridisciplinaire qui montrera la fréquence d'apparition d'un lieu, d'un protagoniste ou d'une typologie, renseignant le contexte social, historique et ethnographique de la commande. La correspondance entre la nature des programmes et leur date de réalisation permettra de noter l'inclination des commanditaires pour telle ou telle typologie fonctionnelle ou esthétique. Il s'agira de valoriser la concomitance entre la diffusion progressive du matériau béton armé à travers un réseau d'ingénieurs dépositaires du brevet Hennebique, et l'évolution de sa mise en œuvre.

Enfin, la synthèse statistique induira une approche macroscopi-

que de l'ensemble du réseau Hennebique, dans sa dimension économique. L'analyse qui découlera du fonctionnement de cette machine constructive, à la fois intermédiaire et acteur à part entière, révélera toute la place de l'entreprise Hennebique dans l'histoire de la construction.

- 1 L'article a été rédigé pour l'essentiel par Sonia Gaubert pour les trois premières sections, par les quatre personnes actuellement chargées de son classement pour les sections suivantes.
- 2 Organe officiel de la société Hennebique, cette revue mensuelle paraît de 1898 à 1939 ; rédigée par les ingénieurs, elle diffuse à travers le réseau d'agents et de concessionnaires Hennebique les procédés techniques en cours et les nomenclatures d'ouvrages réalisés. *Le Béton armé* constitue aujourd'hui un moyen précieux de localiser les concessionnaires Hennebique et d'attester certaines réalisations.
- 3 Gwenaël Delhumeau, *L'invention du béton armé : Hennebique, 1890-1914*, Paris, Ifa/Norma, 1999, d'après une thèse en histoire de l'art à l'université Paris 4.
- 4 Source aussi rare qu'inattendue, les cartes postales anciennes illustrent des parties constitutives d'un édifice (en vue d'une extension) ou identifient des sites naturels (dans le cadre de constructions de ponts et d'ouvrages hydrauliques). Elles sont parfois annotées, ou illustrées de croquis des projets.
- 5 Grâce à une subvention de la Getty Foundation.
- 6 Gwenaël Delhumeau, Jacques Gubler, Cyrille Simonnet, Réjean Legault, *Le béton en représentation : la mémoire photographique de l'entreprise Hennebique 1890-1930*, Paris, Hazan/IFA, 1993.
- 7 Pour la base de données du centre d'archives, l'« objet » est l'unité documentaire principale, le niveau d'indexation, ce sur quoi porte l'étude de l'auteur du fonds (un objet architectural ou urbain : bâtiment, lotissement, zone urbaine spécifique par exemple) ; pour Hennebique, le « dossier d'étude », portant un numéro d'affaire, correspond à un contrat, une intervention particulière.
- 8 Dans le fonds, chaque dossier comporte en réalité deux numéros d'affaire : le premier correspond au numéro que lui a affecté le bureau central de Paris au moment de la commande, le second est celui de l'agence régionale Hennebique en charge du projet. Référence facilitant les échanges épistolaires avec ses concessionnaires et agents, cette numérotation permettait également le classement des dossiers au bureau central de Paris.
- 9 Le dépouillement sous forme manuscrite a été fait en 2005-2006 par quatre autres vacataires : Romain Gautier, Stephany Gautier-Caceres, Mélanie Meunier, Xavier Hubert.
- 10 L'exemple des usines Schneider au Creusot est à ce titre significatif, puisqu'il est délicat d'attribuer arbitrairement une intervention sur une topographie complexe.
- 11 Un pont ne comprenant pour toute mention d'identification que le terme « Bouchereau » s'est révélé être un pont sur l'Yerre appartenant au moulin à eau de Bouchereau à Saint-Pellerin (Eure-et-Loir) ; un dossier intitulé « Slip Latécoère » correspond sans nul doute à une intervention, certes mineure, pour la première et la plus importante base d'hydravions française, établie à Biscarrosse en 1929.
- 12 « Le moulin idéal », *Le Béton armé*, n° 3, août 1898, p. 2.
- 13 Le classement prochain des pièces d'agence affinera notre connaissance sur l'organisation des réseaux entreprises-architectes-ingénieurs-bureaux d'études techniques.
- 14 Obélisque pour M<sup>me</sup> Bouillant-Linet à Garches par Constantin Brancusi, 1930.



*Le fonds Hennebique après reconditionnement et repérage, Centre d'archives d'architecture du xx<sup>e</sup> siècle, octobre 2007  
Cliché Ikon Joulie-Mares.*

# La restauration d'une maquette pour un mémoire de fin d'étude : l'avant-projet pour la résidence présidentielle de Djibouti (agence Bossu, 1974)

MARCOS CARVALHO-CANTO

Chargé d'études documentaires,  
Centre d'archives d'architecture du xx<sup>e</sup> siècle,  
Cité de l'architecture et du patrimoine

ANNE-SOPHIE GAGNAL

Étudiante restauratrice, spécialité Arts graphiques,  
École de Condé

Depuis déjà quelques années, le Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine travaille à nouer et consolider des relations avec des institutions dispensant des formations dans le domaine de la restauration et de la conservation préventive.

Avec le lycée professionnel Tolbiac, le master de conservation préventive de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ou encore l'école de Condé, ont ainsi été établis des échanges : prêt de documents pour des exercices de conditionnement et pour des mémoires de fin d'études, accueil d'un exercice de diagnostic destiné à définir un plan de conservation préventive.

Les actions qui en résultent répondent à un double objectif :

- faire connaître l'importance du Centre d'archives en tant que service pionnier dans la collecte et conservation de documents d'architecture du xx<sup>e</sup> siècle notamment, auprès des étudiants et du personnel enseignant ;
- améliorer les conditions de conservation des collections du centre d'archives, tout en offrant la possibilité aux étudiants de découvrir la particularité et la richesse des objets issus de la pratique des architectes.

La collaboration effectuée l'année scolaire 2006-2007 avec l'école de Condé est exemplaire dans ce contexte. Elle a porté sur deux ensembles : d'abord, tirée du fonds André Granet, une série de huit études en perspective pour la porte de l'Alma de l'Exposition internationale de Paris de 1937, plus un dessin en perspective concernant le réaménagement du premier étage de la tour Eiffel (1935), confiés à l'étudiante Viviana van Vliet ; ensuite, une maquette de l'agence Jean Bossu choisie par Anne-Sophie Gagnal (l'article ci-contre).

Pour cette dernière particulièrement, le processus de restauration de la maquette a été à l'origine d'interrogations qui ont à leur tour suscité des rencontres, tout cela aboutissant – en passant par la si lointaine Djibouti – à une meilleure connaissance des conditions de développement du projet et donc à la réévaluation d'un projet peu considéré dans l'œuvre d'un architecte atypique des années 1970.

Dans cet échange de connaissances et de savoir-faire autour d'un objet à valeur patrimoniale, tout le monde est gagnant – le centre d'archives, la future restauratrice, enfin, et surtout, la mémoire de l'architecture du xx<sup>e</sup> siècle.

*Marcos Carvalho-Canto*

**D**ans le cadre de mon mémoire de fin d'études à l'école de Condé (diplôme de restauration-conservation d'œuvres d'art, homologué niveau II ; formation post-bac en cinq ans dans trois spécialités : peintures de chevalet, arts graphiques et céramique), je souhaitais aborder le problème de la restauration des objets en trois dimensions.

Étant donné ma spécialité en restauration papier et arts graphiques, une maquette d'architecture constituée de papier et/ou carton semblait être un sujet particulièrement intéressant pour un mémoire.

À la suite de quelques propositions faites par le Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine, le choix s'est porté sur la maquette de l'avant-projet de la résidence présidentielle de Djibouti réalisé en 1974 par l'agence de l'architecte Jean Bossu (1912-1983). La maquette se trouve dans son fonds d'archives, n° 192 IFA.

Ce sont les volumes caractéristiques de ce projet, évoquant l'influence de Le Corbusier, qui m'ont amenée à choisir cette maquette.

La maquette prêtée par le Centre d'archives a été déposée à l'atelier de l'école de Condé pour l'année scolaire 2006-2007 pour y être restaurée. Elle était accompagnée par l'album de présentation du projet, complétant les propositions de l'agence.

### Un objet remarquable

La maquette du bâtiment ayant surtout subi des déformations dues à l'humidité et à des chocs, la question centrale de l'intervention se posait d'emblée : comment estomper certaines déformations tout en limitant le démontage de l'œuvre ?

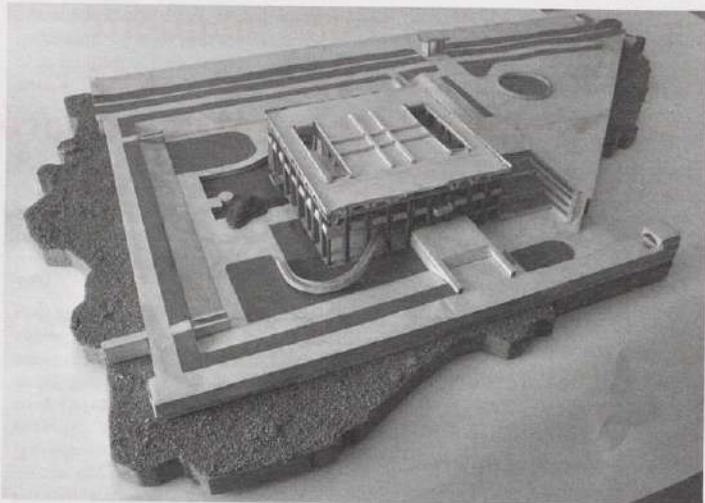
La maquette mesure dans ses dimensions maximales 83 x 54 x 10 cm. Elle est construite en papier bristol blanc et avec un carton dans les tons jaunes, à base de pâte de bois, utilisé traditionnellement par les maquettistes. Des bandes de canson gris sont utilisées pour présenter les espaces de verdure. Le tout est assemblé à l'aide d'une colle synthétique et fixé sur un panneau de bois aggloméré épais (2 cm) de forme trapézoïdale.

Sur ce plateau, qui peut être lu comme un large socle, sont disposés ponctuellement des éléments architecturaux (bassins et abris), et matérialisés des niveaux qui organisent l'espace, déterminant la vocation spécifique de chacun : parking, promenade, espace de détente, etc. Le bâtiment, s'élevant sur trois étages, est l'élément central de cet espace.

Une résidence présidentielle est par définition à la fois lieu de représentation et de vie. Le projet a donc été pensé pour répondre à cette idée directrice. Les architectes ont choisi de valoriser le lien entre les intérieurs et l'extérieur et se sont attachés à présenter un espace de luxuriance où la végétation devait permettre de créer un écrin de verdure autour du bâtiment, afin de pallier les contraintes géographiques et climatiques (Djibouti subit à certaines époques de l'année un temps très chaud et humide).

### Le projet de l'agence Bossu

Plusieurs travaux de recherche ont été et sont menés sur Jean Bossu<sup>1</sup>. Parmi le nombre important de projets ou de travaux non aboutis de l'agence, peu ont retenu l'attention des historiens. L'avant-projet pour la résidence



*Vue d'ensemble de la maquette avant restauration.*

présidentielle fait partie de ceux-ci. Cela s'explique par la quasi-absence de documentation dans le fonds d'archives de l'agence. Seules quelques instructions sur l'écriture des façades, des photos de la maquette et les plans sur calque qui ont servi pour l'album mentionné plus haut forment la documentation de ce projet. Les premiers contacts avec les historiens (tous également architectes) ont donné des pistes sur l'œuvre de Bossu, mais non sur ce projet à Djibouti. Jean Bossu étant décédé, il fallait partir à la recherche des ses anciens collaborateurs présents à l'agence en 1974. Son fils, Jean-Michel Bossu, qui fut également l'un d'entre eux, s'est montré très intéressé par l'idée de cette restauration, et nous a fourni de précieux renseignements sur ses confrères qui travaillaient alors auprès de son père. C'est lui qui a permis une rencontre autour de la maquette et en présence des deux anciens collaborateurs de Bossu.

En 1974, Jean Bossu, à la tête d'une équipe restreinte, avait à la fois une agence à l'île de La Réunion, où il avait trouvé de nombreux chantiers, et son agence parisienne de la rue Vavin, dans le 6<sup>e</sup> arrondissement.

Djibouti, territoire situé sur une zone sismique très active, subit en mars-avril 1973 des tremblements de terre de forte intensité. La capitale est endommagée. Le territoire

français des Afars et Issas n'est alors pas encore indépendant – la république de Djibouti n'est proclamée qu'en 1977 –, mais depuis 1967 le territoire est autogéré sous la tutelle de la France. Avec la collaboration de la Caisse de coopération économique, l'un des deux collaborateurs, Christian Fournier, normalement basé à La Réunion, se rend à Djibouti pour des projets de construction d'immeubles d'habitation.

Les autorités demandent alors à l'agence de faire une proposition (ni cahier des charges ni contraintes financières ne sont imposés) pour la construction d'une résidence présidentielle sur un terrain situé en bord de mer. Les contraintes géographiques liées à une côte maritime faite de lagunes et de fonds peu profonds rendant l'accès par la mer difficile, la création d'une villa « pieds dans l'eau » fut rapidement écartée. Pour contrecarrer cette problématique, selon les architectes, l'écrin de verdure s'est rapidement imposé comme la solution idéale, source de fraîcheur et de bien-être. Christian Fournier, en lien avec Alain Borie, son collègue à Paris, dessine les premiers plans, préparant ainsi deux propositions présentées en plans et en façades, réunies dans l'album.

C'est pour convaincre de la qualité des volumes et rendre plus explicites les idées directrices du projet que Christian Fournier réa-

lise lui-même la maquette, dans le respect de l'« esprit Bossu » et en s'inspirant d'autres maquettes qu'il avait vu fabriquer à l'agence. Le projet sera par la suite présenté aux commanditaires par Jean Bossu lui-même.

L'observation minutieuse de la maquette et du cahier, la recherche d'informations dans les archives de l'agence, l'observation de l'ensemble des maquettes réalisées à l'agence et conservées par le Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine, ainsi que la rencontre avec les acteurs du projet ont ainsi apporté nombre d'éléments enrichissant la compréhension du projet. Ce dernier est donc le fruit d'un travail de collaboration au sein de l'agence Bossu et synthétise les grandes idées architecturales de la production de l'architecte.

### La restauration

La maquette était globalement en assez mauvais état, avec un taux d'empoussièvement important et des dégradations mécaniques avancées. Des fragilités physi-

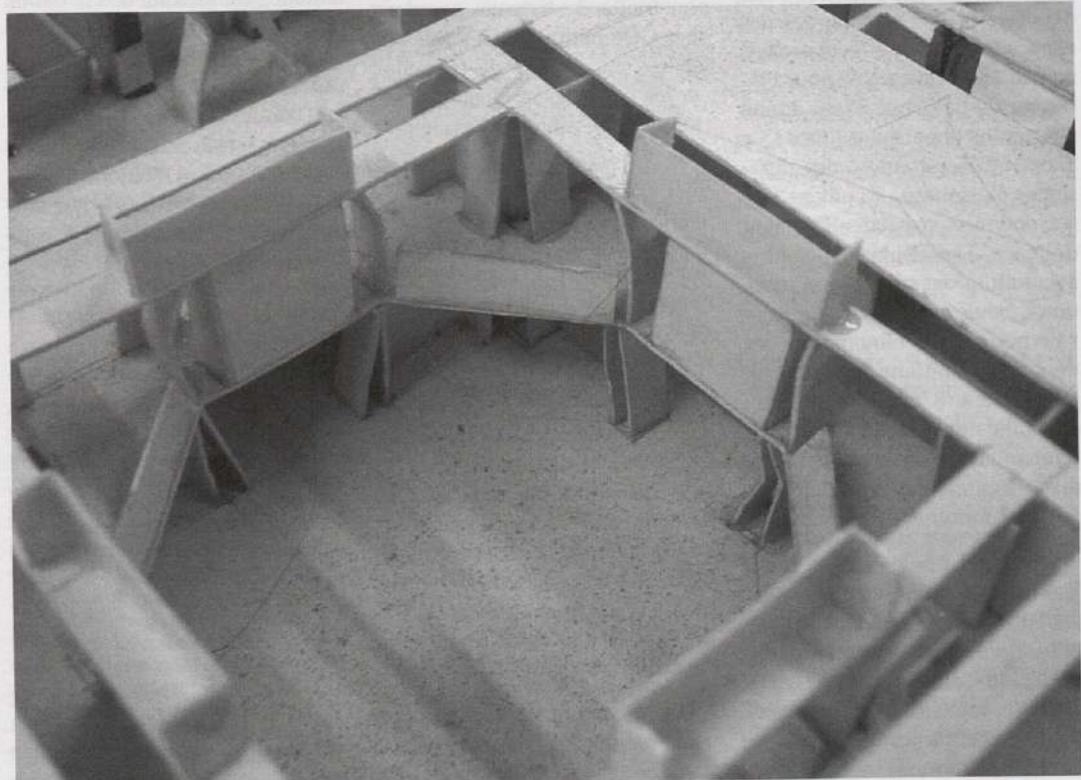
ques, des plis et des déformations de la structure du bâtiment en bristol et en carton suggèrent un choc physique appliqué à l'objet. Des conditions de conservation peu adaptées durant un temps indéfini ont accentué la dégradation dans le temps. La toiture du bâtiment, composée par l'assemblage d'un toit-terrasse et de bandes d'arcades en façades, témoigne de ces problèmes de conservation et du choc. Les arcades de façades ont particulièrement souffert, et l'on pouvait observer des décollements, des déchirures et des plis importants apparus probablement lors du choc. L'ensemble ne tenait au reste du bâtiment que par les quatre points de colle aux angles, liant les piliers d'angle en façade et le toit-terrasse. Deux de ces piliers de façade avaient aussi plié sous ce coup violent. Il semblait donc nécessaire de séparer temporairement cet ensemble « toiture » du reste de la maquette pour optimiser les futures interventions.

Ainsi, la dépose du toit était avant tout prévue pour faciliter sa restauration et les interventions à l'intérieur du bâtiment. La struc-

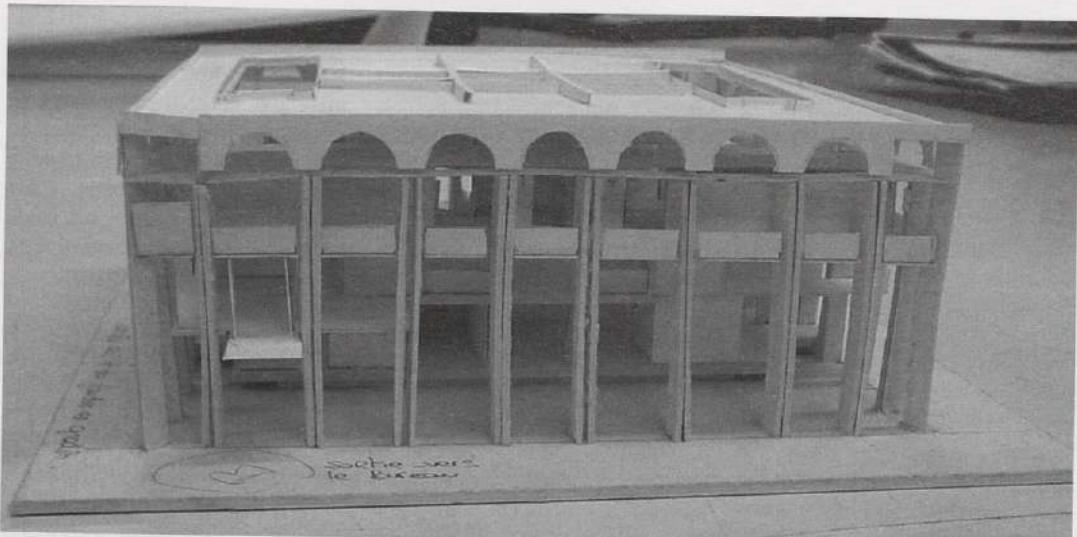
ture, comme la toiture, avait gondolé sous l'action de l'humidité. Mais la découverte majeure permise par cette dépose a été la précision de la construction interne. Chaque cloison, chaque colonne, avait été posée, voire rendue explicite par un petit tracé au crayon préalable, notamment pour les garde-corps.

Le plan de chaque niveau permettant de mieux comprendre l'édifice, un relevé minutieux a donc été exécuté et a servi de base à la construction d'une nouvelle maquette, dite de test. L'objectif de cette recherche était de recréer un objet proche de l'original avec des matériaux similaires, comparables, afin de trouver et tester les meilleures interventions de restauration.

Pour approcher au mieux l'état de la maquette originale, la reproduction a subi dans un premier temps un cycle de vieillissement artificiel qui a fragilisé les matériaux, puis des efforts physiques similaires lui ont été appliqués pour provoquer une déformation analogue. Ainsi les décisions de restauration ont été prises à partir



*La dépose du toit a permis de découvrir une représentation détaillée de l'agencement intérieur (ici avant restauration).*



*Une maquette reproduisant l'originale a été réalisée en vue de tester des solutions de restauration.*

des travaux effectués sur la maquette test. Les interventions ont consisté à faire un dépoussiérage, à rétablir la planéité des planchers, à redresser et à consolider les éléments pliés et déformés.

La première difficulté était la suppression de la couche de poussière. Durant un temps indéterminé, la maquette n'avait pas été protégée, et une couche uniforme de poussière lui avait donné une teinte générale gris-beige. À cela s'étaient ajoutés des toiles d'araignée et divers autres dépôts. Si un dépoussiérage et un gommage des espaces extérieurs étaient aisés, il n'en allait pas de même pour l'intérieur du bâtiment. Étant donné ses petites dimensions (15 x 15 x 8 cm) et la proximité des différentes cloisons et des piliers, l'intervention était particulièrement délicate. Les espaces les plus accessibles ont subi un gommage doux. Seule une aspiration pouvait permettre l'élimination des dépôts à l'intérieur du bâtiment. Cette étape a été effectuée en adaptant des systèmes existants pour pénétrer au cœur du bâtiment (aspirateur avec variateur et petits embouts fabriqués sur mesure).

La restauration de maquettes en papier et carton ne constitue pas une réelle spécialité en soi. Le problème était d'adapter les techniques habituelles de restauration de documents graphiques à un objet en volume. Ce travail a donc

permis de se tourner et s'ouvrir vers d'autres spécialités de la restauration et d'autres corps de métiers (bijouterie, photographie, etc.) en détournant leurs techniques et leurs ustensiles de travail. Ainsi le pinceau souffleur du photographe, réadapté, est venu compléter le système pour éliminer les poussières déposées dans le bâtiment. De même des « étais » en carton ont été construits pour passer sous un plancher et entre deux colonnes de façades. Celles-ci devaient aider à la remise à plat ponctuelle de balcons ou planchers. De petites pinces fines et légères ont permis de travailler sur les colonnes et cloisons intérieures accessibles qui avaient le plus souffert de la contrainte mécanique. Enfin, à l'aide de pinces, de pinceaux très fins, de tout petits morceaux de buvard et de non-tissé, de colle d'amidon très épaisse et de papier japonais, la structure choquée du bâtiment a été consolidée, redonnant ainsi un bel aspect à cet objet.

Pour compléter et terminer ce travail de restauration, deux choix de mise en valeur ont été faits. Le premier est de conserver la mobilité nouvelle de la toiture, afin de permettre de voir l'intérieur du bâtiment. La seconde est de créer un capot en plexiglas emboîté dans un socle, pour la protéger. Ainsi, grâce à la restauration, de nouvelles informations ont enrichi la connaissance historique sur ce

projet architectural, et, au-delà, sur l'œuvre de Jean Bossu. Les choix de restauration se sont aussi nourris de ces découvertes autour d'une architecture. Enfin la maquette de l'avant-projet pour la résidence présidentielle de Djibouti m'a également apporté de nombreux échanges intéressants avec des personnes de domaines différents, et m'a permis d'appréhender ce domaine passionnant qu'est l'architecture.

Le travail sur le mémoire de fin d'études est entamé dès le début de la quatrième année à l'école de Condé, afin de privilégier la réflexion et le débat. C'est en juillet 2008, à l'issue de la cinquième année, que je livrerai le résultat de ces deux années d'études, la restauration d'une maquette qui a su livrer sa richesse au fil du travail accompli.

<sup>1</sup> Xavier Dousson, « Jean Bossu architecte, 1912-1983 », Paris, université Paris 1, 1997 (mémoire de DEA); Alain Borie, Xavier Dousson (coll.), « Jean Bossu : architectures 1950-1979 », La Réunion, Inventaire général (ADAGP)/CAUE de La Réunion, 2000 (coll. « Itinéraires du patrimoine »); « Architectures françaises outre-mer », sous la dir. de Maurice Culot et J.-M. Thiveaud, Paris/Liège, IFA/Caisse des dépôts et consignations/Mardaga, 1992; colloque Jean Bossu, sous la dir. de Donato Severo et Jean-Michel Bossu, école d'architecture Paris-Val-de-Seine, 26 octobre 2007.

## La constitution d'archives orales : interviewer les architectes donateurs d'archives

DOMINIQUE LEFRANÇOIS

Urbaniste, chercheur associé à l'Institut d'urbanisme de Paris,  
université Paris 12-Val-de-Marne

DAVID PEYCERÉ

Conservateur, responsable du Centre d'archives d'architecture du xx<sup>e</sup> siècle,  
Cité de l'architecture et du patrimoine

**L**a réflexion sur la constitution d'archives orales dans le domaine de l'histoire de l'architecture a donné lieu à l'Institut français d'architecture à deux journées d'étude, en 2000 (*Colonnes*, n° 16-17, p. 7) et en 2003 (*Colonnes* n° 20, actes de la journée). Pour autant, si le centre d'archives de l'Iifa a pu recevoir en dépôt, de la part de leurs auteurs, quelques séries d'entretiens – sans protocole de conservation ni statut juridique –, aucune campagne d'entretiens n'avait été entreprise avant ou après ces journées.

Un crédit d'études du BRAUP (bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère, DAPA) a enfin permis de lancer en 2007 une telle campagne, qui aboutit à l'enregistrement de six interviews, chacune composée de deux ou trois entretiens. Il s'agit d'entretiens semi-directifs qui prennent la forme générale d'un récit de vie mais s'efforcent aussi d'amener l'architecte interviewé à aborder certaines thématiques découlant de son cursus. Ces entretiens sont effectués par Dominique Lefrançois – qui a organisé les deux journées d'étude – auprès d'architectes de générations variées, que réunit le fait d'avoir donné leurs archives à l'État en vue de leur conservation par le centre d'archives de l'Iifa/Cité de l'architecture et du patrimoine. Une vingtaine d'architectes sont aujourd'hui dans ce cas, ce qui constitue une série à la fois limitée (il n'est pas illusoire d'espérer les interroger tous ou presque) et sans doute, avec toutes les précautions qui s'imposent, représentative de la profession, du moins si l'on admet que

les fonds des architectes récoltés à l'Iifa la représentent. Les architectes d'ores et déjà interrogés diffèrent en tous cas les uns les autres de par leur production (en matière de programme, style, époque, références, formation), leur mode d'accès à la commande, leur notoriété (de grands noms côtoient des architectes moins connus), leur rôle dans le processus de production (« architectes architectes », architectes en chef, architectes « urbanistes », et l'on pourra encore rencontrer des architectes fonctionnaires actifs dans une agence d'urbanisme, des architectes commanditaires, etc.). En bref, on cherche ici la représentativité moins au travers du nombre que de la diversité des personnes interviewées.

L'objectif poursuivi est multiple. D'abord conserver – dans un même lieu, sous une forme homogène – la voix et la parole de ces architectes. Mais il s'agit aussi de les faire parler, parmi d'autres choses, de ce que représente ou a représenté, pour eux, le dépôt de leurs archives aux fins de conservation historique ; de les amener à évoquer les conséquences de cette « patrimonialisation » que (selon les cas, les tempéraments) ils ont subie ou mise en œuvre. On cherche aussi à constituer une source d'information complémentaire aux archives écrites, et dans le même temps, puisqu'il s'agit d'une campagne d'entretiens, à constituer une archive orale non pas avec un mais avec – en série – plusieurs architectes ; donc à dépasser la vision monographique d'un homme et de son œuvre. Enfin, une diffusion n'est pas exclue, sous la forme d'extraits

d'entretiens qui pourraient être mis à disposition, sous réserve d'une forme de publication préalable, sur le site internet de la Cité de l'architecture et du patrimoine. Il est trop tôt aujourd'hui pour évaluer la faisabilité de cette publication.

La constitution de ces entretiens est lente. Une préparation minutieuse est indispensable si l'on espère réunir en un petit nombre d'heures quelques propos intéressants. Certains architectes font l'objet d'une ample littérature, ont déjà beaucoup diffusé leur parole ; d'autres à l'inverse sont difficiles à appréhender car leurs réalisations ont été peu commentées dans la presse et ils ont été peu interrogés par les journalistes. Ceux qui ont déjà parlé et publié auront toujours de l'avance sur l'intervieweur qui arrive aujourd'hui après beaucoup d'autres : comment obtenir d'eux « quelque chose de neuf » ? Si ce n'est pas le plus important, il est cependant souhaitable que les chercheurs futurs puissent savoir quelle est la valeur ajoutée de l'entretien réalisé ici.

Faut-il croiser les approches, ou s'écartier de l'entretien à proprement parler « historique » pour se centrer sur un thème précis ? Par exemple, si l'on prend le cas d'un architecte qui a beaucoup parlé et qui a construit beaucoup de grands ensembles, faudrait-il se centrer sur ce type de programme en vue de rapporter, à des fins historiques, le parti de l'œuvre et de son contexte de production, – et aussi en vue de réorienter l'architecte sur ce sur quoi il n'est jamais interrogé ou dont il ne parle

jamais (sinon rapidement et en termes convenus), c'est-à-dire l'évolution de son œuvre, la critique qui a pu être faite des grands ensembles, ce qu'il pense lui-même de la réhabilitation ? Aujourd'hui où la rénovation engagée sur ce type de bâti depuis plusieurs décennies se cherche encore une voie, pour ne pas dire une doctrine, l'opinion de ces architectes auteurs du bâti concerné peut être nouvelle et utile.

La mise en forme des entretiens est également longue. Ils sont réalisés avec un ordinateur portable équipé du logiciel Magix Music studio 2007, une carte-son et des

micros-cravates. Le parti a été pris de ne pas les transcrire, mais de réaliser un document écrit beaucoup plus léger qui est une analyse chrono-thématique de l'entretien : une liste des thèmes successivement abordés, avec mention des noms propres (de personnes, de lieux, d'institutions, de procédés techniques) évoqués. À partir du fichier informatique de cet inventaire, les plages correspondantes de l'entretien seront directement accessibles, ce qui doit permettre une circulation fluide à l'intérieur de l'interview. La première opération consiste donc à « plager » l'interview en fonction de la grille d'entretien préparée à l'avance et en fonction

du déroulement concret de l'entretien, qui ne colle pas toujours strictement à cette grille.

Cette collection en formation doit se poursuivre, selon les disponibilités financières, dès 2008 ou un peu plus tard, pour dépasser les six premières interviews. Elle pourrait aussi facilement sortir du cadre précis de l'interview d'un architecte, si l'on décidait d'interroger – toujours dans le but de mieux analyser la profession – d'autres acteurs : certains collaborateurs, ou ceux qui participent à la mise en forme et à la valorisation de son œuvre comme les maquettistes, les photographes, etc.



# REDÉCOUVRIR ANDRÉ LURÇAT

Le classement, à la Cité de l'architecture et du patrimoine, du fonds d'archives d'André Lurçat (1894-1970) a permis de constater l'existence de sources nombreuses dans plusieurs centres d'archives, mais aussi de découvrir la concomitance de plusieurs actions de mise en valeur, l'émergence d'une conscience nouvelle, un regain d'intérêt pour le patrimoine bâti de cet architecte. Ce dossier présente donc successivement les sources, puis l'état de la recherche et la « redécouverte » en cours.

Au titre des sources, le fonds principal, initialement reçu en don par le CNAM, est aujourd'hui déposé au centre d'archives d'architecture du xx<sup>e</sup> siècle ; on trouvera ici une description du nouveau classement effectué en 2005-2006. L'ensemble iconographique du musée des Arts et métiers, qui a la même origine, est également décrit. D'autre part, l'activité de Lurçat après la guerre étant concentrée dans un petit nombre de localités, les services municipaux ou départementaux d'archives de ces territoires ont fait l'inventaire de leurs archives qui concernent à un titre ou un autre les opérations d'architecture ou d'urbanisme qu'il a menées. Il n'a malheureusement pas été possible d'inclure ici l'inventaire des sources présentes aux Archives municipales de

Saint-Denis. Plusieurs autres manquent (Sceaux par exemple) ; mais ne fût-ce qu'à travers les exemples de Vil-lejuif et du Blanc-Mesnil, on croise ici sources d'origine publique et privée sur une même œuvre. Les sources lorraines, multiples, sont présentes non par les services d'archives mais par l'AMAL, l'association qui a travaillé à leur collecte et à leur exploitation. Second volet du dossier, la mise en valeur du patrimoine de Lurçat – essentiellement de son architecture d'après-guerre, abondante, inégale et parfois dégradée, mais toujours intéressante pour l'historien – donne lieu à une grande variété d'initiatives qui vont de visites sur place à des spectacles de danse destinés à faire voir l'architecture. Sont ici présentés les exemples de Maubeuge, du Blanc-Mesnil, de la Lorraine, et de l'inventaire du patrimoine bâti mené à Saint-Denis.

Un vif remerciement est adressé aux historiens Jean-Louis Cohen et Danièle Voldman, qui ont accepté d'ouvrir le dossier par des mises en perspectives, bien au-delà des questions de sources mais sans jamais les perdre de vue.

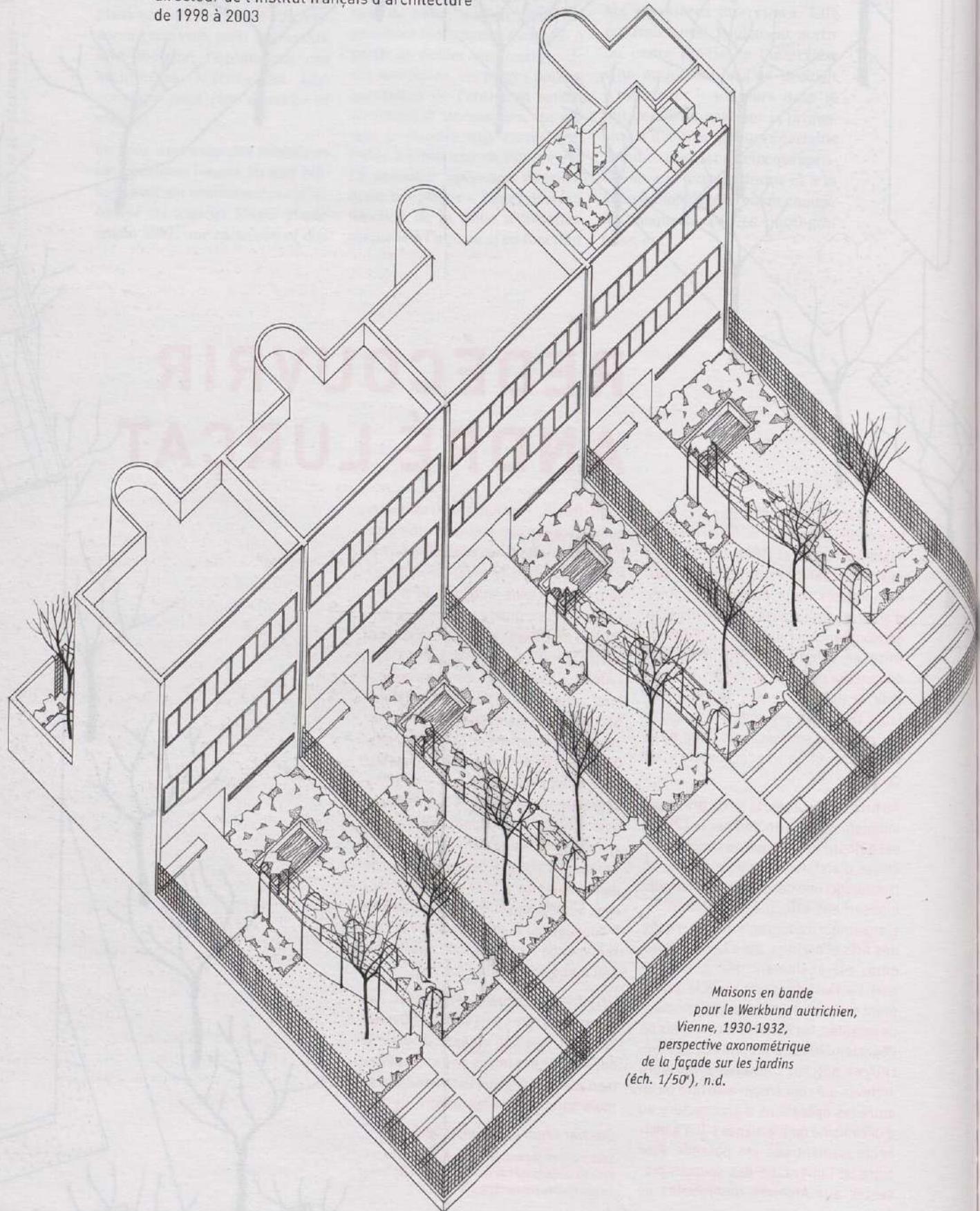
*Dossier réuni par Franck Delorme*

Sauf mention contraire, les illustrations proviennent du fonds Lurçat de la Cité de l'architecture et du patrimoine (sous-série 200 IFA).

# Sur les traces de Lurçat

JEAN-LOUIS COHEN

Architecte, historien,  
professeur à l'Institute of Fine Arts de New York University,  
directeur de l'Institut français d'architecture  
de 1998 à 2003



**L**a piste d'André Lurçat est encore chaude, mais elle n'est pas toujours aisée à retracer dans la jungle des archives et des édifices. Comme celles de tout architecte, la vie et la production d'André Lurçat peuvent être retracées en suivant le sillage de papier des documents professionnels ou intimes ou en découvrant la collection diffuse de ses réalisations.

Encore décriées ici ou là, comme dans le cas de Maubeuge, où la population porte toujours, comme dans beaucoup de villes reconstruites, le deuil de la ville ancienne détruite en 1940, les réalisations de Lurçat sont ailleurs inscrites sereinement dans la mémoire collective. C'est le cas à Villejuif, où le groupe scolaire Karl-Marx est constitutif de l'identité d'une municipalité attentive à son histoire politique de commune ouvrière, ou à Saint-Denis, dont le visage moderne a été façonné par les cités de Lurçat, avant que son projet de rénovation du quartier Basilique ne soit abandonné. Ses quatre habitations en rangée de la cité du Werkbund autrichien à Vienne, manière d'exposition permanente de prototypes innovants, sont présentées comme leurs voisines dans une sorte de parc à thème sur l'architecture moderne. Et les ateliers de la villa Seurat figurent parmi les ensembles parisiens identifiés dans tous les bons guides.

En matière d'archives, le centre de toute connaissance sur l'œuvre de Lurçat reste le fonds déposé par ses soins au Conservatoire des Arts et métiers, grâce à la relation d'amitié qu'il entretenait avec Jean-Baptiste Ache. Personnage encore assez mystérieux, cet historien n'avait guère de rayonnement, avant d'être nommé au CNAM sur une chaire financée par la ville de Paris, où il comptait des appuis. L'exposition de 1967 et la plaquette qui l'accompagne semblent avoir été la contrepartie demandée par Lurçat pour le don de ses dessins, de ses photos et d'un certain nombre d'écrits, tous soigneusement rangés, contrecollés et titrés par lui. Désormais

conservée par la Cité de l'architecture et du patrimoine, cette extraordinaire collection de plans et de documents divers – correspondances, coupures de presse, photographies – a été expurgée par Lurçat avant son dépôt, et ce n'est que par le jeu de certains lapsus que réapparaissent des projets excisés de la nomenclature « officielle » établie du vivant de l'architecte, par exemple lorsqu'un carton déjà dessiné sur une face est réutilisé.

À ce fonds indispensable, et dont une composante – les plaques photographiques – est bizarrement restée au CNAM, s'ajoute une série d'autres ensembles. Les collections des archives publiques, départementales ou municipales, des villes où Lurçat a réalisé ses ensembles les plus importants, comme Saint-Denis, Maubeuge ou Le Blanc-Mesnil, contiennent des documents permettant de comprendre le dispositif de la commande, celui des chantiers et, surtout, celui de la réception, de l'utilisation et de la gestion des édifices. Les archives de son camarade d'atelier et associé des années 1950 et 1960 Albert Michaut sont conservées à Nancy, mais c'est au Getty Research Institute de Los Angeles que certaines pièces du fonds Badovici apportent des éclairages sur l'immédiat après-guerre...

Plus que la plupart de ses contemporains français, Lurçat a déployé son activité à l'échelle de l'Europe, et des fonds comme le Bauhausarchiv, à Berlin, les archives



Couverture de l'ouvrage *Formes, composition et lois d'harmonie*, tome 1, 1953.

de J. J. P. Oud, à Rotterdam, ou les archives des CIAM, à l'École polytechnique fédérale de Zurich, en conservent les traces, comme d'ailleurs le Musée d'architecture de Moscou, où est conservé le beau rendu de son projet si discuté pour l'Académie des sciences de l'URSS. Les marges de certaines notes manuscrites de Le Corbusier renseignent aussi sur les rapports électriques entre les deux architectes.

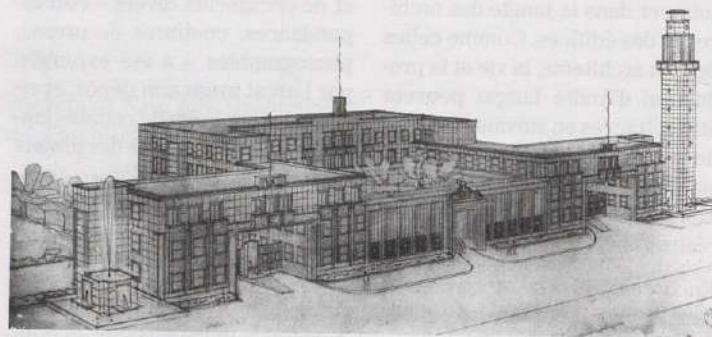
Si l'on tente de donner une image d'ensemble du patrimoine architecturique Lurçat, des points forts et des lacunes apparaissent clairement. Les ensembles importants de commandes publiques sont assez précisément documentés par les fonds des collectivités locales et par le fonds de l'IFA, qui ne contient cependant pratiquement aucune correspondance permettant de comprendre les circonstances des commandes. Il est



École Karl-Marx, Villejuif, 1931-1934, vue aérienne, n.d. (cliché anonyme).

possible que la correspondance professionnelle ait été perdue au fil des déménagements, mais il est plus vraisemblable qu'elle a été jetée, à la fois parce qu'elle était en grande partie prosaïquement consacrée à des enjeux très techniques, et parce qu'elle permettait de comprendre des épisodes conflictuels sur lesquels Lurçat ne voulait pas revenir. La liste des lettres conservées, la plupart du temps échangées avec des figures relativement bien connues au moment du don au CNAM, laisse penser que l'« écrémage » a été tardif. Les premiers épisodes de sa vie restent encore obscurs et ne peuvent guère être compris qu'au travers des indices plus palpables laissés par son frère ainé Jean, disciple de Victor Prouvé à Nancy, et sa formation à l'École des Beaux-arts n'a guère laissé de traces dans les archives des concours car il n'y a pas collectionné les médailles. Seule son esquisse d'admission semble avoir eu le privilège d'être reproduite dans un de ces petits recueils destinés à donner aux postulants au concours d'entrée des modèles utiles.

L'épisode soviétique, si important dans le changement de problématique architecturale de Lurçat, qui élabore une sorte de « post-modernisme » personnel sous la pression du discours du réalisme « socialiste », ne peut encore être reconstruit que partiellement, car



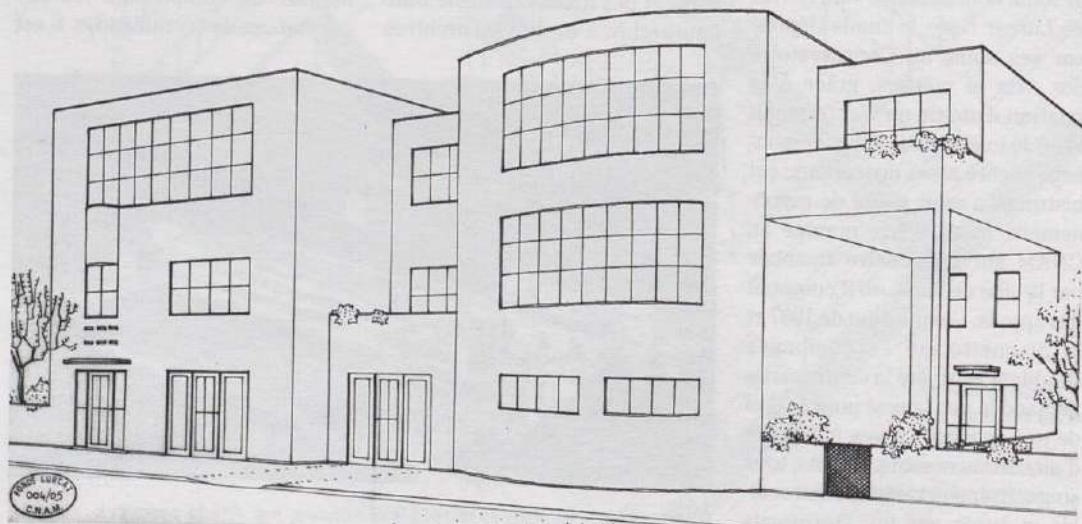
*Immeuble du Combinat des viandes, Moscou, 1935,  
photographie d'un dessin en perspective.*

les fonds correspondants des administrations russes sont difficiles d'accès. Il en va de même pour les documents rendant compte des quelque vingt ans pendant lesquels Lurçat a participé aux réunions des commissions d'architecture du Parti communiste français, contesté progressivement par les générations émergentes.

Enfin, à l'intersection entre l'analyse historique et les enjeux de la conservation, on ne saurait négliger les fonds constitués par les études et les projets des architectes des Monuments historiques chargés de la restauration des édifices. Leur activité conduit en effet à une extension du corpus des matériaux permettant la connaissance d'une œuvre traversée par toutes les contradictions

de l'architecture de la France moderne.

L'ensemble de ces documents permet d'espérer la relance des recherches sur une figure originale de l'architecture du xx<sup>e</sup> siècle, dont certaines œuvres mériteraient d'être mieux connues dans leur genèse (la villa Seurat, par exemple) et d'autres dans leur négociation avec les pouvoirs publics (les cités des années 1950). Par ailleurs, l'apport de Lurçat à la théorie de l'architecture, s'il a été analysé il y a désormais longtemps par Jean-Claude Vigato et, plus récemment, par Marc Dessauze, demande à être repensé, à l'aide des derniers travaux dans le champ de l'histoire intellectuelle de l'architecture.



*Maison Goerg et Gromaire,  
villa Seurat, Paris 14<sup>e</sup>,  
1925, perspective  
de la façade sur rue, n.d.*

## Biographie et bibliographie d'André Lurçat

FRANCK DELORME,  
FLORENCE WIERRE

Attachés de conservation,  
Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine

**A**ndré Lurçat est né le 27 août 1894 à Bruyères (Vosges) et décédé le 11 juillet 1970 à Sceaux (Yvelines). Il est le fils de Lucien Lurçat, employé des postes, et de Charlotte L'Hôte. Une scoliose très sévère entraîne une scolarité difficile et chaotique au collège d'Épinal. Avec son frère Jean, il suit les cours de l'école municipale de dessin. Ils rompent tous les deux avec l'enseignement classique. Jean travaille dans l'atelier de Victor Prouvé, alors directeur de l'École de Nancy. André, lui, est inscrit à l'atelier d'architecture de l'école des Beaux-arts de Nancy et est plutôt enclin à rejeter le courant de l'École de Nancy. En revanche, les deux frères fréquentent ensemble les «jeunes intellectuels socialistes». André s'inscrit en octobre 1912 dans l'atelier d'Edmond Paulin pour préparer le concours d'admission à l'école

des Beaux-arts de Paris. Il est admis en seconde classe en 1913. Tout en participant sans conviction aux concours d'émulation, il se plonge dans les traités anciens d'architecture et dans les ouvrages de Viollet-le-Duc et de Choisy. Mobilisé en décembre 1914, il est affecté en 1917, avec l'architecte Germain Debré, dans une unité d'aérostiers, et chargé de la formation des observateurs américains. C'est pendant une période de repos qu'il dessine son premier projet d'architecture «moderne»: une villa sur la Côte d'Azur pour ses parents. De retour de la guerre, il s'oppose fréquemment à son professeur d'atelier Pierre André. Il finit par obtenir son diplôme le 14 novembre 1923.

Parallèlement, en compagnie de Jean-Charles Moreux, il suit les cours d'archéologie de Lefèvre-Pontalis à l'École des chartes, et

ceux de Camille Enlart au Trocadéro. En janvier 1920, il entre dans l'agence d'Henri Pacon, où il se forme aux techniques de la profession. Lurçat participe au Salon d'automne de 1923 avec un projet de «maison pour M. X.». Il y rencontre Mallet-Stevens et Adolf Loos. En 1925, il construit sa première villa, à Eaubonne, très inspirée des réalisations de Loos. De 1925 à 1927, il construit dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris un lotissement de maisons-ateliers pour un groupe d'artistes dont fait partie son frère: la villa Seurat.

Dès ces débuts, l'activité de Lurçat est marquée par un profond intérêt pour les questions de logement: habitations collectives et individuelles, villas et immeubles, hôtels particuliers ou HBM, se succèdent de 1923 à 1930, réalisés ou non. Sa présence dans les manifestations architecturales françaises et internationales est révélatrice de ces préoccupations. De 1922 à 1934, il participe à une série de manifestations internationales: l'exposition *Französische Kunst der Gegenwart* (Vienne, 1926), le Comité Nancy-Paris (exposition à Nancy, 1926), l'inauguration du Bauhaus (Dessau, 1926), la première exposition d'architecture contemporaine à Moscou (1927), le premier CIAM (La Sarraz, 1928), l'exposition du Werkbundsiedlung (Vienne, 1930), la 5<sup>e</sup> Triennale de Milan (1933).

En 1927, Lurçat ouvre un atelier totalement indépendant de l'école des Beaux-Arts, mais dont le fonctionnement est inspiré des ateliers extérieurs. Comme Le Corbusier et Mallet-Stevens, Lurçat accueille des étudiants et stagiaires architectes étrangers et français: Julius Posener, Oscar Storoznov, etc. Certains vont finalement devenir les collaborateurs de Lur-



Portrait d'André Lurçat,  
n.d. (cliché Laboratoire  
photographique  
du CNAM).

çat, notamment Pierre Pinsard et Marcel Roux pour le groupe scolaire Karl-Marx à Villejuif. D'autres architectes aujourd'hui reconnus sont passés par l'agence de Lurçat, comme Jean Bossu qui aura une production protéiforme très comparable à celle de Lurçat bien que située sous des latitudes plus exotiques.

Inauguré en 1931, le groupe scolaire Karl-Marx à Villejuif est la réalisation qui fait entrer pleinement Lurçat sur la scène architecturale française et internationale. La notoriété acquise avec ce projet fait de lui un acteur des débats sur les enjeux de société et s'incarne dans sa participation à l'organisation des CIAM (congrès internationaux d'architecture moderne) de la Sarraz, de Francfort et de Bruxelles (1928, 1929 et 1930).

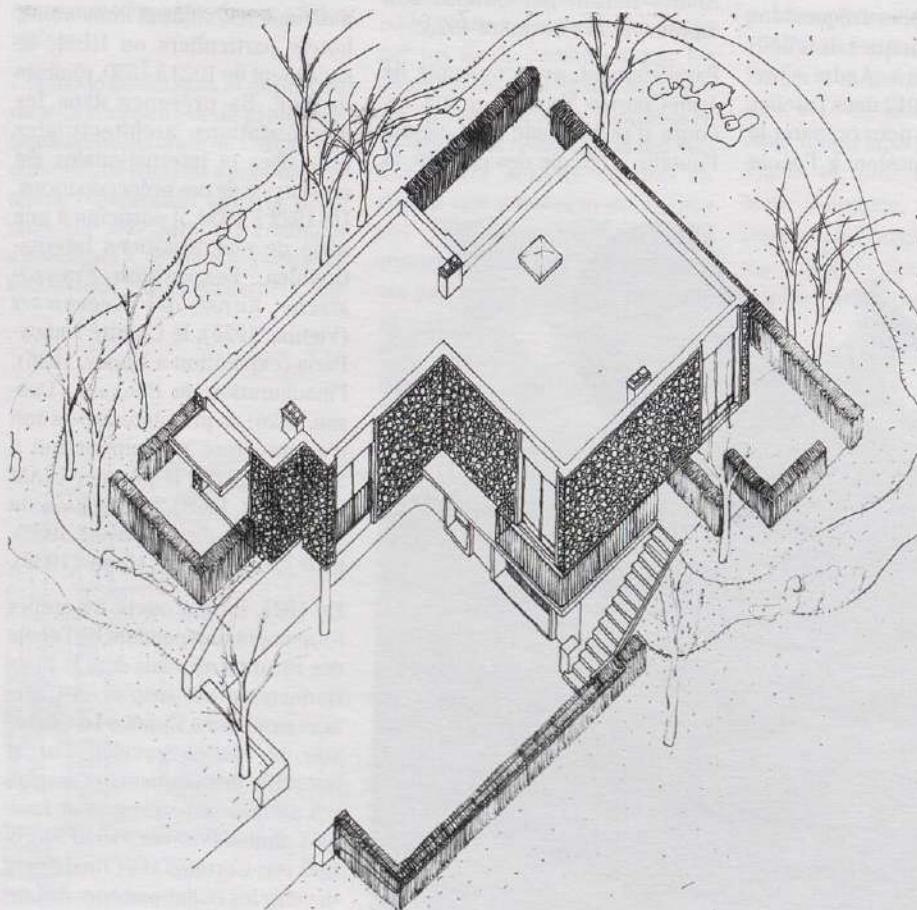
C'est grâce à son frère et aux relations de celui-ci qu'André Lurçat, politiquement à gauche, établit un contact plus étroit avec l'URSS à

partir de 1930 jusqu'à décider de s'y installer pour un temps. Officiellement invité en 1934 par les autorités et les milieux professionnels soviétiques, il participe activement à la fois aux réflexions sur la définition d'une nouvelle architecture et à de grands projets d'intérêt étatique. Mais, il finira par revenir en 1937, très amer, après avoir constaté les contradictions et les revirements.

La période de la guerre et de l'Occupation est essentiellement consacrée à l'élaboration de projets sans suite et à la préparation de l'œuvre théorique constituée par *Formes, composition et lois d'harmonie*, publiée de 1953 à 1957, qui se veut sans complexe un nouveau traité d'architecture. Après cette parenthèse « intellectuelle », Lurçat reprend une activité intense. Il est nommé architecte en chef chargé de la reconstruction de la ville de Maubeuge. Il élabore le plan d'ensemble de reconstruction et réalise quelques îlots ainsi que les équipements

majeurs (logements individuels et collectifs, église Saint-Pierre, caisse d'assurance maladie). Maubeuge reste pour Lurçat la seule expérience de conception d'une ville entière avec logements et équipements. Il y associe habilement une composition classique – faite de perspectives axiales bordées par des bâtiments – à des îlots ouverts.

Parallèlement, les municipalités communistes de Saint-Denis, Le Blanc-Mesnil et Villejuif font de lui quasiment leur architecte municipal. Pour ces trois communes, il construit des ensembles de logements sociaux et des équipements (groupes scolaires, hôtel de ville, etc.). Les « cités » de Lurçat font aujourd'hui partie de l'histoire du logement en France pour la période 1950-1970. Les rapports de Lurçat avec certaines municipalités communistes avaient débuté avant la guerre. En 1938, il avait conçu pour la ville du Blanc-Mesnil un véritable centre administratif à l'image de ceux créés



Maison pour Jacques Poncharal, Estivaux (Corrèze) : axonométrie aérienne à 45°.

par Tony Garnier à Boulogne-Billancourt ou par les frères Niemans à Puteaux. Alors que ses prédécesseurs avaient abandonné la figure du beffroi communal pour des bâtiments pourtant plus monumentaux, Lurçat la reprend sans état d'âme, et le bâtiment finalement réalisé (après-guerre) la conservera.

Après la guerre, à Saint-Denis et au Blanc-Mesnil, Lurçat renoue avec les solutions techniques qu'il a déjà expérimentées avant-guerre, notamment la préfabrication de tous les éléments de menuiseries extérieures (appelés standards de reconstruction) et parfois des éléments de façade. Comme auparavant dans le groupe scolaire Karl-Marx, Lurçat s'associe à Jean Prouvé pour l'école maternelle Fabien. L'ingénieur lorrain y mettra en œuvre l'un des modèles de panneaux de façade qui font sa notoriété. Néanmoins les recherches de Lurçat portent essentiellement sur la

définition de la cellule du logement et sur des combinaisons en plan pour obtenir une variété de configurations d'immeubles. Ainsi, à partir des mêmes types de logements, il crée plots, barres, tours, ou bâtiments aux plans plus ou moins complexes. Les plans de masse des différentes opérations découlent étroitement des configurations des terrains d'assise. Le recours à la préfabrication et aux plans types présente un avantage essentiel : répondre le mieux possible à des conditions de commande à des coûts serrés pour des maîtres d'œuvre sociaux (offices municipaux d'HLM, association Emmaüs, etc.).

En dehors de son engagement en faveur du logement social, Lurçat renoue avec ses recherches sur la maison individuelle. De 1948 à 1964, il ne construit pas moins de neuf maisons particulières. À Sceaux, en bordure du parc du château, il réalise une série de quatre maisons (Lurçat, Michaud,

Larrey et Leduc). Les constructions jouent sur les demi-niveaux ascendants et descendants pour desservir les rez-de-chaussée et les rez-de-jardin. Les maisons qu'il construit pour lui-même à Franconville, Sancerre et Le Tholonet sont l'occasion de mener d'ultimes expériences sur l'habitation individuelle et le rapport du logement avec le paysage. On peut lire ces maisons comme autant d'occasions, pour Lurçat, de s'évader de l'uniformisation et de la banalisation des commandes de logement collectif et social. Une façon, aussi, de retrouver un commanditaire exigeant, en particulier lui-même, pour faire renaître le désir et le plaisir de la conception d'un espace à la mesure de l'homme.

Au terme de 45 ans d'activités, Lurçat aura le privilège de voir une exposition consacrée à son œuvre, à l'occasion du don de ses archives en 1965 au Conservatoire national des Arts et métiers.

## Bibliographie

*La présente bibliographie intègre les principales références postérieures à la mort d'André Lurçat (1970), ainsi que ses propres ouvrages.*

*L'astérisque signale les travaux pour lesquels le recours au fonds d'archives du CNAM (au CNAM, aux Archives nationales ou à l'Ifa) est connu.*

### Ouvrages d'André Lurçat

ANDRÉ LURÇAT, *Terrasses et jardins*, Paris, éditions d'art Charles Moreau, 1929.

ANDRÉ LURÇAT, *projets et réalisations*, Paris, Vincent, Fréal et C<sup>e</sup>, 1929, 88 pl.

ANDRÉ LURÇAT, *Architecture, illustré de 72 photographies*, Paris, Au sans pareil, 1929.

Groupe scolaire de l'avenue Karl-Marx à Villejuif, réalisé pour

*la municipalité* par André Lurçat architecte DPLG. Paris, éditions de L'Architecture d'aujourd'hui, s.d. [1934], 115 p.

*Ville de Maubeuge : plan d'aménagement et de reconstruction*. Ministère de la Reconstruction et de l'urbanisme, 1947.

*Remembrement et reconstruction : l'expérience de remembrement urbain et de reconstruction de Maubeuge*, Paris, La documentation française,

1948 (brochure « Notes documentaires et études », n° 1018).

ANDRÉ LURÇAT, *Formes, composition et lois d'harmonie. Éléments d'une science de l'esthétique architecturale*, Paris, Vincent, Fréal et C<sup>e</sup>, 1953-1957, 5 tomes.

*Ville de Saint-Denis, quelques réalisations municipales, 1947-1957*, s.l., s.n., s.d. [1957].

*André Lurçat : œuvres récentes*, tome 1, Paris, Vincent, Fréal et Cie, 1961.

*Ville de Saint-Denis, Palais des sports, 1960-1962*, s.l., s.n., s.d. [1962].

*Le Blanc-Mesnil : hôtel de ville – architectes A. Lurçat et Albert Michaut*, Paris, Impr. Mazarine, s.d. [1965].

### Ouvrages

JEAN-BAPTISTE ACHE, ANDRÉ PROTIN, MARCEL CORNU, *André Lurçat, architecte*, Paris, CNAM, 1967 [bibliographie importante].

JEAN-LOUIS COHEN, « Y a-t-il une pratique architecturale de la classe ouvrière ? », Paris, Institut de l'environnement/UPA 6, 1974.

BRUNO CASSETTI, « André Lurçat in URSS : il recupero dell'architettura come istituzione », dans Manfredo Tafuri (dir.), *Socialismo, città, architettura : URSS 1917-1937*, Rome, Officina, s.d.

JEAN-CLAUDE DELORME, JEAN-PAUL SCALABRE, « Saint-Denis », dans Ahmet Gülgören, François Laisney, *Morphologie urbaine et typologie architecturale*, Paris, IERAU/Corda, 1977, p. 48-98.

ALFRED WILLIS, « Lurçat, André », dans Adolf K. Placzek (dir.), *The Macmillan Encyclopaedia of Architects*, Londres, The Free Press, vol. 3, p. 40-42.

JEAN-LOUIS COHEN, « André Lurçat, un architecte à son créneau à l'heure de la Renaissance française », dans *Les Trois reconstructions : 1919-1940-1945*, Paris, Institut français d'architecture, 1983, fasc. 3, p. 41-48.

JEAN-LOUIS COHEN, « André Lurçat », dans Jean Maitron, Claude Pennetier, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français : quatrième partie, 1919-1945*, Paris, Éditions ouvrières, tome 35, 1989, p. 112-114.

JEAN-LOUIS COHEN, « L'école Karl-Marx à Villejuif (1933-1945) », dans Annie Fourcaut (dir.), *Banlieue rouge, 1920-1960 - Années Thorez, années Gabin : banc d'essai des modernités*, Paris, Autrement, 1992, p. 197-206.

JEAN-LOUIS COHEN, *André Lurçat 1894-1970 : autocritique d'un moderne*, Liège, Mardaga, 1995 (et Milan, Electa, 1998 pour la traduction italienne).\*

VINCENT BRADEL, *André Lurçat : l'œuvre lorraine*, Nancy, AMAL, Paris, Inventaire général des monuments et richesses artistiques de France (coll. « Itinéraires du Patrimoine »), 1995.\*

PIERRE ET ROBERT JOLY, *L'Architecte André Lurçat*, Paris, Picard, 1995.\*

EMMANUEL DOUTRIAUX, FRANK VERMANDEL, PAUL HILAIRE, *Le Nord de la France, laboratoire de la ville : trois reconstructions : Amiens, Dunkerque, Maubeuge*, catalogue de l'exposition présentée à l'Espace Croisé, Lille, janv.-avr 1997, et du colloque organisé au Centre des archives du monde du travail à Roubaix, Lille, Espace Croisé, 1997.\*

*Infancia y arte moderno [Avant-garde and the children]*, catalogue de l'exposition, Valence, IVAM Centre Julio Gonzalez, 1998.\*

JACQUES LUCAN, *Architecture en France : 1940-2000 : histoire et théories*, Paris, Le Moniteur, 2001 (coll. Architextes, 11).\*

JEAN-PIERRE LE DANTEC, *Le Sauvage et le régulier : art des jardins et paysagisme en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Moniteur, 2002.\*

XAVIER DE MASSARY, *En val de Bièvre : Val-de-Marne*. Paris : Inventaire général, Association pour le patrimoine Île-de-France (APPF), 2002 (coll. « Images du patrimoine »).\*

HUGH PEARMAN, *Airports : a century of architecture*, Londres, Laurence King, 2004.

RAPHAËLLE SAINT-PIERRE, *Villas 50 en France*, Paris, Norma, 2005.\*

JEAN-BERNARD CREMNITZER, *Architecture et santé : le temps du sanatorium en France et en Europe*, Paris, Picard, 2005 (coll. « La Clairevoie »).\*

*Une expérience moderne : le comité Paris-Nancy, 1923-1927*, Lyon, Fage, Nancy, musée des beaux-arts de Nancy, 2006.\*

### Articles

JEAN-BAPTISTE ACHE, « André Lurçat, 48 ans d'architecture », *La Construction moderne*, septembre-octobre 1970.

JEAN-LOUIS COHEN, « Villejuif, une architecture dans les luttes », *Archithèse*, n° 7, 1973, p. 42-48.

JEAN-LOUIS COHEN, « Lurçat au pays des Soviets », *AMC - Le Moniteur*, n° 40, septembre 1976, p. 6-15.

JEAN-LOUIS COHEN, « L'école Karl-Marx à Villejuif : la cité future aura un toit-terrasse », *AMC - Le Moniteur*, n° 40, sept. 1976, p. 31-38.

JEAN-CLAUDE DELORME, JEAN-PAUL SCALABRE, « De l'avant-garde fonctionnaliste à la pratique municipale », *AMC - Le Moniteur*, n° 40, sept. 1976, p. 16-21.

PIERRE SADDY, « Lurçat et Maubeuge : départ d'une reconstruction, la table rase ? », *AMC - Le Moniteur*, n° 40, sept. 1976, p. 23-26.

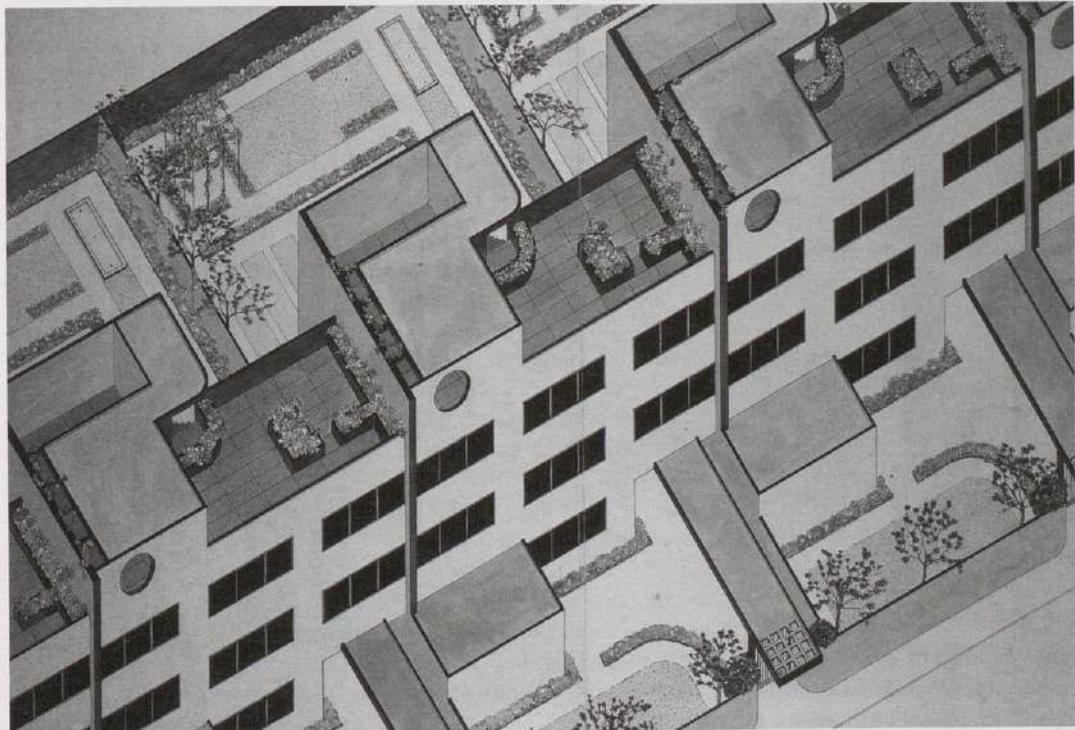
JEAN-CLAUDE VIGATO, « Formes, composition et lois d'harmonie, Lurçat théoricien », *AMC - Le Moniteur*, n° 40, sept. 1976, p. 27-29.

JEAN-LOUIS COHEN, « Modernità e disordine nella periferia parigina », *Casabella*, novembre-décembre 1980, p. 36-41.

CATHERINE COLEY, « André Lurçat propagandiste du style international à Nancy », *Le Pays lorrain*, n° 1, 1986, p. 44-53.

CATHERINE COLEY, « Le comité Nancy-Paris », *Les Cahiers de la recherche architecturale*, n° 24-25, 1989, p. 108-114.

- ANTOINE CAROLUS, ANNE SCHÉOU, « André Lurçat, extension du sanatorium de Lay-Saint-Christophe », *Les Cahiers de la recherche architecturale*, n° 24-25, 1989, p. 37-39.
- PAUL LANDAUER, JOËLLE MOSSLER, « André Lurçat : le quartier du Haut-Rivage à Saint-Max », *Les Cahiers de la recherche architecturale*, n° 24-25, 1989, p. 42-44.
- « Architectures périphériques : André Lurçat à Villejuif », *La revue du CAUE du Val-de-Marne*, n° 16, juin 1994.
- « André Lurçat », numéro spécial des Points de repères du CAUE 93, (suppl. à *Repères*, n° 51), n° 19, 1994.
- « Meister der Moderne : zwischen Muse, Marx und Moderne, André Lurçat », *Werk, bauen + wohnen*, n° 11, novembre 1994, p. 82-84.
- « André Lurçat 1894-1970. Auto-critique d'un moderne », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 299, juin 1995, p. 36.
- PASCAL DUTERTRE, « Vingt ans d'architecture urbaine, Saint-Denis bascule », *Le Moniteur architecturale*, AMC, n° 66, nov. 1995, p. 30-33.
- PASCALE BLIN, « Le rempart de la protection sociale », *Empreinte*, n° 44, mars 1999, p. 13-15 (Maubeuge).
- EMMANUEL DOUTRIAUX, « Dix-neuf cent-quarante [1940], André Lurçat », *Le Moniteur architecturale*, AMC, n° 103, déc. 1999, p. 106-111.
- ARIANE TAMIR, « La villa Seurat », *À vivre*, n° 1, juil.-août 2000, p. 66-73.
- Mémoires de diplôme, travaux universitaires**
- CAROL HAGEN, « André Lurçat : his early career », thèse dactyl., 1972 [?], 41 p.
- JEAN-LOUIS COHEN, « L'architecture d'André Lurçat : autocritique d'un moderne », EHESS, 1985 (thèse de doctorat), 3 vol.\*
- PHILIPPE GRANDOU, « Maisons de ville "modernes", 1920-1930 : André Lurçat, Rob Mallet-Stevens », école d'architecture Paris-La Villette, 1983 (mémoire de diplôme).
- CLAUDE GOURDON, PIERRE ROHOWYJ,
- « Étude analytique et projet d'aménagement d'une ville de la reconstruction de l'après-guerre 39-45 : Maubeuge », école d'architecture de Nancy, 1987 (TPFE, dir. André Vaxelaire).
- BRUNO FOLLIN, « Le nouveau Maubeuge, histoire d'une ville reconstruite », école d'architecture Paris-Belleville, 1989 (mémoire de diplôme).
- VIRGINIE ROVERO, « Montparnasse, cité d'artistes », école d'architecture Paris-Belleville, 1998 (TPFE, dir. Laurent Salomon).
- LUIS DOMINIQUE NEVES, « Sur les traces de Lurçat : un nouvel élan pour le sud du Blanc-Mesnil », école d'architecture Paris Val-de-Marne (Charenton-le-Pont), 1999 (TPFE, dir. Jean-Louis Nouvian).
- GABRIELLE BRUN, « L'Aéroport et la ville », école d'architecture Paris-Belleville, 2000 (TPFE, dir. Ahmet Gülgören).
- RAPHAËL LABRUNYE, « L'école maternelle Fabien à Saint-Denis, une œuvre singulière », École d'architecture de Versailles, 2001 (mémoire de maîtrise).\*



Groupe d'hôtels particuliers non localisé, 1927 : axonométrie à 45° de quatre hôtels (1/50°).

# Origine, contenu et classement du fonds d'archives d'André Lurçat

FRANCK DELORME, FLORENCE WIERRE

Attachés de conservation,  
auteurs du classement du fonds,  
Centre d'archives de la Cité  
de l'architecture et du patrimoine

## Origine du fonds

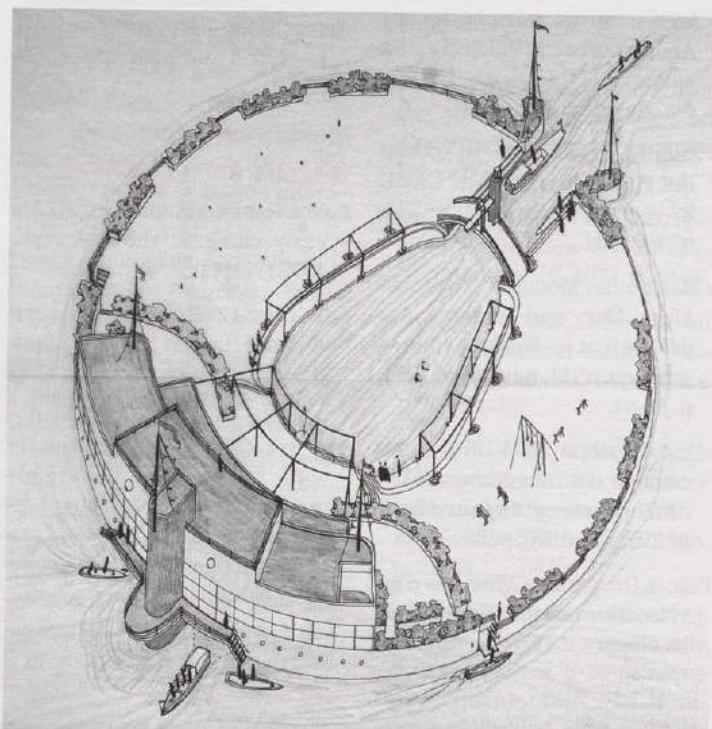
Par acte notarié en date du 27 janvier 1965, André Lurçat a fait don de ses archives professionnelles au Conservatoire national des Arts et métiers (Cnam). Les archives étaient destinées à entrer dans les collections du Centre de recherche et de documentation de l'histoire moderne de la construction (CRDHMC) créé par Jean-Baptiste Ache, titulaire de la chaire d'histoire de la construction du Cnam. Les archives de Lurçat rejoignaient ainsi, entre autres, celles des frères Perret, de Julien et Paul Guadet, de la dynastie des Le Coeur. Les documents graphiques ont été classés en 1986 par Bernard Marbois et Laurent Pieuchot.

En 1989, le Cnam a décidé de supprimer la collection du CRDHMC. À cette fin, il a divisé le fonds en deux parties inégales : la plus importante, contenant les dossiers de pièces écrites et les documents graphiques, a été déposée aux Archives nationales ; un ensemble beaucoup plus réduit a été conservé par la bibliothèque du Cnam (pour les ouvrages) et par le musée des Arts et métiers (pour les photographies, plaques de verres et négatifs).

Aux Archives nationales, les pièces écrites ont été inventoriées par Nicole Felkay. En mars 1993, pièces écrites et documents graphiques ont été déposés une seconde fois, au Centre d'archives d'architecture du xx<sup>e</sup> siècle (Institut français d'architecture).

## Contenu

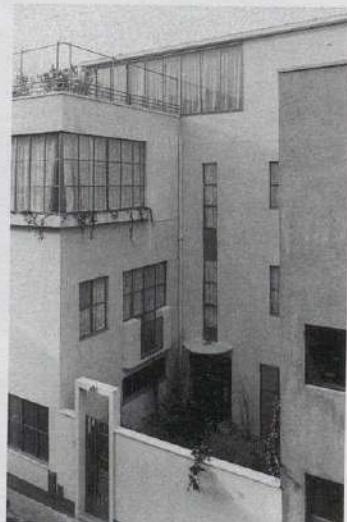
Cette partie du fonds d'archives passée aux Archives nationales puis à l'Ifa (52 ml de dossiers, 40



*Projet d'île flottante pour Charles de Beistegui dans la lagune de Venise, 1931 : perspective.*

tiroirs de meubles à plans, une table de l'école maternelle du groupe Karl-Marx) se compose de trois ensembles.

Le premier englobe la vie et l'activité de Lurçat : correspondance professionnelle et personnelle, dossiers de presse, ouvrages, articles et conférences. Il s'agit essentiellement de documents manuscrits et dactylographiés. Le second ensemble correspond à l'activité pendant l'entre-deux-guerres, période la mieux connue et étudiée de l'œuvre de Lurçat. Il se compose presque exclusivement de documents graphiques, l'architecte ayant lui-même détruit les pièces écrites correspondantes.



*1924-1929. Maison pour le peintre Jean Lurçat, villa Seurat, Paris 14<sup>e</sup> : vue de la façade, n.d. (cliché anonyme).*

La dernière partie du fonds correspond à la période d'activité à partir de la Libération, et jusqu'à la mort de Lurçat. Pour cette période, les dossiers de projets se composent de boîtes de pièces écrites et de pochettes de documents graphiques à plat. Le classement qui vient de s'achever permet la redécouverte de cette période, un peu mise de côté par les chercheurs.

En revanche, toute la carrière de Lurçat est bien illustrée par un ensemble important de photographies – auquel il faut encore ajouter les photographies et plaques de verre conservées au musée des Arts et métiers (voir ci-dessous, p. 63).

### Classement

En 2005, malgré les deux inventaires réalisés au CNAM et aux Archives nationales, et devant la multiplication des demandes de consultations, il est apparu nécessaire de procéder à un nouveau classement.

Il s'agissait d'abord de décrire plus précisément les pièces écrites en leur donnant un ordre logique. Deuxièmement, pour une compréhension plus aisée des dossiers de projets, il était nécessaire d'établir une relation directe entre la description des boîtes de pièces écrites et celle des pochettes de documents graphiques.

Au travers d'une fiche « objet », la totalité des documents concernant chaque projet a été rassemblée. Ainsi, on peut rapprocher des documents qui sont matériellement éloignés pour des raisons de conservation : pièces écrites, documents graphiques, photographies, etc. Après une présentation dans laquelle est réuni le maximum d'informations sur le programme, les protagonistes ou le déroulement du projet, chaque fiche « objet » décrit le contenu des dossiers ou des pochettes de plans. L'ensemble de l'inventaire est saisi dans la base de données ArchiVecture.

Des éliminations minimales ont été effectuées :

- dans les pochettes de plans, élimination des doublons (tirages identiques en plusieurs exemplaires) et des copies sur support plastique à base d'acétate de cellulose (Rhodoid) lorsque existait le même plan sur calque ;
- dans les boîtes de pièces écrites, élimination des doubles de tirages de plans, et de certaines pièces comptables dans les dossiers d'entreprises ;
- élimination des répertoires des photographies créés par le CNAM sous forme de fiches cartonnées manuscrites.

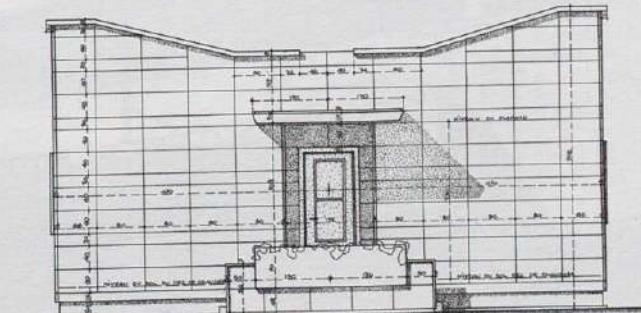
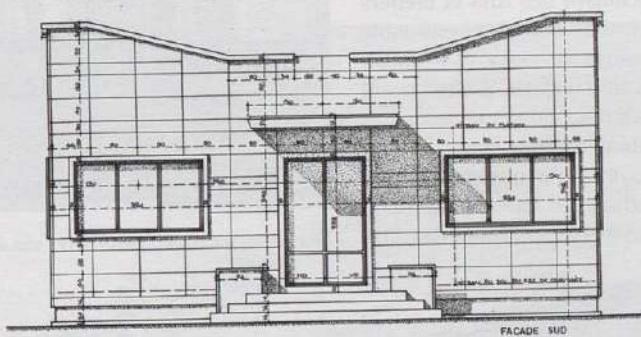
### Structure de l'instrument de recherche

L'instrument de recherche, un répertoire méthodique, est découpé en douze chapitres. Ce découpage fait apparaître, suivant une logique topographique, les

aires géographiques dans lesquelles Lurçat est intervenu (ce que les inventaires précédents ne mettaient pas en avant). On peut ainsi mieux appréhender l'importance des interventions sur les communes de Saint-Denis et du Blanc-Mesnil, qui représentent une grande part des projets d'après-guerre (et, en volume, la moitié des archives). Dans chaque chapitre, les projets sont présentés dans l'ordre chronologique.

Deux chapitres placés en tête de l'inventaire regroupent, l'un les pièces personnelles, l'autre les études et projets théoriques, les projets de mobilier réalisés ou non réalisés.

Pour les pièces écrites, l'ordre et la description des dossiers essaient de respecter la logique du projet, en faisant apparaître successivement les documents d'ordre général (correspondance, revue de presse, etc.), les pièces du projet (études, devis, plans de



Maison préfabriquée Ériès, Paris, 1946 : élévations des façades sud et nord (éch. 1/20<sup>e</sup>), juillet 1946.

l'architecte, plans d'ingénieurs, dessins d'exécution), les pièces de chantier (correspondance des entreprises, comptes rendus de réunions de chantier), ce qui concerne l'achèvement (réception et décomptes définitifs), et enfin les éventuels prolongements du projet (contentieux, etc.).

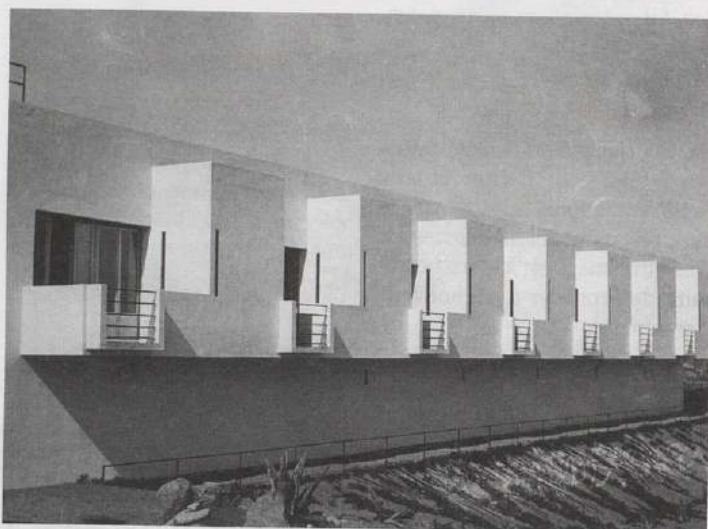
Pour les projets complexes où l'on peut distinguer des phases de construction distinctes ou des interventions successives, on a mis ces phases en évidence par un découpage interne de l'objet. Pour les pochettes de documents graphiques, on a substitué à la description à la pièce du CNAM une description par ensembles. La numérotation des documents perd ainsi son rôle de relation avec l'inventaire, mais peut encore servir à identifier un document.

### Photographies

Le fonds d'archives déposé à l'Ifa ne contient que des épreuves noir et blanc sur papier et aucun négatif. Le musée des Arts et métiers conserve un important ensemble de plaques de verre et négatifs. Après un sondage, il s'est avéré que les deux fonds ne sont pas complémentaires mais redondants, et qu'à quelques rares exceptions les clichés originaux conservés par le musée des Arts

et métiers correspondent aux épreuves conservées par l'Ifa. C'est vrai pour les photographies des opérations, mais également pour les illustrations de l'ouvrage *Formes, composition et lois d'harmonie*. Par ailleurs, la plupart des clichés qui représentent des opérations sont sans doute l'œuvre de photographes professionnels. Les épreuves conservées par l'Ifa (le plus souvent collées sur carton gris) ne portent pas de noms d'auteurs. Le catalogue du musée des Arts et métiers peut permettre d'identifier le photographe.

Le travail de classement s'est accompagné d'un effort de mise en valeur de la richesse iconographique du fonds. Une couverture photographique a été menée en vue d'illustrer chaque projet par un ou plusieurs documents. Cette tâche s'est effectuée dans la perspective de la mise en ligne de la base de données (projet Archi-Webture, cf. ci-dessus p. 32).



Hôtel Nord-Sud, Calvi, 1930-1931 : vue de la façade sur mer (cliché anonyme).



Groupe scolaire de Buthégnemont, Nancy, 1933 : perspective du porche d'entrée des écoles.

**Lurçat à Maubeuge :  
au service des sinistrés et des mal-logés**

DANIEL E VOLDMAN

## Directrice de recherche

CNRS-Centre d'histoire sociale du xx<sup>e</sup> siècle, université Paris 1

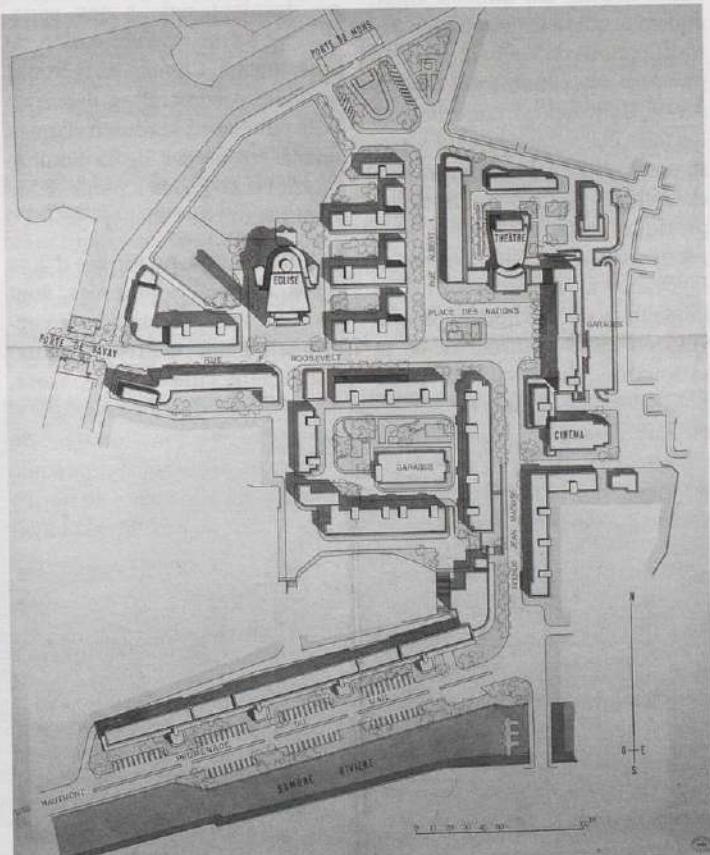
**A**u sortir de la Seconde Guerre mondiale, André Lurçat, comme aguerri par son activité de résistant communiste au sein du Front national des architectes, semble s'être éloigné des manifestes de l'architecture moderne pour mêler plus étroitement son engagement militant et ses réalisations au service des classes populaires. Chargé conjointement de la reconstruction de Maubeuge et de la rénovation urbaine de Saint-Denis, il manifesta dans ces deux grandes commandes son désir d'œuvrer au contact des habitants et des pouvoirs locaux pour réaliser « villes modèles » et « unités de quartier ».

Pour ces deux chantiers, il eut d'abord des atouts que l'exploitation de ses archives devraient encore éclairer. À Maubeuge, l'architecte local Paul Janin menait depuis 1940 une reconstruction provisoire, appréciée des habitants. Son remplacement brutal par Lurçat nommé urbaniste et architecte en chef par le ministère de la Reconstruction, soucieux de faire reconstruire quelques villes par des chefs de file du Mouvement moderne, aurait pu aliéner au nouveau venu les faveurs des sinistrés. Lurçat, grâce à l'appui des milieux communistes et des représentants locaux de l'administration de la reconstruction, continua adroitement l'édification de la cité de logements provisoires commencée par Janin en 1943 dans le faubourg industriel de Sous-le-Bois, alors même que la doctrine officielle de l'époque recommandait de limiter le provisoire. À Saint-Denis, c'est le nouveau maire communiste Auguste Gillot, qui l'appela pour mettre en œuvre une ambitieuse politique de logement social. Elle eut pour emblème les trois ensembles construits par Lurçat : l'unité

de quartier Fabien (1946-1960), la vaste cité Pierre-Sémard (1956-1961) et la cité Auguste-Delaune (1958-1963).

En 1945, avec la restauration de la démocratie, l'heure était à la concertation et à l'écoute des habitants. Les pouvoirs publics s'efforcèrent de convaincre les sinistrés de la justesse de leur politique et de leur choix architecturaux. Encore fallait-il qu'ils soient suivis par les hommes de l'art. Contrairement à d'autres grands reconstructeurs, tel Auguste Perret dirigeant la reconstruction du Havre depuis son atelier parisien, Lurçat fut très présent à Maubeuge dès sa nomination.

tion controversée. Sa première tâche fut de persuader les sinistrés qu'il ferait aussi bien que son confrère évincé. Poursuivant une démarche inaugurée avec l'école Karl-Marx à Villejuif, où il avait travaillé de concert avec les instituteurs et les médecins scolaires, il se fit pédagogue. Plus, il fut l'un des rares professionnels à avoir constitué de son propre chef un Comité de la reconstruction représentant tous les Maubeugeois et présidé par le maire. Selon les théories du centralisme démocratique cher au Parti communiste, il demanda que chaque catégorie de sinistrés y désigne un représentant. Cette démarche



Plan de reconstruction et d'aménagement, Maubeuge, 1945-1959 : plan d'ensemble de la zone au nord de la Sambre (éch. 1/500<sup>e</sup>), n.d.

exceptionnelle, suivie de l'ouverture à la mairie d'une permanence où les sinistrés pouvaient se renseigner comme exposer leurs doléances, a porté ses fruits : dans la mémoire de la reconstruction, Maubeuge est toujours cité comme l'exemple réussi d'un urbanisme démocratique. Quant à l'architecte, ce fut pour lui un motif de fierté d'avoir, comme il le disait, « reconstruit la ville avec ses habitants ». C'est avec le même état d'esprit qu'il travailla à Saint-Denis. Bien que dans la construction de logements sociaux il ne put être question de consulter les futurs habitants, il eut le souci de ne pas couper ses ensembles de la ville et d'y créer points de passage et placettes tout en privilégiant espaces verts et équipements.

Son talent fut aussi dans le rejet des principes les plus rigides de la Charte d'Athènes et sa compréhension du génie des lieux. Ainsi, alors que les habitants de Maubeuge, comme dans bien d'autres villes depuis les années vingt, étaient acquis à la destruction des fortifications de Vauban, peu propices à un urbanisme décloisonné, il s'y opposa, contribuant à les faire classer monument historiques en 1947. De la même façon, et toujours en opposition à une pratique répandue chez les reconstruteurs, il n'était pas favorable à la destruction des immeubles encore debout dans la ville en ruine au prétexte de la rationalité du nouveau plan. Enfin, dernière application souple de l'urbanisme fonctionnaliste, il répugnait à une trop grande répartition fonctionnelle des espaces et voulait que ne soient point radica-



*Immeubles et maisons ISAT (immeubles sans affectation immédiate), Maubeuge, 1946-1952 : vue des bâtiments sur l'avenue de la Gare, n.d. (cliché anonyme).*

lement séparées zones de commerces et d'habitat. Mais ce respect de l'existant, ce souci du local qui lui fit employer la brique et la pierre du pays pour favoriser la reprise industrielle régionale, ne devaient pas, à ses yeux, balayer toute restructuration du tissu ancien. Comme dans toutes les villes reconstruites, le parcellaire rembrisé, le réseau viaire et même les berges de la Sambre furent recomposés à partir d'une rectification de l'ancien.

La ville nouvelle fut formée d'îlots aérés, aux places arborées, dont les immeubles dépassaient exceptionnellement quatre niveaux. Dans cette ville « claire, verte, moderne, aérée et ensoleillée », les éléments fonctionnels ou décoratifs (perrons, balcons, auvents, encadrements de portes et de fenêtres), aux formes large-

ment reprises sur chaque édifice, furent réalisés en série. On retrouve le même souci pour ces éléments à Saint-Denis, en particulier dans les auvents de béton qui ponctuent les entrées d'immeubles.

À l'image de ses confrères, écartelés entre une exigence de qualité et les urgences de la construction de masse, André Lurçat a dû composer entre ses aspirations de justice sociale et les contraintes de la commande qui n'ont pas encore été toutes étudiées. Il fut pourtant toujours désireux de porter l'utopie d'un monde meilleur, lui qui, en 1951, lors du jury du concours du quartier Rotterdam à Strasbourg, y regrettait l'absence de femmes, plus aptes, selon lui, à saisir les aspirations des futurs habitants que ses confrères masculins.



*Immeubles (ilot E), Maubeuge : élévation de la façade côté est (éch. 1/50<sup>e</sup>), novembre 1949.*

# Le fonds photographique André Lurçat au Musée des arts et métiers

ANNE-LAURE CARRÉ  
Conservateur, musée des Arts et métiers

**E**n 1989, le centre de recherche et de documentation d'histoire moderne de la construction (CRDHMC) créé par le professeur Jean-Baptiste Ache<sup>1</sup>, titulaire de la chaire d'histoire de la construction (1950-1979), disparaissait avec le départ à la retraite de son documentaliste, M. Henri Poupée.

Créé en 1954, ce centre spécialisé avait rapidement orienté son activité vers le sauvetage d'archives privées – fonds d'architectes ou d'entreprises de construction –, jusqu'à en faire l'une des plus grosses collections européennes dans le domaine.

C'est dans ce cadre que le Conservatoire des arts et métiers avait accepté le 23 octobre 1964, en conseil d'administration, la donation de son œuvre originale par André Lurçat. Une exposition sera organisée en 1967, accompagnée d'un catalogue sommaire<sup>2</sup> réalisé par le CRDHMC.

En 1989, l'ensemble des fonds d'archives a été transféré aux Archives nationales, mais, par décision de l'administrateur, les

photographies ainsi que les quelques maquettes conservées ont été attribuées au Musée national des techniques (musée des Arts et métiers), dont la rénovation démarrait à l'époque.

## Description physique

Le fonds Lurçat compte environ 3 000 pièces : négatifs sur plaques de verre, tirages et agrandissements, et cartes postales. Il est aujourd'hui quasiment traité dans son intégralité : à ce jour, 2 276 fiches d'inventaire sont consultables sur la base de données des collections.

Inventorié par Lurçat lui-même, le fonds couvre son activité pour la période 1924-1970 (soit pratiquement toute sa carrière d'architecte). Il est particulièrement riche pour les dernières opérations réalisées en Seine-Saint-Denis.

Il reste à faire un patient travail de confrontation entre les négatifs et les tirages contrecollés que l'on trouve dans les dossiers conservés par la Cité de l'architecture et du patrimoine, mais les premiers

sondages effectués laissent penser qu'il y a peu de découvertes à faire dans ce fonds, bien classé par son donateur.

## Renseignements pratiques

Chaque cliché, positif ou négatif fait l'objet d'une fiche descriptive sommaire. Ces dernières sont consultables via le site internet du musée : [www.arts-et-metiers.net](http://www.arts-et-metiers.net), onglet Collections, puis Recherche.

Entièrement reconditionné dans du matériel de conservation, le fonds est matériellement consultable aux Réserves du musée, à la Plaine Saint-Denis, sur rendez-vous.

1 Voir la notice que lui consacre Laurent Pieuchot dans le *Dictionnaire biographique des professeurs du Conservatoire national des arts et métiers*, sous la direction de Claudine Fontançon et André Grelon, Paris, INRP/CNAM, 1994, tome 1, p. 74-82.

2 André Lurçat architecte. *Trois études sur son œuvre Un texte d'André Lurçat. Inventaire des œuvres*, Paris, CNAM, 1967, 94 p.



Maison pour Jules Leduc,  
Sceaux, 1949-1953, vue des  
façades sur jardin, n.d.  
(cliché anonyme).

## « En repassant par la Lorraine... » : les archives sur André Lurçat conservés en Lorraine

CATHERINE COLEY

Chercheur au Laboratoire d'histoire d'architecture contemporaine (LHAC) de l'École d'architecture de Nancy, AMAL

**L**a présence en Lorraine d'archives documentant certains épisodes de la carrière d'André Lurçat n'est pas le fruit du hasard : Lorrain de naissance, Lurçat y passe les vingt premières années de sa vie puis y revient régulièrement pour exposer et construire. À Nancy auront lieu la première et la dernière exposition de ses œuvres (janvier 1924 et mai 1968). Sa collaboration avec son ami Albert Michaut débute à Nancy en 1931, et leurs travaux en Lorraine (en association à partir de 1951) se poursuivent jusqu'à la fin des années soixante.

Complétant le fonds conservé au centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine, ou complétées par lui, les archives lorraines se rapportant à l'activité d'André Lurçat sont de plusieurs ordres :

- documentation pouvant éclairer son éducation et sa formation,
- documents générés par son action dans le cadre du Comité Nancy-Paris (1923-1927),
- archives et documentation concernant les projets et travaux en Lorraine, ou, plus rarement, en dehors de la région (collaborations).

Elles sont conservées dans des fonds privés ou publics et des centres de documentation.

### Les racines lorraines

Les seuls témoignages du passage d'André Lurçat à l'école des Beaux-Arts de Nancy sont la mention d'un premier prix obtenu dans la section d'architecture en 1911, et les dessins qui s'y rapportent sans doute : le projet d'une usine, dont les originaux sont conservés en collection particu-

lière. De l'activité artistique de sa mère Charlotte Lurçat, on retiendra une reliure en cuir conservée au musée de l'École de Nancy.

### Les archives Albert Michaut (1894-1981)

Ce fonds, conservé par les enfants d'Albert Michaut a été localisé en 1994, confié aux Archives modernes de l'architecture lorraine (AMAL) pour traitement, et déposé récemment aux Archives départementales de Meurthe-et-Moselle. De taille très restreinte, il s'est toutefois révélé d'une grande importance pour valoriser le rôle souvent méconnu d'Albert Michaut et préciser ses relations avec Lurçat : une amitié indéfectible et une longue collaboration, dont 20 ans en association. On y trouve un ensemble inédit de documents originaux se rapportant au Comité Nancy-Paris (dont Albert Michaut fut secrétaire à partir de 1926) et illustrant notamment le rôle actif d'André Lurçat au sein de ce groupement d'avant-garde nancéien fondé en 1923 par Georges Sadoul. Il s'agit principalement de correspondance se rapportant à des actions (conférences, concerts, expositions) montées par le CNP depuis 1923, et plus précisément à deux événements organisés par Lurçat : une exposition de ses travaux d'architecture à Nancy en janvier 1924 (photographies) et la section d'architecture internationale de l'exposition du Comité Nancy-Paris en mars 1926 (correspondance et photographies).

Le fonds comporte également des tirages photographiques originaux et inédits de l'aménagement intérieur de la maison Michaut à Nancy-Laxou par Lurçat (1924) et du mobilier créé spécialement. Des reproductions de ces docu-

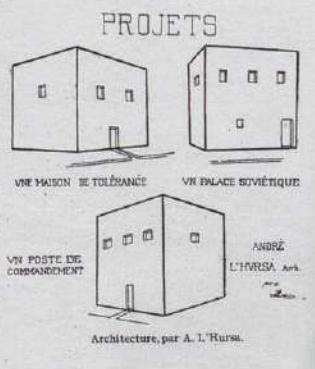
ments ainsi que de ceux encore conservés par la famille Michaut (qui illustrent les rapports plus personnels entre André Lurçat et Albert Michaut : correspondance, textes, photographies, récit de voyages communs, notamment à Moscou en 1937) sont conservées par l'AMAL.

### Oeuvres en Lorraine

Si la plupart des archives concernant ces réalisations provinciales sont conservées à la Cité de l'architecture et du patrimoine, quelques pièces originales ont pu être repérées dans des archives locales, publiques ou privées.

**Les concours des années trente à Nancy** (musée des Beaux-Arts, école de Buthégnemont) : quelques pièces complémentaires se trouvent dans les archives A. Michaut. Les archives de la Ville de Nancy conservent les dossiers de ces concours.

**Urbanisme et plans de reconstruction en Lorraine** : initiées par Lurçat, ces missions ont été reprises par Michaut. Peu documentées dans les archives conser-



Caricature des projets d'André Lurçat par René Leblanc, membre du groupe Lé Henneton, publiée dans *L'Est Illustré*, mai 1925. AMAL, Nancy.

vées à la Cité de l'architecture, ces opérations pourraient faire l'objet de recherches dans les communes concernées (Blâmont, Pont-Saint-Vincent, etc.)

**Les constructions des années cinquante :** fin 1950, Albert Michaut quitte Nancy pour s'associer avec André Lurcat à Sceaux, mais, la commande locale restant importante, l'agence nancéenne perdure jusqu'en 1959, dirigée par Michel Artis. Ce dernier devient ensuite promoteur immobilier et confie à ses anciens patrons les projets des immeubles de logements collectifs qu'il construit à Nancy et dans sa proche banlieue : une quinzaine d'opérations (500 logements en tout) dont la plus importante à Saint-Max (quartier du Haut-Rivage).

Afin de compléter les archives conservées à la Cité de l'architecture, nous avons pu recueillir le témoignage de Michel Artis. Les enregistrements, ainsi que la reproduction des documents qu'il nous a confiés, sont conservés à l'AMAL.

Sur la « période nancéenne », et notamment sur les opérations de la caisse régionale d'assurance-maladie (1951-1967) et du sanatorium de Lay-Saint-Christophe (1952-1962), nous avons également pu recueillir une documenta-

tion complémentaire, dont les reproductions sont conservées au Centre de documentation du patrimoine à Nancy.

### Les archives Jean Prouvé

Le recours aux techniques des Ateliers Jean Prouvé pour la construction en 1952-1954 de l'école maternelle de Saint-Denis est sans doute une initiative d'Albert Michaut, qui entretenait des relations d'amitié avec le constructeur. Sauf un avant-projet pouvant émaner de l'agence Lurcat-Michaut (juillet 1952), tous les documents conservés dans les archives (AD de Meurthe-et-Moselle, série 23J, dossier 204 et 205, 132 pièces, 1952-1954) sont des plans techniques très détaillés des Ateliers Jean Prouvé pour l'adaptation du système « coque » à l'école de Saint-Denis. Il n'existe aucune pièce écrite. Si l'étude de ce dossier est très instructive pour la compréhension du mode de production des Ateliers Prouvé dans ces mois critiques précédant le départ de Prouvé de son usine (fin 1952-début 1953), notamment les modifications inconsidérées des systèmes techniques, elle n'apporte aucun élément pour la connaissance des relations entre les deux architectes et le constructeur sur ce chantier.

### Contacts

Archives modernes de l'architecture lorraine (AMAL),  
29, rue du Haut-Bourgeois,  
54000 Nancy,  
tél. 03 83 37 14 67  
Catherine Coley  
catherine.coley@culture.gouv.fr

Archives départementales de Meurthe-et-Moselle  
1, rue de la Monnaie  
54000 Nancy  
tél. 03 83 30 90 98  
Bertrand Tonnelier  
btonnelier@cg54.fr

Centre de documentation du patrimoine, Nancy (SRIL)  
29, rue du Haut-Bourgeois  
54000 Nancy  
tél. 03 83 32 90 63  
Patricia Lhôte  
ou Laurence Casalini  
documentalistes  
patricia.lhote@culture.gouv.fr  
laurence.casalini@culture.gouv.fr



La section d'architecture à l'exposition du Comité Nancy-Paris, Nancy 1926. Le groupe des organisateurs : André Lurcat, Georges Sadoul, Theo Van Doesburg, Henri-Robert von der Mühl. Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, fonds Albert Michaut.

## ARCHIVES MUNICIPALES DE SAINT-DENIS

# André Lurçat dans les Archives municipales de Saint-Denis

FRÉDÉRIQUE JACQUET

Responsable des Archives municipales de Saint-Denis

**A**saint-Denis, André Lurçat a été l'architecte et l'urbaniste de la ville de 1945 à sa mort. Désigné pour ce poste, dès la Libération, par le Parti communiste, il l'a accepté sans jamais ni se lasser ni se renier. Travail de longue haleine et de haute lutte dans une ville ouvrière pauvre marquée dans son paysage par l'industrialisation brutale et diffuse du XIX<sup>e</sup> siècle.

À Saint-Denis – sauf dans une opération de rénovation en centre ville et dans quelques projets non exécutés –, André Lurçat n'a pas fait œuvre de reconstructeur. Il a construit là où il n'y avait rien, dans les interstices, au rythme des acquisitions foncières programmées. Une succession d'opérations qui s'inscrivent sans continuité directe les unes avec les autres, dans la géographie du nord et du nord-est de la ville. Une architecture cloisonnée sur des parcelles compliquées calées entre usines, petits immeubles de rapport, pavillons, voies ferrées, hangars, parcelles maraîchères et terrains vagues.

L'empreinte profonde de son patient travail d'architecte et de créateur de quartiers demeure : 4 000 logements, 9 groupes scolaires, une crèche et un dispensaire, un palais des sports, des pavillons individuels, une maison et un foyer de vieux travailleurs, etc.! Pourtant, à Saint-Denis, aucune

rue, aucun équipement public, ne portent le nom d'André Lurçat.

Pas d'hommage posthume et, pendant longtemps, un certain oubli.

Certes, dira-t-on, son œuvre majeure n'est pas là. Mais il y a, à Saint-Denis, à coup sûr, une œuvre de cœur. Longue, faisant fi des contraintes économiques pesant sur la production architecturale du logement social, les digérant et les surmontant, les dépassant, incroyablement fidèle à elle-même malgré les difficultés. Peu avant sa mort, André Lurçat écrit au maire, avec une simplicité touchante : « Durant ces vingt-cinq années de travail, j'ai toujours eu comme objectif de répondre au maximum aux besoins de la population, qu'il s'agisse de logements, d'écoles ou autres bâtiments. J'espère que j'y ai réussi dans la limite des moyens qui nous étaient accordés. »

Saint-Denis porte la trace de son « espérance » d'homme et d'architecte. Une espérance aujourd'hui fortement imprimée dans le paysage et dans les usages de la ville, les cheminements et les perspectives.

### Une espérance vivante

Le quotidien populaire local a été et reste encore, mystérieusement, vivifié par l'harmonie tranquille et humanisante des formes et des espaces qu'il a créés. Pour le voir

et l'éprouver, il suffit de savoir, ou d'oser prendre du plaisir à se promener... en banlieue. Les archives ne suffisent pas toujours !

André Lurçat a vécu des moments successifs d'incompréhension. La ville des Trente glorieuses a sans doute noué avec lui, grand intellectuel, des relations complexes parfois marquées d'ambivalence et de crainte. La crainte de se tromper et d'être trompé. L'architecture d'André Lurçat et son ambition pour la ville ont impressionné. Il n'a pas toujours été compris. Plus tard, assimilé aux temps municipaux d'un communisme très orthodoxe, il s'est vu dédaigner comme un ersatz d'une culture communiste proche de l'Union soviétique.

Il lui reste à trouver aujourd'hui la place de sa reconnaissance locale. Sans patrimonialisation excessive. Les chercheurs, de toutes disciplines, ont sans doute là un rôle important à jouer. Les archives de la ville peuvent apporter sur l'architecture de Lurçat, sur ses commanditaires, sur ses habitants aussi, de nombreuses informations.

### Contact

Archives municipales

2, place du Caquet  
93200 Saint-Denis  
Tél. 01 49 33 63 70  
service.archives@ville-saint-denis.fr

## ARCHIVES COMMUNALES DE VILLEJUIF

## André Lurçat dans les Archives communales de Villejuif

BORIS LABIDURIE

Responsables des Archives communales de Villejuif

**O**n ne peut retracer l'histoire qui unit la ville de Villejuif à André Lurçat sans évoquer la rencontre de l'architecte avec celui qui allait marquer de son empreinte la commune dès 1929 : Paul Vaillant-Couturier. Député de la Seine, fondateur de l'ARAC, membre du PCF, rédacteur en chef de *L'Humanité*, Paul Vaillant-Couturier était épris de modernité. Sa vision, entre autres, de l'avenir de Villejuif était claire : mettre en œuvre une politique municipale volontariste qui sorte la commune de sa ruralité et répondre aux aspirations réelles des nouveaux habitants.

Rien de surprenant finalement que de choisir l'architecte André Lurçat pour la réalisation d'un groupe scolaire au sud de la commune.

Comme le souligne Jean-Louis Cohen, « le choix de recruter un tel concepteur est donc l'indice d'une volonté de modernisation culturelle, mais aussi du choix du terrain de l'architecture comme manifestation d'un projet gestionnaire novateur. » Ainsi est inaugurée « la plus belle école de

France » en 1933 – l'école Karl-Marx –, suivie par la réalisation après la guerre de cinq autres groupes scolaires, d'une cité (comprenant logements, école, gymnase et commerces), ainsi que d'un monument commémoratif dédié à... Paul Vaillant-Couturier.

Les Archives communales disposent de sources riches et variées sur les projets d'André Lurçat : outre un fonds d'archives relatif aux projets de construction des différents groupes scolaires et de la cité Paul-Vaillant-Couturier, le service possède en salle de consultation un fonds documentaire intéressant (articles de presse tirés pour l'essentiel du bulletin municipal, dossiers documentaires), ainsi que les cinq volumes de l'ouvrage *Formes, composition et lois d'harmonie*, dédicacés par l'auteur.

Les Archives ont en outre fait numériser en 2006 un fonds portant sur la construction du groupe scolaire Karl-Marx (pour l'essentiel des articles tirés de revues d'architecture des années 1930), mis sur support CD.

Les Archives conservent enfin les panneaux d'une exposition réalisée en 1994 pour les soixante ans de l'école Karl-Marx.

### Archives relatives aux projets architecturaux d'André Lurçat à Villejuif

#### Groupe scolaire Karl-Marx (Jean-Jaurès)

##### Fonds d'archives

VT AD boîte 827. Soumissions, mémoire explicatif des travaux, installation d'une citerne à mazout, devis descriptif, etc., 1930-1935.

VT AD boîte 1211. Plans, devis descriptif, notes, courriers, actes de soumission des entreprises, 1932.

##### Fonds iconographique : cartes postales

5Fi7. 5872. « Villejuif (Seine) : les écoles, av. Karl-Marx », s.d. Photo-Édition, 56, rue des Tourelles, Paris.

5Fi8-17. « L'école la plus moderne



Groupe scolaire  
Marcel-Cachin, s.d.,  
photos Roger Lambert,  
Villejuif. (2Fi10).

de France » : vue d'ensemble, entrée, façade sud, une classe, gymnase, gradins du stade, s.d. Municipalité communiste de Villejuif, phototypie L'Abeille, Paris. Photos Albin Salaün.

*Fonds iconographique : photographies*

2Fi47-52. Le groupe scolaire, l'inauguration, la sculpture d'Henri Laurens. Photos Roger Lambert, Villejuif, et photos anonymes, s.d., 1933, 1982.

**Monument à Paul Vaillant-Couturier**

*Fonds d'archives*

VT AD boîte 1203. Demandes de subventions, plans, correspondance, 1953-1955.

VT 151 boîte 276. Dossier de permis de construire, 1958.

*Fonds iconographique : carte postale*

5Fi424. Monument à Paul Vaillant-Couturier. Photo Raymon, s.d.

**Cité Paul-Vaillant-Couturier**

*Fonds d'archives*

1W143. Projet de la ville de construire un groupe de logements sur le terrain des héritiers Defresne, rue de Thiais : devis estimatif sommaire, 1958.

VT AD boîte 566. OPHLM : construction de 460 logements (cité Paul-Vaillant-Couturier), voie de Thiais : voirie et réseaux divers : notes, mémoires, courriers, plans, devis et pièces écrites, 1960-1961.

*Fonds iconographique : photographies*

2Fi1102. Chantier de construction, 26 déc. 1962, photo anonyme, NB.

2Fi1103-1106. La cité, place Paul-Éluard, s.d., couleur. Photo Roger Lambert, Villejuif.

**Groupe scolaire Marcel-Cachin (voie de Chevilly)**

*Fonds d'archives*

VT 151 boîte 367. Dossier de per-

mis de construire n° 4711, 1956.

VT AD boîte 779. Construction du groupe scolaire : décomptes définitifs des travaux par corps d'état, 1958-1960.

*Fonds iconographique : photographies*

2Fi9-12. Groupe scolaire Marcel-Cachin, s.d., photos Roger Lambert et anonyme, Villejuif.

**Groupe scolaire Paul-Vaillant-Couturier**

*Fonds d'archives*

VT 151 boîte 357. Dossier de permis de construire, 1956-1962.

VT AD boîte 779. Groupe scolaire voie de Thiais : décomptes définitifs des travaux par corps d'état, 1958-1960.

VT AD boîte 1208. Groupe scolaire rue de Thiais : acquisition de terrains (courriers, délibérations du Conseil municipal,

états parcellaires, promesses de vente, plans), 1955-1958.

VT AD boîte 1234. Groupe scolaire rue de Thiais : devis, courriers, mémoires, procès-verbaux de réception soumissions, délibérations du Conseil municipal, plans, 1956-1962.

*Fonds iconographique : photographies*

2Fi16. Groupe scolaire Paul-Vaillant-Couturier s.d. Photo anonyme.

**Groupe scolaire Robespierre (du Lion-d'Or)**

*Fonds d'archives*

VT 151 boîte 369. Dossier de permis de construire du 1<sup>er</sup> projet (plans), 1959-1960.

VT 151 boîte 357. Dossier de permis de construire (plans), 1959-1964.

VT 151 boîte 368. Dossier de permis de construire, 1960-1962.



*Cité Paul-Vaillant-Couturier, chantier de construction, 26 déc. 1962, photo anonyme (2Fi1102).*

- VT 54 boîte 507. Acquisition de terrain au Lion-d'Or en vue de la construction d'un groupe scolaire (groupe scolaire Robespierre) : courriers, notes, tableaux cadastraux, arrêtés préfectoraux, plans, affiches, 1960-1966.
- VT AD boîte 776. Contrat d'architecte, procès-verbaux de réception dossier de subventions, demande de prêts, décoration, 1964-1969.
- 1W224-226. Expropriations en vue de la construction du groupe scolaire : honoraires de l'avocat (224), de l'avoué (225) et du notaire (226) de la ville, 1963-1968.
- 1W228. Paiement des frais de justice relatifs aux expropriations, 1966-1967.
- 1W261-279. Acquisitions foncières de la ville de Villejuif en vue de la construction du groupe scolaire du Lion-d'Or : projet, notes du directeur des services techniques, plans parcellaires, correspondance, actes notariés, dossiers d'expropriation, 1948-1972 (certains de ces documents deviendront communicables entre 2061 et 2073).
- Fonds iconographique : photographies*
- 2Fi58. Groupe scolaire Maximilien-Robespierre, s.d., 1955, 1965 (inauguration) et 1975 (après ravalement). Photos anonymes.
- Groupe scolaire Guy-Môquet (Centre II), avenue Paul-Vaillant-Couturier**
- Fonds d'archives*
- VT 419 boîte 320. Acquisitions de terrains : correspondance, fiche de demande d'attribution de logement, états parcellaires, actes d'expropriation, plans, notes, délibérations du Conseil municipal, 1957-1961.
- VT AD boîte 750. Contrat d'architecte, demandes de subvention, délibérations et cahiers des charges, lettres diverses, arrêtés, 1958-1967.
- VT AD boîte 774. Soumissions, 1960-1963.
- Fonds iconographique : photographies*
- 2Fi62-64. Groupe scolaire Guy-Môquet s.d. et 1977. Photos Roger Lambert et anonymes.
- Groupe scolaire Henri-Wallon (Les Barmonts)**
- Fonds d'archives*
- 1W135-136, 36W48-59. Acquisitions foncières rues Ambroise-Croizat, Eugène-Pottier, Sacco et Vanzetti, au lieu-dit Les Sorrières : plans, correspondance, fiches d'estimation, délibérations municipales, arrêtés préfectoraux, actes d'expropriation, actes de vente notariés, s.d., 1962-1967 (documents communicables entre 2065 et 2068).
- 1W137. Demande de prêt à la Caisse des dépôts et consignations et à la Caisse d'épargne de Paris en vue de l'acquisition de terrains aux Barmonts, 1966-1967.
- 1W573. Demande de subvention au ministère de l'Éducation nationale, 1966-1967.
- 1W574. Procès-verbaux d'adjudication restreinte, soumission de l'entreprise Grémy, arrêté préfectoral, décomptes définitifs, 1968-1972.
- 1W575. Convention avec les architectes Lurçat et André Michaut, honoraires, correspondance, 1964/1972.
- 1W576. Procès-verbaux de réception définitive, 1971.
- VT AD boîte 1232. Plans des locaux scolaires, 1967.
- VT AD boîte 780. Adjudication des travaux : pièces écrites, soumissions, 1967-1968.
- 75W10/253-262. Marchés publics de construction, 1968-1972.
- Fonds iconographique : photographies*
- 2Fi105-112. Groupe scolaire Henri-Wallon, s.d. Photos Roger Lambert.
- Contact**
- Archives communales,  
5, esplanade Pierre-Yves-Cosnier,  
94807 Villejuif,  
tél. 01 45 59 22 11  
b.labidurie@ville-villejuif.fr.



Monument à Paul Vaillant-Couturier, carte postale, photo Raymon, s.d. (5Fi424)

# André Lurçat dans les Archives municipales du Blanc-Mesnil

FRANÇOISE VASSEUR

Directrice des Archives municipales du Blanc-Mesnil

SÉBASTIEN LEQUEUX

Adjoint administratif, Archives municipales du Blanc-Mesnil

## Le fonds André Lurçat

1938-1967

Producteur : Lurçat André

Importance matérielle : 5,30 ml

Modalités d'entrée : versements en provenance des services techniques et du secrétariat général. En 1983, sur la recommandation de l'archiviste départementale, les archives municipales ont adopté les principes de classement continu pour l'ensemble du fonds. C'est ainsi que ce que l'on nomme aujourd'hui « fonds Lurçat » est composé d'articles de la série M, en provenance du service du secrétariat général, cotés désormais en 1W, ainsi que d'articles en provenance des services techniques, non cotés à l'origine, aujourd'hui cotés en 2W.

## Centre de protection maternelle et infantile

Fernand-Lamaze, 1956-1966

2W246. Devis descriptif des travaux, dossier de construction par André Lurçat et Albert Michaut, 1959.

2W247. Correspondance, devis descriptif des travaux, procès-

## SOMMAIRE DANS L'ORDRE DES COTES

1W328, 340, 342 Groupe scolaire Paul-Vaillant-Couturier

1W344-346, 348, 393, 395, 2W104, 106  
École maternelle Jules-Guesde

1W401-405 Groupe scolaire Joliot-Curie

1W406-410 Groupe scolaire Henri-Wallon

1W439, 470 Mairie, dispensaire et consultation de nourrissons

1W440-444 Hôtel de ville et dispensaire

1W454 Entrée du cimetière

1W483-486 Logements à loyers minima

2W198-199, 201-202, 205 Stade Jean-Bouin

2W235, 237 École maternelle Jules-Ferry

2W246-247, 249 PMI Fernand-Lamaze

2W250 CMS Fernand-Lamaze

2W262 Ateliers municipaux

2W263 Atelier et garage municipaux

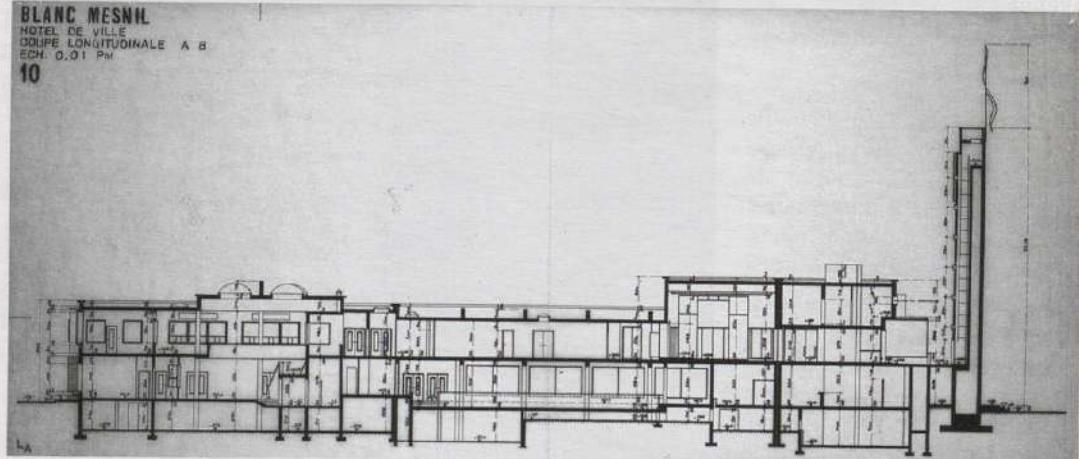
2W1095-1097 Groupe d'habitations Victor-Hugo

2W1102 Groupe d'habitations Danielle-Casanova

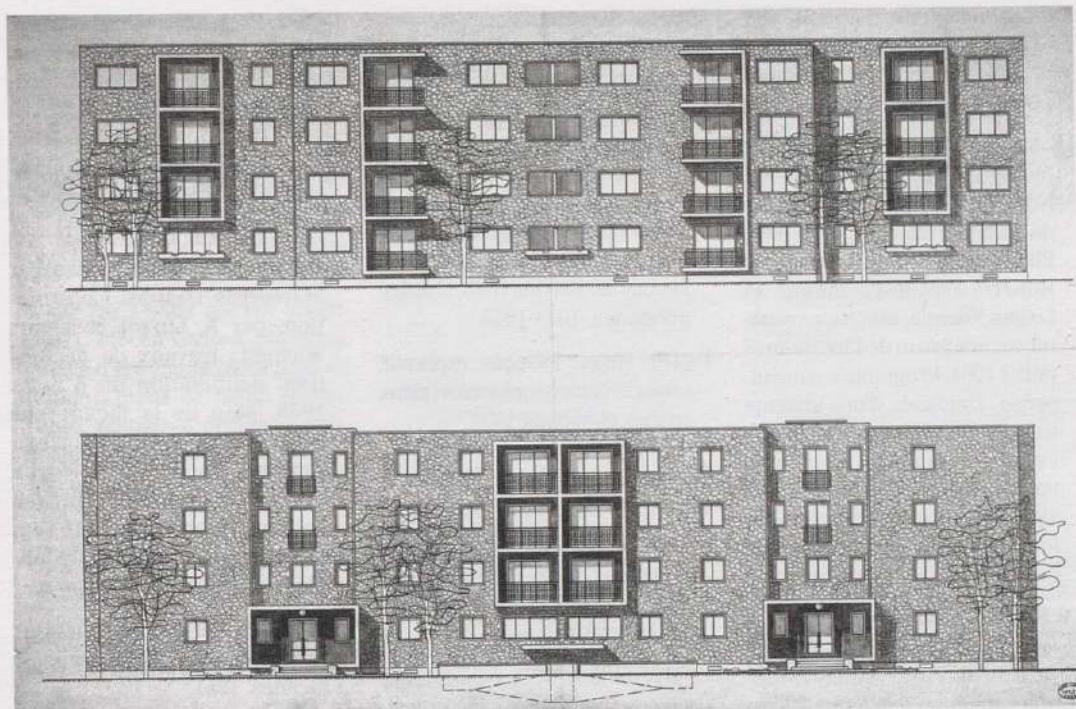
2W1144, 1146, 1177-1178 Groupe d'habitations  
Emmaüs Quinze-Arpents

2W1183, 1217 Groupe d'habitations des Blés-d'Or

BLANC MESNIL  
HÔTEL DE VILLE  
COUPE LONGITUDINALE A-B  
ECH. 0.01 P.M.  
10



Hôtel de ville,  
Le Blanc-Mesnil,  
1938-1967,  
coupe longitudinale  
(éch. 1/100<sup>e</sup>),  
septembre 1962  
et modifications  
de juillet 1963.



Immeubles préfinancés,  
Le Blanc-Mesnil, 1951,  
élevations des façades  
d'entrée et postérieure  
(éch. 1/50°).

verbaux de réception, 1956-1966.

2W249. Dossier d'adjudication, présentation du projet, devis estimatif et devis sommaire.

#### CMS Fernand-Lamaze, 1962-1976

2W250. Correspondance, 1960-1963 ; plans par André Lurçat et Albert Michaut : coupe longitudinale, espaces verts ; travaux neufs et de transformation : situation définitive des travaux, devis descriptifs des travaux de gros œuvre et d'électricité.

#### Stade Jean-Bouin, 1951-1970

2W198. Plans, façades, par André Lurçat et Albert Michaut, 1957-1968.

2W199. Travaux d'aménagement et d'agrandissement ; plans de drainage, d'aménagement des sols, d'aménagement des agrandissements ; devis descriptif des travaux. 1951-1963.

2W201. Deuxième et troisième tranches des travaux d'aménagement et d'agrandissement (dossier sans suite) : dossier technique, plans d'ensemble, plans du pavillon du gardien et

de l'entrée ; plans, coupes et façades des tribunes couvertes de football. 1962-1963.

2W202. Construction des tribunes, 1964-1970.

2W205. Première tranche des travaux d'aménagement et d'agrandissement : bordereau quantitatif, devis descriptifs, plan d'ensemble. 1962-1963.

#### Entrée du cimetière, 1954-1958

1W454. Plans, détails ; plans, coupes, façades du projet non réalisé ; caveau provisoire et fosse commune.

#### Groupe scolaire Henri-Wallon Tilleul II, 1961-1966

1W406. Installation de chauffage ; cahier des prescriptions techniques particulières ; plan d'ensemble du groupe scolaire ; plans et façades de l'école maternelle et des réfectoires ; plans des logements du groupe scolaire Le Tilleul ; plans, coupes, façades du groupe scolaire Henri-Wallon (école de garçons, école de filles, logements) par A. Lurçat et Albert Michaut. 1966.

1W407. Devis descriptif des travaux. Bâtiments des logements :

pièces écrites. Chauffage. 1965.

1W408. Chauffage : spécifications techniques, plans. 1964-1965.

1W409. Adjudication restreinte, bilan après adjudication, devis estimatifs et descriptifs, 1964 ; estimations sommaires, 1961, 1965.

1W410. Devis descriptifs, bordereaux quantitatifs, 1964-1965.

#### Hôtel de ville, 1938-1967

1W440. Délibération, 20 décembre 1956. Devis descriptif sommaire, note sur la conception, programme pour l'avant-projet. Plans d'ensemble, coupes, façades. Plans de détails : menuiseries métalliques, huisseries, grilles, éclairages, par A. Lurçat et Albert Michaut.

1W441. Délibération, 20 décembre 1956 ; note sur le nouvel avant-projet, 25 novembre 1957 ; programme pour l'avant-projet, 20 décembre 1956 ; procès-verbal du conseil général des bâtiments de France, 16 mai 1957. Plans d'ensemble, coupes, façades, plan de la place. Plans de « projet pour une mairie ».

1W442. Projet de 1938 : convention pour l'élaboration d'un projet, fabrication et fourniture

d'une maquette, 11 mai 1938. Projet d'après-guerre : pièces écrites, délibérations. Correspondance, 1939-1960.

1W443. Plans et pièces techniques (compte rendu d'essais), 1962. Notes concernant les résultats de l'adjudication, 3 juin 1964. Planning des travaux. Visite de Robert Frégossy, maire, et Lucien Kravetz, secrétaire général, au ministère de l'Intérieur, 8 juillet 1964. Programme d'avant-projet. Demande d'une sixième tranche de financement : devis estimatifs sommaires et avenants. Délibération du 17 avril 1967 et avenants au marché avec les sociétés La Construction moderne et Tout le bâtiment.

1W444. Convention avec l'architecte, 6 juin 1938. Délibérations 1938-1970. Projet de construction : mémoire explicatif, financement. Demande de subvention complémentaire (sixième tranche de financement). Comptes rendus de réunions, 1962-1964. Chantier de l'hôtel de ville, 1965. Correspondance, 1961-1967

#### Mairie, dispensaire et consultation de nourrissons, 1938-1950

1W439. Délibérations : convention pour l'élaboration d'un projet de construction et modification, 11 juin 1938 ; convention pour honoraires d'architectes, 14 janvier 1945. Convention avec A. Lurçat, 20 janvier 1945. Correspondance, 1944-1945.

1W470. Projet : mémoire explicatif, cahier des charges générales ; plans, coupes, élévations. 1950.

#### École maternelle Jules-Guesde, 1947-1958

1W344. Lots 11 à 14 (portes, menuiseries, plantations, terrassement, clôture) : pièces écrites, marchés, plannings. 1955-1957

1W345. Lots 8 à 10 (électricité, vitrerie, peinture) : pièces écrites, marchés. 1957.

1W346. Lots 5 à 7 (sols, menuiseries bois, chauffage), 1957.

1W348. Plans, 1933-1956 (dont le projet de Lurçat et G. Desrues, 1947).

1W393. Projet d'école maternelle avec logements : pièces écrites, adjudication, 1955-1956. Délibérations, 17 janvier 1948, 24 juin 1954, 8 septembre 1955. Lots 3 et 4 (carrelage, plomberie) : pièces écrites, marchés et avenants, planning.

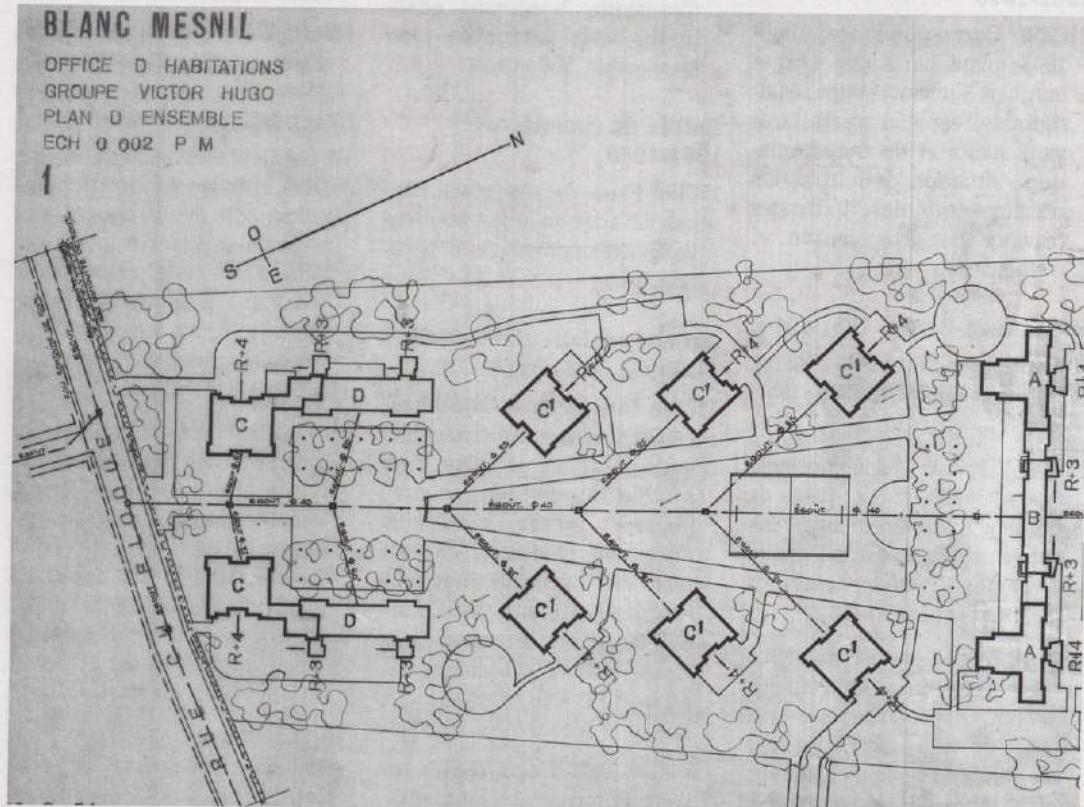
1W395. Projet, rapport de Lurçat et Georges Desrues. Construction, par A. Lurçat et Albert Michaut : travaux de décoration, délibération du 6 mars 1958, plan de la façade sur cour, dessin signé Jean Amblard. Lots 1 et 2 (gros œuvre, étanchéité) : pièces écrites, délibération du 16 septembre 1957, avenant, planning. 1947-1958.

2W104. Dossier de construction : pièces écrites, plans, coupes, façades. 1951.

2W106. Dossier d'adjudication, plans, coupes, façades. 1956.

#### Groupe scolaire Joliot-Curie, 1957-1968

1W401. Pièces écrites, dont délibération du 24 février 1961.



Ensemble de logements HLM Victor-Hugo, Le Blanc-Mesnil, 1954-1964, plan d'ensemble, février 1954 (éch. 0,002 p.m.).

- Plans d'ensemble de l'école, de l'école maternelle et des logements, élévations, façades, par A. Lurçat et Albert Michaut. 1960-1962.
- 1W402. Pièces écrites. Plans d'ensemble de l'école, de l'école maternelle et des logements, élévations, façades. 1963.
- 1W403 (et 1W404 qui est identique). Pièces écrites, planning, plans d'ensemble (dont plan du stade), plans de détail (corniches, vestiaires, portes en bois, paillasses et bac à laver, châssis et portes métalliques). 1959-1963.
- 1W405. Financement et correspondance. 1957-1968.
- Groupe scolaire  
Paul-Vaillant-Couturier,  
1949**
- 1W328. Projet : devis descriptif et estimatif. 1949.
- 1W340. *Idem*. Plans d'ensemble, par bâtiments, plans d'étages, façades, par A. Lurçat et Paul Ohnenwald. 1949.
- 1W342. *Idem*. 1949.
- École maternelle Jules-Ferry,  
1961-1965**
- 2W235. Devis descriptif, notice. Plans d'ensemble, d'étages, de détails, coupes, élévations, par A. Lurçat et Albert Michaut. 1961-1965.
- 2W237. Dossier de construction : soumissions, planning.
- Groupe d'habitations  
des Blés-d'Or, 1962-1968**
- 2W1183. Dossier de permis de construire : pièces écrites, plan d'ensemble, plans par niveaux, coupes et élévations des bâti-
- ments I à IV, par A. Lurçat et Albert Michaut. 1964-1966.
- 2W1217. Centre commercial : projet de construction, plans d'ensemble, coupe, élévations. 1962.
- Groupe d'habitations  
Danielle-Casanova,  
1954-1956**
- 2W1102. Permis de construire pour 190 logements (opération Million, devis descriptif sommaire. Plans d'ensemble, plans, coupes, élévations. Voirie et réseaux divers : mémoire, plan. 1954-1956.
- Groupe d'habitations  
Victor-Hugo, 1954-1973**
- 2W1095. Plan d'ensemble, plans par niveaux, coupes, façades des bâtiments A, B, C et D, par Albert Michaut et Paul Ohnenwald. 1954-1958.
- 2W1096. Extension de 188 à 238 logements : demande de permis de construire, plan de situation, projet de voirie. 1956-1973.
- 2W1097. Plans, coupes, élévations des bâtiments C, C1, D. 1957-1958.
- Logements à loyers minima,  
1950-1957**
- 1W483. Pièces écrites, plans. Acquisition à l'amiable d'un terrain chemin Victor-Hugo. Délibérations du 4 juillet et du 18 octobre 1951. Contrat de gérance des logements dits à loyer minima. Correspondance. Dossier d'adjudication : plans, par A. Lurçat et Albert Michaut. Coupures de presse. 1951-1954.
- 1W484. Projet de construction de la 1<sup>e</sup> tranche : pièces écrites, dossier d'adjudication, plans. 1950-1957.
- 1W485. Programme : rapport préalable d'ensemble. Délibération du 26 août 1954. Plans des bâtiments A et B, par A. Lurçat, Albert Michaut et Paul Ohnenwald. Financement. 1951-1954.
- 1W486. Adjudication des lots 1 à 8. 1951-1954.
- Groupe d'habitations  
Emmaüs Quinze-Arpents,  
1958-1963**
- 2W1144. Plan d'ensemble. Plans, coupes, élévations des bâtiments 14 à 17, par A. Lurçat et Albert Michaut. 1960.
- 2W1146. *Idem*.
- 2W1177. Plans, coupes, élévations des bâtiments 10 à 13. 1958-1963.
- 2W1178. Plans, coupes, élévations des bâtiments 7 à 10. 1958-1963.
- Ateliers municipaux  
et garage, 1956-1964**
- 2W262. Première tranche : délibération du 27 avril 1960, permis de construire du 11 octobre 1960. Travaux supplémentaires : approfondissement du sous-sol. Aménagement provisoire d'une salle d'archives : correspondance, 1964. Bureaux et ateliers : pièces écrites. Plans d'ensemble, de niveaux, coupes, élévations, par A. Lurçat et Albert Michaut. 1960-1966.
- 2W263. Correspondance, 1956-1963. Plans d'ensemble, de niveaux, coupes, élévations, 1956-1964.
- Contact**  
Archives municipales,  
place Gabriel-Péri  
93156 Le Blanc-Mesnil cedex,  
tél. 01 45 91 70 57  
f.vasseur@ville-blanc-mesnil.fr.

## La mémoire d'André Lurçat au Blanc-Mesnil

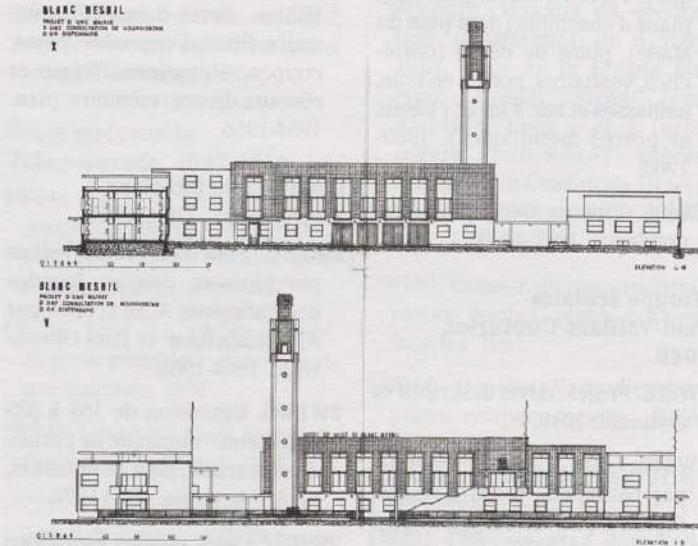
FRANÇOISE VASSEUR

Directrice des Archives municipales du Blanc-Mesnil

**A**ndré Lurçat a fortement marqué de son empreinte la ville du Blanc-Mesnil, et, même si un premier projet de construction de l'hôtel de ville date de 1938, ses opérations, seize au total, ont vu le jour entre 1950 et 1967, année de l'ouverture au public de son dernier chantier important, l'actuelle « maison commune ».

Après une longue période pendant laquelle André Lurçat est pratiquement tombé dans l'oubli, et afin de mieux faire connaître son œuvre architecturale et son travail d'urbaniste, la ville a mis en place plusieurs initiatives qui ont rencontré la faveur des professionnels et du grand public.

En 2003, le Forum, scène conventionnée, a accueilli en résidence La Compagnie des Prairies. La chorégraphe Julie Desprairies s'attache aux rapports entre le corps en mouvement et son environnement architectural et a pour principe de travail d'investir des lieux qui ne sont pas habituellement dédiés au spectacle vivant. Elle se sert également de l'histoire, de l'usage et des matériaux d'un site comme matière première à l'écriture d'une pièce chorégraphique. En l'occurrence, elle a choisi la salle des mariages, l'espace de l'hôtel de ville le mieux conservé dans l'« esprit Lurçat », pour y créer un spectacle intitulé « Oui ». Dans le cadre des Journées du Patrimoine, en septembre 2003, elle a proposé une visite dansée de l'hôtel de ville, puis, en novembre, une première étape de création intitulée « Trois millimètres par jour ». En mai 2004, l'aboutissement de cette création a donné lieu à plusieurs représentations du spectacle « Oui » ainsi qu'à la réalisation, par le service du Patrimoine du département



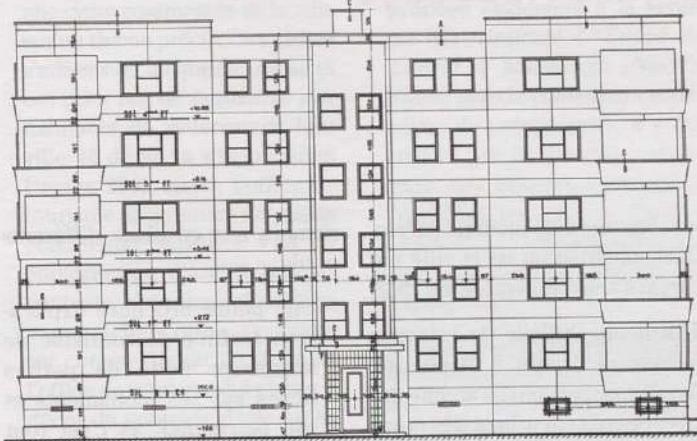
Hôtel de ville, Le Blanc-Mesnil, 1938-1967, élévations, n.d.

ment de la Seine-Saint-Denis, d'une plaquette « Création chorégraphique à l'hôtel de ville du Blanc-Mesnil ».

Toujours en 2004, en octobre, une nouvelle opération de sensibilisation à l'architecture et à la ville intitulée « Vivre les villes » incite l'association parisienne « De l'œuvre à sa mémoire », dont l'objet est de faire découvrir au grand public les œuvres d'architectes, à proposer à la ville l'animation, en collaboration avec les Archives municipales, d'une visite du quartier Victor-Hugo, qui comporte plusieurs réalisations de Lurçat : deux groupes scolaires, un stade, une cité. L'association compte en effet parmi ses membres l'architecte urbaniste Roland Pradié, ancien élève d'Auguste Perret, qui a côtoyé André Lurçat.

En 2005, pour célébrer à la fois le quarantième anniversaire de la pose de la première pierre de l'hôtel de ville et le trente-cin-

quième anniversaire du décès d'André Lurçat, le maire Daniel Feurtet demande à un groupe de travail composé de services municipaux et de partenaires extérieurs, comme l'association des amis d'André Lurçat, d'élaborer un programme de visites et de rencontres. La majeure partie de ces initiatives s'est tenue entre septembre et novembre, certaines d'entre elles se greffant à un calendrier événementiel national. Mais la première s'est tenue entre mars et avril, avec l'intervention, dans une classe de CE1-CM1 de l'école Victor-Hugo, d'élèves de première année de l'école d'architecture Paris Val-de-Seine, menés par leurs enseignants Alain Aubert, Gilles Beguin et Jean-Marc Rosset. Il leur a été demandé d'effectuer un relevé architectural de la tribune du stade Jean-Bouin et d'élaborer un petit projet de construction en situation, dans l'enceinte de l'école Victor-Hugo, qu'ils ont



1938-1972. Cité Les Blés-d'Or, Le Blanc-Mesnil, 1956-1964, élévation latérale nord (éch. 1/50°), octobre 1956 et modifications de mai 1960.

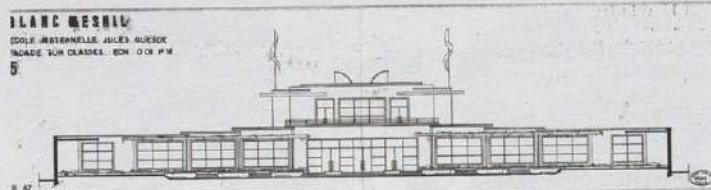
ensuite présenté aux élèves de la classe élémentaire.

Pour les Journées européennes du Patrimoine a été proposée, le samedi, une visite pédestre conduite par Robert Joly, auteur de *L'architecte André Lurçat* (Picard, Paris, 1995), d'un ensemble caractéristique du patrimoine Lurçat : cité Victor-Hugo, école Victor-Hugo, stade Jean-Bouin, école Joliot-Curie, hôtel de ville. Le dimanche après-midi a été consacré à une visite en car du patrimoine Lurçat « hors les murs » : la villa Seurat à Paris, l'école Karl-Marx à Villejuif, la maison particulière d'André Lurçat à Sceaux (où les visiteurs ont été accueillis par son gendre), la Chaufferie à Saint-Denis, ancienne usine thermique reconverte par la compagnie Decouflé en studio-laboratoire.

Le 25 octobre, une visite dansée de l'hôtel de ville par la compagnie des Prairies a ouvert une rencontre entre le grand public, des architectes et des artistes en résidence autour de Lurçat et de son héritage.

tient à faire connaître aux Blanc-Mesnilois, notamment par le biais de visites offertes aux nouveaux habitants, au personnel communal ou aux enfants des écoles et des maisons de l'enfance.

Elle s'efforce également de l'embellir et a sollicité par exemple l'avis de l'architecte des Bâtiments de France pour choisir la couleur du ravalement sur les façades de la cité des Quinze-Arpents. Par ailleurs, elle a inscrit dans le périmètre du plan de renouvellement urbain l'ensemble résidentiel conçu par Lurçat dans les années 1957-1963, qui inclut les cités Danielle-Casanova, Quinze-Arpents et Voie-Verte. Trop dégradée, la cité Danielle-Casanova fera prochainement l'objet d'une démolition-reconstruction. Les deux autres cités vont être réhabilitées dans le respect des principes urbanistiques et architecturaux de Lurçat, explicitement mentionnés dans le cahier des charges. Loin d'être infidèle à André Lurçat, la ville entend veiller à sa volonté de proposer des logements sociaux de qualité.



Groupe scolaire Jules-Guesde, Le Blanc-Mesnil, 1948-1962, élévation de la façade sur les classes, novembre 1947 (éch. 0,01 p.m.).



Groupe scolaire Jules-Guesde, Le Blanc-Mesnil, 1948-1962, élévation de la façade d'entrée, mars 1951 (éch. 0,02 p.m.)



Ateliers municipaux, Le Blanc-Mesnil, 1955-1964, façade principale (éch. 1/100°), n.d.

## L'œuvre d'André Lurçat à Maubeuge

LISE TRINCARETTO

Responsable de l'Office  
de tourisme de Maubeuge

**E**n mai 1940, le centre ville de Maubeuge est incendié par les troupes allemandes. Le cœur historique est détruit à plus de 90%. À la fin de 1944, André Lurçat est nommé urbaniste et architecte en chef de la reconstruction de la zone sud du département du Nord, et plus particulièrement de Maubeuge, par le gouvernement provisoire du général de Gaulle.

Il met en œuvre une méthode « participative » : il négocie avec les habitants la redistribution des parcelles et les formes de la ville nouvelle. À l'ancienne ville fortifiée aux rues étroites et denses

succède une ville moderne, aérée. La reconstruction de la ville par Lurçat s'achève, avortée, en 1962.

Il demeure difficile de valoriser l'œuvre de Lurçat à Maubeuge. En effet, ce patrimoine architectural et ce concept urbain très novateur pour l'époque sont d'une part encore trop « fraîchement » liés aux souffrances issues de la Seconde Guerre mondiale, d'autre part physiquement trop éloignés du style local de type « pierre bleue et brique » tant valorisé dans l'Avesnois.

Afin de rendre plus accessible l'œuvre de Lurçat, l'office de tou-

risme a mis en place différents outils :

- Une petite brochure explicative. L'office de tourisme de Maubeuge édite de petites fiches sur ses monuments et son patrimoine, et c'est tout naturellement qu'il en a consacré une à l'œuvre de Lurçat, intitulée « La Reconstruction ». Ce dépliant explique le contexte de la reconstruction, les grandes lignes architecturales, de manière très vulgarisée.

- Une visite à destination du public local. Depuis 2003, chaque dernier samedi du mois,



*Une visite organisée par l'Office de tourisme en octobre 2007 sur le thème « Lurçat et la reconstruction ». Cliché Franck Delorme.*

l'office de tourisme propose une visite commentée de la ville sur un thème précis. Ces visites s'adressent au public local et ont pour but de permettre aux habitants de redécouvrir leur ville et de se la réapproprier. Depuis 2003 aussi, l'office de tourisme programme une visite commentée intitulée « La reconstruction d'André Lurçat : contexte historique et sociologique, architecture ». Ce circuit est commenté par un guide de l'office de tourisme qui plante le décor du contexte d'une architecture de reconstruction, puis qui expose le concept de Lurçat à Maubeuge. Cette visite est également disponibles pour des groupes à n'importe quel moment de l'année.

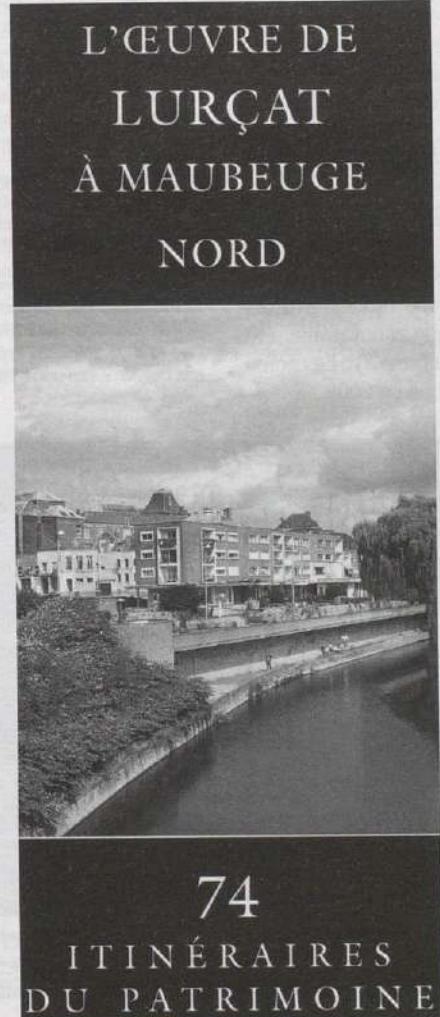
– Un ouvrage en vente. L'office propose également à la vente un livre intitulé *L'Œuvre de Lurçat à Maubeuge (Nord)*. Publié dans la collection « Itinéraires du patrimoine », il a été réalisé par la direction régionale des affaires culturelles Nord-Pas-de-Calais, le service régional de l'inventaire général et l'école d'architecture de Lille-région Nord.

Un tissu associatif dynamique. Des associations locales comme Idem+Arts ont également rendu hommage à Lurçat en organisant notamment en automne 2006 « Possibilités – Maubeuge et André Lurçat ». Il s'agissait à la fois du séjour en résidence de Dorothée Billard et Clemens

Helmke, respectivement graphiste et architecte berlinois, pour mener une réflexion sur les espaces urbains maubeugeois, mais également de rencontres avec la population maubeugeoise et de réflexions menées avec les scolaires. À cette occasion, une série de cartes postales a été imprimée.

#### Plus de renseignements

Office de tourisme  
porte de Mons, place Vauban  
59600 Maubeuge  
Tél. 03 27 62 11 93  
maison.tourisme@ville-maubeuge.fr



Couverture de l'ouvrage  
*L'œuvre de Lurçat à Maubeuge*,  
coll. « Itinéraires du patrimoine »,  
Lille : Association C. Dieudonné,  
CAUE du Nord,  
ville de Maubeuge, 1994.  
Photographie de couverture :  
T. Petitberghien

## « Lurçat le Lorrain » : opérations de mise en valeur en Lorraine

CATHERINE COLEY

Chercheur au Laboratoire d'histoire d'architecture contemporaine (LHAC) de l'École d'architecture de Nancy, AMAL

**L**es premiers travaux sur les expériences lorraines d'André Lurçat remontent à plus de vingt ans.

Les recherches de Catherine Coley sur le Comité Nancy-Paris ont tout d'abord débouché sur la publication début 1986 d'une chronique sur l'épopée fulgurante de cette association provinciale, précisée par un article sur le rôle important qu'y avait tenu André Lurçat<sup>1</sup>. L'année suivante, sous la direction de Jean-Claude Vigato et de Joseph Abram, étaient menés à l'École d'architecture de Nancy des travaux d'étudiants sur des œuvres et projets de Lurçat en Lorraine, qui ont commencé à nourrir la connaissance de ces opérations méconnues.

Le colloque « L'architecture moderne en Province », organisé en mars 1988 à l'école d'architecture de Nancy par le Laboratoire d'histoire de l'architecture contemporaine (LHAC), a permis de rendre compte de ces recherches<sup>2</sup>.

Fin 1995 était présentée à Nancy l'exposition « André Lurçat architecte, l'œuvre lorraine », conçue par Vincent Bradel et Catherine Coley pour les Archives modernes de l'architecture lorraine (AMAL) et le LHAC. C'est à l'occasion de la préparation de cette exposition qu'ont pu être retrouvées de « nouvelles archives », notamment le fonds Albert Michaut ; des travaux d'étudiants en architecture (maquettes, images numériques) ont animé cette présentation accompagnée d'une publication<sup>3</sup>. L'exposition a été accompagnée de conférences et de petites expositions connexes, telle la présentation d'archives du fonds des Ateliers Jean Prouvé illustrant la collaboration Prouvé-Lurçat à l'école de Saint-Denis.

Reconstituer l'exposition d'art moderne organisée à Nancy en mars 1926 par le Comité Nancy-Paris, et notamment sa section Architecture internationale initiée par Lurçat, était un rêve caressé de longue date par les chercheurs du LHAC. Après plusieurs tentatives, ce projet a pu être réalisé fin 2006, en collaboration avec le musée des Beaux-Arts de Nancy. Sur 250 m<sup>2</sup> (le tiers de la surface occupée à l'origine) a été évoquée la présentation échafaudée en 1926 par Lurçat, qui n'était connue que par un catalogue succinct, trois photos et quelques articles de presse<sup>4</sup> : des dessins, tirages photographiques, maquettes et pièces de mobilier. À l'occasion de la préparation de cette manifestation, des sources d'archives complémentaires ont pu être localisées<sup>5</sup>. En clôture de cette exposition, un colloque international s'est penché sur quelques aspects de la diffusion de l'architecture moderne dans les années vingt (et notamment le rôle qu'y a tenu Lurçat)<sup>6</sup>. Les actes en seront publiés en 2008.

<sup>1</sup> Catherine Coley, « L'effort moderne à Nancy dans les années vingt », suivi de « André Lurçat, propagandiste à Nancy du Style international en architecture », *Le Pays Lorrain*, 1986, n° 1, p. 5-20 et 44-53.

<sup>2</sup> Voir les articles de A. Schéou et A. Caro-lus (le sanatorium de Lay-Saint-Christophe), J. Mossler et P. Landauer (le Haut-Rivage à Saint-Max), E. Vasse et D. Leriche (l'école de Buthégnemont), C. Coley (le Comité Nancy-Paris), « Architecture moderne en Province », *Les Cahiers de la recherche architecturale*, n° 24-25, 1989.

<sup>3</sup> Vincent Bradel, *André Lurçat architecte, l'œuvre lorraine*, Metz, éditions Serpenoise, 1995 (Itinéraires du Patrimoine, n° 94).

<sup>4</sup> Une expérience moderne : le Comité Nancy-Paris 1923-1927, musée des Beaux-Arts de Nancy, octobre 2006-janvier 2007. Pour la section d'architecture, commissariat C. Coley, scénographie A. Hausermann et V. Bradel. Catalogue homonyme, Lyon, Fage éditions, 2006.

<sup>5</sup> Notamment des correspondances entre A. Lurçat et H. von der Mühl, conservées aux Archives de la construction moderne, EPFL, Lausanne.

<sup>6</sup> « Nancy 1926, le printemps du mouvement moderne », colloque organisé par le LHAC, 10-11 janvier 2007. Actes à paraître en 2008 : *Quand l'architecture internationale s'exposait 1921-1932*, Lyon, Fage éditions.



Exposition « Une expérience moderne, le Comité Nancy-Paris 1923-1927 », Nancy, musée des Beaux-Arts, octobre 2006-janvier 2007. Section d'architecture : commissariat Catherine Coley, scénographie Agnès Hausermann, Vincent Bradel. Cliché D. Bastien. AMAL, Nancy.

SERVICE DU PATRIMOINE CULTUREL DU CONSEIL GÉNÉRAL  
DE LA SEINE-SAINT-DENIS

## L'inventaire de l'œuvre d'André Lurçat en Seine-Saint-Denis et les perspectives de mise en valeur scientifique

NATHALIE SIMONNOT

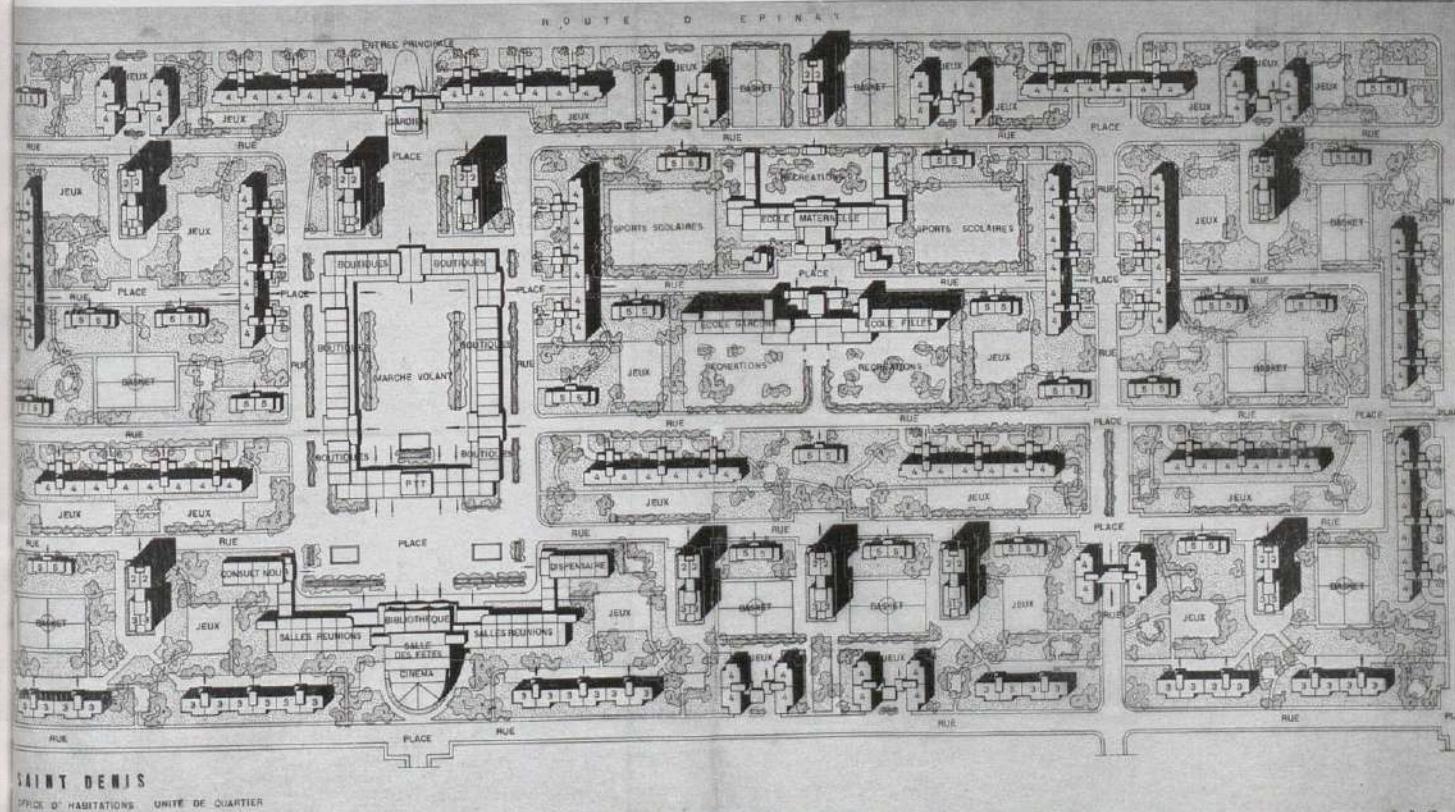
Ingénieur de recherche au laboratoire CERMA (ENSA de Nantes), chargée de l'inventaire de l'œuvre d'André Lurçat en Seine-Saint-Denis.

**L**e Service du patrimoine culturel du Conseil général de la Seine-Saint-Denis est issu d'un protocole expérimental de décentralisation culturel entre l'État et le département mis en place en 2001 pour une durée de trois ans. Au terme de cette période probatoire, le service a trouvé une légitimité scientifique au sein du conseil général en tant qu'organe de recherche et de sensibilisation à la richesse du patrimoine, essentiellement celui de l'industrie et du logement social, que possède le département. Parmi l'ensemble des initiatives, le service a compris l'importance de mener une enquête systématique et exhaustive sur la base d'un inventaire de l'ensemble de l'œuvre d'André Lurçat dans le département.

Lurçat a construit un nombre très important de logements et d'équipements sur les communes de Saint-Denis et du Blanc-Mesnil entre 1946 et 1970. Cette importance quantitative, reconnue de longue date, a pourtant fait oublier que l'architecte a su, au-delà de la période d'expérimentation de l'entre-deux-guerres, proposer des solutions nouvelles pour l'aménagement de certains quartiers, dans un esprit progressiste qui donne toute leur valeur à des ensembles appréciés par les résidents tant à l'origine qu'aujourd'hui. Car, contrairement à ce qui est communément admis, Lurçat montre une réelle capacité d'innovation durant les Trente glorieuses – notamment en 1955 pour l'opération Million – et ne se contente pas de décliner à l'infini

les modèles qu'il a mis en place dans sa période pionnière du premier modernisme. Certes, les idées d'avant-guerre sont là, mais sa pensée se transforme, les typologies changent en fonction de l'évolution de la commande et de l'industrialisation massive de la construction. Les principes théoriques des aménagements urbains trouvent dorénavant leur confrontation avec la réalité d'un territoire existant. À Saint-Denis, Lurçat cherche à appliquer à grande échelle l'idée de cité-jardin urbaine, un concept nouveau hérité des cités-jardins traditionnelles, adapté à un contexte urbain différent. Cette tentative – prévue également à La Courneuve et restée à l'état de projet – trouva ses limites dans la confrontation avec le bâti existant, notamment

Unité de quartier Fabien, Saint-Denis, 1947-1959, plan d'ensemble du projet d'unité de quartier (éch. 1/500<sup>e</sup>), février 1947.



dans les difficultés d'expropriation de terrains. C'est le cas de la cité Fabien à Saint-Denis – une réalisation exemplaire qui méritait une reconnaissance institutionnelle forte –, où la trop lente récupération des terrains au sud de l'avenue Fabien a empêché la réalisation d'un projet ambitieux. Il s'agissait de réunir dans une « unité de quartier », estimée idéalement à 5 000 ou 6 000 personnes, des logements collectifs et individuels (le principe de mixité aujourd'hui tant défendu était déjà d'actualité en 1946) et des équipements permettant à ses habitants de vivre de manière autonome dans cette entité. Pour autant, le lien avec la ville ancienne n'était pas négligé mais, au contraire, renforcé, grâce à l'ouverture de l'ensemble sur les quartiers alentours par une juste implantation des bâtiments, la systématisation des porches traversant les immeubles-barres et les perspectives visuelles qu'ils autorisent. Le système des desserres et le repérage évident des points d'entrée dans la cité participent également de cette ouverture urbaine. Faute de terrains disponibles dans des délais suffisants, l'unité de quartier a été réduite à une simple cité de loge-

ments collectifs où le seul équipement public qui put être construit – la maternelle Fabien – a rapidement disparu. Toutefois, la qualité distributive des logements, l'implantation maîtrisée des bâtiments, le soin apporté aux éléments d'accès (entrées, porches) et la prise en compte de la dimension humaine de l'ensemble donnent, incontestablement, sa qualité architecturale à l'un des premiers ensembles de logement social de l'après-guerre. Il y a lieu de le signaler ici comme le point culminant de la carrière dionysienne – sans équivalent par la suite – et comme un jalon théorique important dans l'ensemble de l'œuvre de Lurçat. Pour autant, la cité Fabien ne doit pas occulter les nombreuses autres réalisations de Lurçat dans le département de Seine-Saint-Denis. Si la plupart des projets ont été réalisés, beaucoup, en revanche, ont dû être modifiés, parfois de manière profonde, pour répondre aux exigences budgétaires ou à l'insuffisance de crédits sur le long terme. En général, ce sont les équipements culturels et commerciaux qui ont pâti de ces restrictions, alors que les projets initiaux prévoyaient des salles de spectacles (cité Pierre-Sémard à

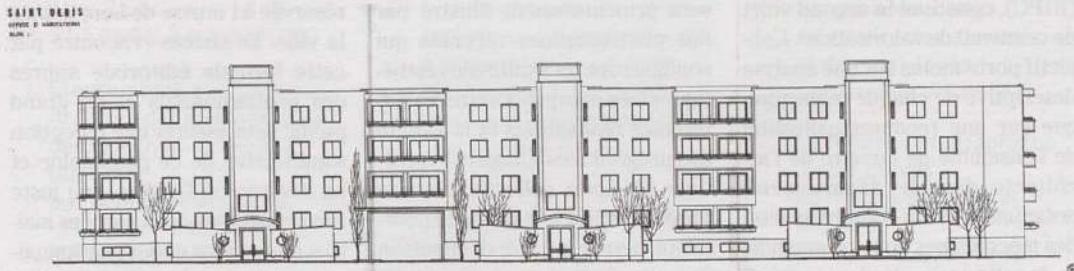
Saint-Denis), des centres culturels (cité Gabriel-Péri et cité Joliot-Curie à Saint-Denis) ou de petits supermarchés (cité des Blés-d'Or au Blanc-Mesnil).

Cette ampleur constructive s'explique par l'adhésion de Lurçat aux idées communistes dès les années trente. En 1945, l'élection d'Auguste Gillot à la mairie de Saint-Denis – mandat qu'il conservera jusqu'en 1971 – permettra à Lurçat d'être nommé architecte et urbaniste en chef de la ville jusqu'à sa mort en 1970. C'est sur la recommandation du comité central du Parti communiste français que l'architecte a été contacté par le nouveau maire afin de remettre sur pieds une ville blesée par l'ampleur de la misère sociale ; situation responsable, pour une bonne part, d'un état sanitaire catastrophique. Au Blanc-Mesnil, autre ville d'appartenance communiste, Lurçat entame quelques projets en 1938 qu'il modifiera nettement après la guerre (hôtel de ville, aménagements urbains). Ici encore, le réseau relationnel a joué un rôle fédérateur.

L'ensemble de cette œuvre résulte d'une conjonction favorable entre une maîtrise d'ouvrage éclairée

*Unité de quartier Fabien, Saint-Denis, 1947-1959, vue de la maquette présentée à l'exposition de l'Urbanisme et de la reconstruction, 1947 (cliché anonyme).*





*Unité de quartier Fabien, Saint-Denis, 1947-1959, élévation d'un bâtiment d'habitation, n.d.*

et protectrice, une période faste en termes de demande sociale et de prospérité économique, d'industries en pleine essor et d'innovations constructives, enfin du talent d'un architecte qui a su proposer des offres de qualité tout en poursuivant et en enrichissant son engagement théorique.

### Les démarches de mise en valeur scientifique

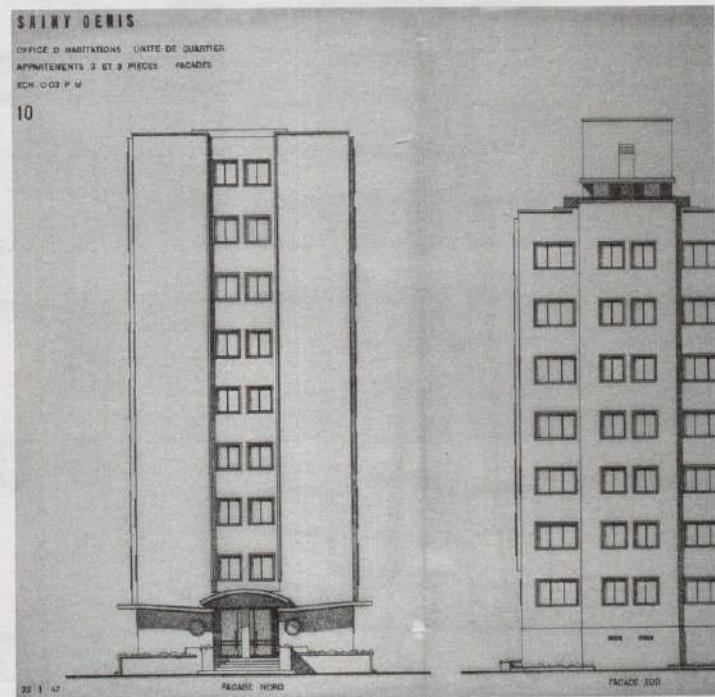
À l'évidence, la qualité de ce patrimoine et sa forte présence sur le territoire nécessitent une reconnaissance scientifique qui est menée actuellement au travers de deux démarches complémentaires. Elles donnent une suite logique aux travaux universitaires menés par Jean-Louis Cohen et aux contributions de Pierre et Robert Joly dans les années quatre-vingt-dix. Certaines associations ou des initiatives individuelles aident déjà, avec beaucoup de conviction, les habitants à comprendre l'épaisseur historique de leur quartier. Des démarches publiques complémentaires ont été engagées pour renforcer la connaissance de chacune des réalisations. La première consiste à réaliser l'inventaire de cette œuvre à partir de l'exploration des fonds d'archives. Le fonds André Lurçat conservé au Centre d'archives d'architecture du XX<sup>e</sup> siècle regroupe une quantité impressionnante de documents avec, bien souvent, des disparités qualitatives entre les projets (voir l'article de Florence Wierre et Franck Delorme, ci-dessus, p. 58). Toutefois, pour la majorité d'entre eux, il est possible de reconstituer une histoire du projet au travers de son évolution (avant-projets et projet définitif) et de situer les

protagonistes (maîtrise d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entreprises). Cette immersion dans les archives donne sa finesse à la compréhension de projets dont les maîtres d'œuvre sont parfois nombreux, car Lurçat s'était entouré d'une solide équipe d'architectes constituée pour l'occasion, et permet de comprendre les ressorts du système de la commande (les commandes groupées, par exemple) ou les déboires de certaines réalisations (l'opération Million au Blanc-Mesnil). Parallèlement, des recherches menées aux archives municipales de Saint-Denis, notamment dans le fonds du maire Auguste Gillot, permettent de comprendre les ressorts de la commande publique ou la distribution des rôles de suivi des opérations, et d'apporter, enfin, quel-

ques éclairages sur les difficultés rencontrées dans certains projets.

Les résultats de ces recherches seront consultables à partir de 2008 dans l'*Atlas du patrimoine* – un outil de connaissance et de visibilité des recherches conduites par le Service du patrimoine culturel –, sous la forme de fiches d'inventaire analytiques retracant l'histoire de chaque projet<sup>1</sup>. Ces fiches seront complétées par une iconographie présentant aussi bien des photographies récentes que des images plus anciennes et des plans.

Un ouvrage sur André Lurçat en Seine-Saint-Denis, dans la collection « Parcours du patrimoine », en collaboration avec le service de l'inventaire général du patrimoine culturel d'Île-de-France



*Unité de quartier Fabien, Saint-Denis, 1947-1959, tranche 1, façades nord et sud d'un immeuble de 2-pièces et 3-pièces (éch. 1/50°), janvier 1947.*

(IGPC), constitue le second volet de ce travail de valorisation<sup>2</sup>. L'objectif porte moins sur une analyse descriptive de chaque réalisation que sur une recontextualisation de l'ensemble de l'œuvre de l'architecte dans le département, notamment sur la compréhension des mécanismes de la commande, le fonctionnement des réseaux institutionnels et les évolutions typologiques en relation avec l'offre budgétaire. Les quelques projets non réalisés seront intégrés à cette étude et les positions théoriques seront abordées de manière plus épistémologique et analysées en relation avec la littérature architecturale des contemporains de Lurçat. Par ailleurs, l'ouvrage

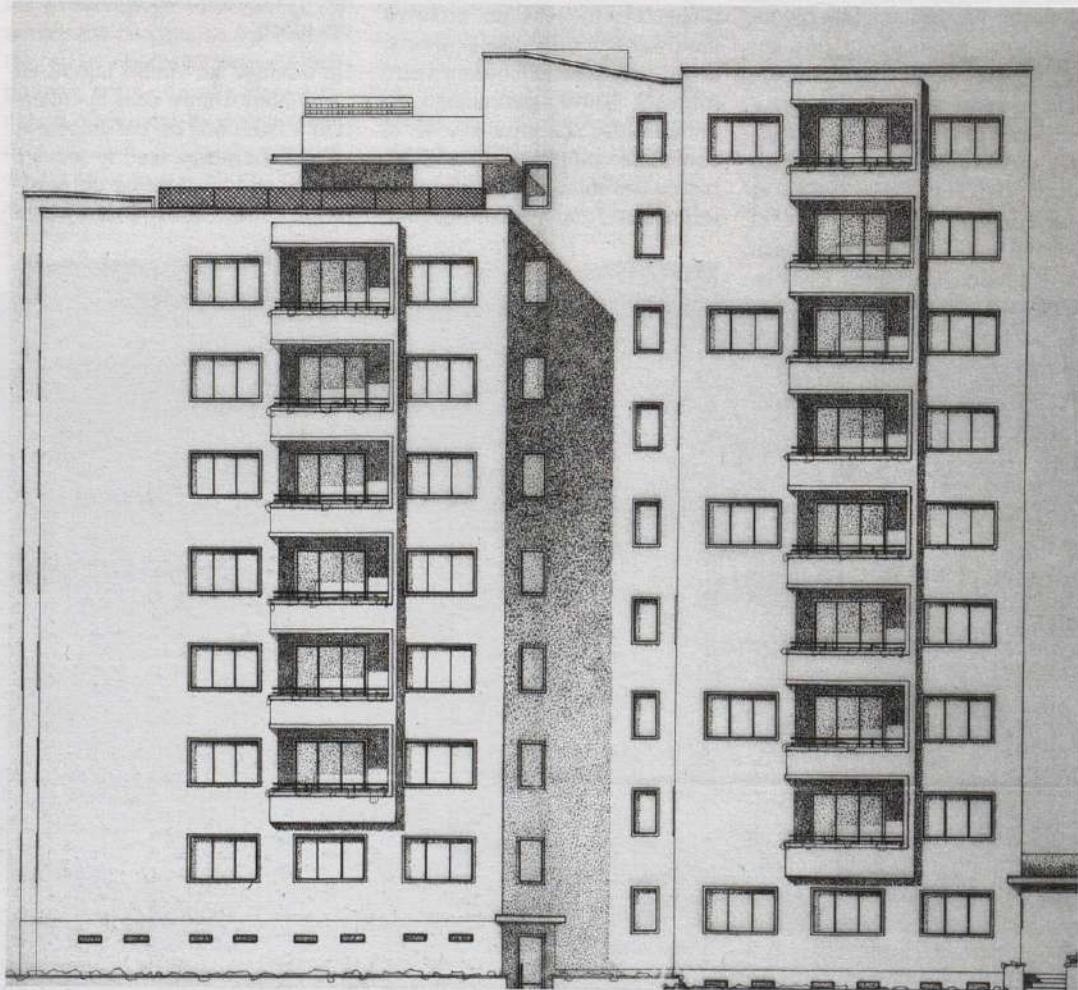
sera principalement illustré par des photographies récentes qui souligneront les similitudes esthétiques très marquées entre les différentes réalisations et la variété des programmes. L'aspect synthétique de cette collection et son format vertical très pratique pourraient permettre une déclinaison de cette étude sous la forme de visites de terrains ou sous la forme de parcours commentés sur un quartier présentant une diversité programmatique et temporelle. L'initiative avait déjà été engagée lors des Journées du patrimoine 2004 avec un parcours « Meulière, brique et béton à Saint-Denis : un siècle d'habitat social » qui comportait une partie

réservée à l'œuvre de Lurçat dans la ville. Le succès rencontré par cette formule éditoriale auprès des professionnels et du grand public peut assurer une réception significative de ce patrimoine et lui assurer, on l'espère, une juste reconnaissance de la part des maîtres d'ouvrages et des gestionnaires qui font aujourd'hui évoluer ces bâtiments vers leur pérennité ou leur destruction.

1 [www.atlas-patrimoine93.fr](http://www.atlas-patrimoine93.fr).

2 Rédigé par Nathalie Simonnot, l'ouvrage doit paraître à la fin de l'année 2008.

*Unité de quartier Fabien, Saint-Denis, 1947-1959, tranche 1, façade latérale d'un immeuble de 2-pièces et 3-pièces (éch. 1/50<sup>e</sup>), janvier 1947.*



## FONDS REÇUS ET CLASSÉS EN FRANCE

- 4** Classements en cours aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône (AD13)  
*par Isabelle Chiavassa*
- 5** Mémoires d'architectes. Fonds conservés aux Archives départementales d'Indre-et-Loire (AD37)  
*par Anne Debal-Morche et Isabelle Chamblet*
- 8** Fonds d'archives d'architecture conservés aux Archives départementales de la Loire (AD42)  
*par Nicole Noisette*
- 10** Archives départementales de Maine-et-Loire (AD49) : les archives du cabinet Rolland à Angers  
*par Corentin Sommier*
- 13** Le fonds Lucien Lehmann aux Archives départementales de la Meuse (AD55)  
*par Lorraine Pitance*
- 15** Archives départementales du Pas-de-Calais (AD62) : un disciple de dom Paul Bellot, l'architecte Joseph Philippe (1902-2000)  
*par Patrick Wintrebert*
- 16** Le fonds Alain Fous-Berthier aux Archives départementales des Pyrénées-Orientales (AD66)  
*par Guillaume Nicolai*
- 17** Les fonds Laurent Chappis et Jacques Ventura aux Archives départementales de Savoie (AD73)  
*par Francine Glière*
- 19** Les archives de Gilbert Amarias aux Archives départementales de la Guadeloupe (AD971)  
*par Hélène Servant*
- 20** La première campagne d'archives d'architectes en Martinique (AD972)  
*par Véronique Mélinard*

- 23** L'enseignement de l'architecture au palais de Chaillot à travers les fonds de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine  
*par Solange Gauvin*

## LE CENTRE D'ARCHIVES DE LA CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

- 30** Nouveaux fonds reçus et classés, 2007  
*par David Peyceré*
- 32** D'Archivecture à ArchiWebture : la base de données du Centre d'archives [enfin] en ligne  
*par Sonia Gaubert*
- 35** Les archives du bureau d'étude Hennebique : aperçu d'un fonds  
*par Sonia Gaubert, Emmanuelle Foulonneau, Christel Frapier, Ikon Joulie-Mares, Simon Vaillant*
- 42** La restauration d'une maquette pour un mémoire de fin d'étude  
*par Anne-Sophie Gagnal et Marcos Carvalho-Canto*
- 47** La constitution d'archives orales : interviewer les architectes donateurs d'archives  
*par Dominique Lefrançois et David Peyceré*
- ## LES ARCHIVES D'ANDRÉ LURÇAT
- dossier préparé  
*par Franck Delorme*
- 50** Sur les traces de Lurçat  
*par Jean-Louis Cohen*
- 53** Biographie et bibliographie d'André Lurçat  
*par Franck Delorme et Florence Wierre*
- 58** Origines, contenu et classement du fonds Lurçat  
*par Franck Delorme et Florence Wierre*
- 61** Lurçat à Maubeuge : au service des sinistrés et des mal-logés  
*par Danièle Voldman*
- 63** Le fonds photographique André Lurçat au musée des Arts et métiers  
*par Anne-Laure Carré*
- 64** «En repassant par la Lorraine...» : les archives sur André Lurçat conservées en Lorraine  
*par Catherine Coley*
- 66** André Lurçat dans les Archives municipales de Saint-Denis  
*par Frédérique Jacquet*
- 67** André Lurçat dans les Archives communales de Villejuif  
*par Boris Labidurie*
- 70** André Lurçat dans les Archives municipales du Blanc-Mesnil  
*par Françoise Vasseur et Sébastien Lequeux*
- 74** La mémoire d'André Lurçat au Blanc-Mesnil  
*par Françoise Vasseur*
- 76** L'œuvre d'André Lurçat à Maubeuge aujourd'hui  
*par Lise Trincaretto*
- 78** «Lurçat le Lorrain» : opérations de mise en valeur en Lorraine  
*par Catherine Coley*
- 79** L'inventaire de l'œuvre d'André Lurçat en Seine-Saint-Denis et les perspectives de mise en valeur scientifique  
*par Nathalie Simonnot*

DIRECTEUR DE PUBLICATION: FRANÇOIS DE MAZIÈRES

RÉDACTEUR EN CHEF: DAVID PEYCERÉ

EN COLLABORATION AVEC LA DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE

CITÉ DE L'ARCHITECTURE & DU PATRIMOINE

WWW.CITECHAILLOT.FR

PRÉSIDENT: FRANÇOIS DE MAZIÈRES

DÉPARTEMENT INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHITECTURE

DIRECTEUR: FRANCIS RAMBERT

1, PLACE DU TROCADERO ET DU 11-NOVEMBRE – 75116 PARIS

TÉL.: 01 58 51 52 00 — FAX: 01 58 51 52 50

CENTRE D'ARCHIVES D'ARCHITECTURE DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE - IFA

127, RUE DE TOLBIAC, 75013 PARIS

TÉL.: 01 45 85 12 00 — FAX: 01 45 70 79 38

E-MAIL: DPEYCERE@CITECHAILLOT.FR

CONCEPTION GRAPHIQUE: GUILLAUME LEBIGRE

MAQUETTE: JOËL MAFFRE

IMPRESSION: LA NEF-CHASTRUSSE

DÉPÔT LÉGAL 4<sup>e</sup> TRIMESTRE 2007

ISSN 1151-1621

**ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO**

ANNE-LAURE CARRÉ

MARCOS CARVALHO-CANTO

ISABELLE CHAMBLLET

ISABELLE CHIAVASSA

JEAN-LOUIS COHEN

CATHERINE COLEY

ANNE DEBAL-MORCHE

FRANCK DELORME

EMMANUELLE FOULONNEAU

CHRISTEL FRAPIER

ANNE-SOPHIE GAGNAL

SONIA GAUBERT

SOLANGE GAUVIN

FRANCINE GLIÈRE

MIREILLE GRUBERT

FRÉDÉRIQUE JACQUET

IKON JOUTIE-MARES

BORIS LABIDURIE

DOMINIQUE LEFRANÇOIS

SÉBASTIEN LEQUEUX

VÉRONIQUE MÉLINARD

GUILLAUME NICOLAT

DAVID PEYCERÉ

NICOLE NOISETTE

LORRAINE PITANCE

HÉLÈNE SERVANT

NATHALIE SIMONNOT

CORENTIN SOMMIER

LISE TRINCARETTO

SIMON VAILLANT

FRANÇOISE VASSEUR

DANIÈLE VOLDMAN

FLORENCE WIERRE

PATRICK WINTREBERT

